



République d'Haïti
Département du Nord
Commune de Limonade

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LIMONADE (2014 - 2019)



KNFP
Konsèy Nasyonal Finansman Popilè



Juillet 2014

TABLE DES MATIERES

Table des matières	4
Liste des tableaux, illustrations et photos.....	9
Remerciements à l'équipe technique.....	11
Mot du Maire	12
Résumé du PCD	13
1-INTRODUCTION GENERALE.....	14
1.1 Contexte et justification	15
1.2 Approche méthodologique	16
2. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE.....	18
2.1 Le cadre physique et l'environnement	20
2.1.1 La localisation géographique et la délimitation administrative de la commune.....	20
2.1.2 Résumé de l'histoire de la commune.....	22
2.1.3 Le relief, le climat et le calendrier saisonnier.....	23
2.1.4 Les ressources en eaux	25
2.1.5 Les potentialités des sols	25
2.1.6 Les mines et les carrières.....	26
2.1.7 Structuration de l'espace communal.....	27
2.1.8 L'habitat et le logement	28
2.1.9 L'environnement.....	30
2.1.10 Les risques naturels et les désastres.....	30
2.2 Le contexte humain	32
2.2.1 Evolution de la population de 1950 à 2005.....	32
2.2.2 Estimation et structure de la population en 2012.....	33
2.2.3 Le phénomène migratoire dans la commune.....	35
2.2.3.1 La migration ruralo-urbaine.....	35
2.2.3.2 La migration intra régionale.....	35
2.2.3.3 La migration internationale	35
2.2.3.4 Quelques tendances difficiles d'avenir.....	35

2.5.6.3	Autre infrastructure éducative : l'Université Roi Henri Christophe de Limonade...	58
2.5.6.4	Le personnel enseignant.....	60
2.5.6.5	Les structures d'encadrement	61
2.5.6.6	Synthèse des contraintes au développement du secteur éducatif à Limonade.....	61
2.5.7	La santé.....	62
2.5.7.1	La politique nationale de santé	62
2.5.7.2	Les maladies les plus courantes dans la commune.....	62
2.5.7.3	Les infrastructures sanitaires de la commune, leur répartition géographique et le personnel médico-technique	63
2.5.7.4	Synthèse des contraintes du secteur sanitaire à Limonade.....	64
2.5.8	L'eau potable et l'assainissement.....	65
2.6	Synthèse de la situation générale de pauvreté et des conditions de vie des Limonadiens (nes)	66
2.7	Le budget communal et la fiscalité locale.....	67
2.7.1	Le budget communal.....	67
2.7.2	La fiscalité communale.....	68
3.	PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	70
3.1	Problématique et enjeux de développement de la commune	70
3.2	Bilan du diagnostic territorial et socio-économique	71
3.2.1	L'aménagement communal et l'environnement	71
3.2.1.1	Présentation de la problématique générale de l'aménagement communal et de l'environnement.	71
3.2.1.2	Tableau FFOM présentant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des secteurs de l'aménagement communal et de l'environnement.....	72
3.2.2	Le secteur économique	74
3.2.2.1	Présentation de la problématique générale du secteur économique.....	74
3.2.2.2	Tableau FFOM présentant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du secteur économique... ..	75
3.2.3	Les infrastructures et les services sociaux	79
3.2.3.1	Présentation de la problématique générale des infrastructures et des services sociaux de base.....	79
3.2.3.2	Tableau FFOM présentant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du secteur des infrastructures et des services sociaux.....	80
3.2.4	Sur le plan institutionnel.....	82
3.2.4.1	Présentation de la problématique générale des institutions locales.....	52

3.2.4.2 Tableau FFOM présentant les forces, les faiblesses les opportunités et les menaces des institutions locales.....	83
3.2.5 Le financement du développement communal.....	85
3.2.5.1 Présentation de la problématique générale du financement du développement communal.....	86
3.2.5.2 Tableau FFOM présentant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du niveau du financement du développement communal.....	86
4. LA PLANIFICATION COMMUNALE.....	89
4.1 La planification stratégique.....	89
4.1.1 Vision et orientations nationales du développement d'Haïti.....	89
4.1.2 Vision du développement de la commune et points d'ancrage avec la vision nationale.....	91
4.1.3 Les orientations stratégiques pour le développement de la commune et leur cohérence avec le cadre stratégique national de politique de développement....	92
4.1.3.1 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces majeures de la commune.....	92
4.1.3.2 Orientations stratégiques pour le développement de la commune.....	94
4.1.3.3 Cohérence des orientations stratégiques communales avec le cadre stratégique national et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).....	95
4.1.4 Les objectifs de développement de la commune de Limonade.....	96
4.1.4.1 Objectif global de développement.....	96
4.1.4.2 Objectifs spécifiques et résultats attendus.....	96
4.2 La Planification opérationnelle.....	102
4.2.1- Rappel de la mission et des compétences de la collectivité territoriale de commune.....	102
4.2.2 Tableau synoptique des programmes et projets du PCD de Limonade 2014 – 2019.....	103
4.2.3 Le plan d'investissement quinquennal (2014 - 2019)	127
5. LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN COMMUNAL.....	128
5.1 Le cadre institutionnel de mise en œuvre du PCD.....	128
5.2 Le financement du Plan Communal.....	129
5.2.1 Les ressources financières propres de la commune.....	129
5.2.2 Les ressources de transfert de l'Etat.....	129
5.2.3 Les interventions de l'administration centrale à travers le budget national.....	130
5.2.4 Les interventions des partenaires au développement dans la commune.....	130

5.2.5 La participation communautaire.....	130
5.3 Le dispositif de suivi et d'évaluation du Plan	130
5.3.1 Modalités de suivi et évaluation.....	131
5.3.2 Méthode/moyens.....	131
5.3.3 Les instruments de suivi/évaluation.....	131
5.4 Les facteurs de risque de la mise en œuvre.....	132
CONCLUSION.....	133
BIBLIOGRAPHIE.....	134
SIGLES ET ACRONYMES.....	135
ANNEXES	
Annexe 1 Méthodologie.....	136
Annexe 2 Plan d'investissement quinquennal du PCD (201420190)	142
Annexe 3 Synthèse du Plan d'investissement quinquennal du PCD (201420190).....	157
Annexe 4 et 5- Liste des membres du CDC et Règlements intérieurs du CDC.....	162

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1- Synthèse du Plan d'investissement Quinquennal (PCD de Limonade 2014 – 2019 - (en millions de gourdes.....	15
Tableau 2-Présentation physique de la commune de Limonade en 2012.....	17
Tableau 3-Calendrier saisonnier de la commune de Limonade.....	24
Tableau 4-Répartition des Bâtiments sur le territoire communal en 2003	29
Tableau 5-Liste des Catastrophes naturelles qui ont ravagé la commune.....	31
Tableau 6-Population totale de la commune de Limonade entre 1950 et 2003.....	32
Tableau 7--Population totale, population de 18 ans et plus Ménages et densités estimés en 2012.....	34
Tableau 8-Utilisation agricole du sol de la commune de Limonade.....	41
Tableau 9-Potentiel d'irrigation de la commune.....	43
Tableau 10-Caractérisation agricole des sections de la commune.....	45
Tableau 11-Effectif du cheptel de la commune	47
Tableau 12-Tronçons routiers existant et tronçons à percer.....	53
Tableau 13-Répartition des infrastructures de Justice et de Sécurité.....	56
Tableau 14-Infrastructures scolaires, nombre d'élèves et d'enseignants.....	58
Tableau 15-Répartition des infrastructures et du personnel médico-technique.....	63
Tableau 16-Budget de la commune de Limonade pour l'exercice 2011-2012	68
Tableau 17-Caractéristiques des taxes et impôts des communes.....	68
Tableau 18-Synthèse FFOM de l'aménagement communal et de l'environnement.....	72
Tableau 19-Synthèse FFOM de l'économie local.....	75
Tableau 20-Synthèse FFOM des infrastructures et des services sociaux de bas.....	80
Tableau 21-Synthèse FFOM des institutions locales.....	84
Tableau 22-Synthèse FFOM du financement du développement communal.....	87
Tableau 23-Forces, Faiblesses, Opportunités et Contraintes majeures.....	92
Tableau 24- Cadre de cohérence des orientations stratégiques communales avec les orientations stratégiques nationales et les huit (8) Objectifs du Millénaire pour le Développement.....	95
Tableau 25- Objectif global, Objectifs spécifiques et résultats attendus	99
Tableau 26- Tableau synoptique des programmes et projets du PCD.....	103

LISTE DES CARTES

1. Carte des limites administratives de la commune de Limonade.....	21
2. Carte de la classe des pentes de la commune de Limonade.....	24
3. Carte des potentialités des sols de Limonade.....	26
4. Carte de densité de l'habitat de Limonade.....	29
5. Carte de risque d'érosion du sol de monade.....	32
6. Extrait de carte – Google map 2013	53

LISTE DES PHOTOS ET ILLUSTRATIONS.

1. Photo : <i>Vue de la plaine de Limonade</i>	23
2. Photo : Un quartier de la ville de Limonade	28
3. Photo : Une population jeune.....	33
4. Photo : Classe de sérigraphie au CLAC de limonade.....	37
5. Production de bananes à Limonade.....	40
6. Photo : Plage de Bord de mer de Limonade.....	48
7. Poissons en vente au marché	48
8. Photo : Marché de Limonade	49
9. Photo : Cassaverie du marché de Limonade.....	50
10. Photo : Arbre sacré de Dereal	51
11. Photo : Aqueduc colonial.....	51
12. Photo : Université de Limonade.....	59
13. Photo : Route intérieure.....	79
14. Illustration : Extrait- loi sur les communes.....	17
15. Illustration : Localisation de la commune de Limonade.....	20
16. Illustration : Histoire de limonade.....	22
17. Illustration : Gestion budgétaire/football.....	69

Remerciements à l'équipe technique

Coordination generale:

Bertrand JOSEPH Consultant principal chargé de l'élaboration du PCD de Limonade et de la coordination générale des travaux techniques.

Coordonnateur de terrain :

Jacques JEUDY

Facilitateur de terrain :

Abner GEORGES, Responsable de la collecte des données de terrain et de la facilitation de la tenue des ateliers.

Elaboration de la matrice des programmes et projets du PCD:

Bertrand JOSEPH, Dieudonné EUGENE, Karl Arthur DAPHNIS, Pierre-Antoine SAINTILUS ; Consultants chargés de l'élaboration des programmes et projets du PCD

Logistique et administration :

KNFP/CEFCAD et Conseil municipal de Limonade

Financement :

Union Européenne et KNFP

Editeur :

Philippe FILS-AIME



MOT DU MAIRE

Ce plan communal de développement (PCD) est né d'une vision partagée de ce que sera dans 25 ans la commune de Limonade. Elle s'enonce comme suit :

Vision de développement de la commune de Limonade

D'ici les 25 prochaines années, Limonade est une commune bien aménagée en tant que cité universitaire, à économie prospère basée sur l'agriculture, où les services sociaux de base se développent dans un environnement sain, de paix et de justice sociale.

Pour traduire cette vision en réalité une participation citoyenne soutenue reste à l'ordre du jour puisqu'au fil des ans il faudra évaluer et réorienter ce PCD. En d'autres mots, il reviendra à ceux et celles qui auront à gérer la commune dans les années à venir d'en assurer la continuité quelle que soit l'équipe que la population élira à la tête de la Municipalité.

Répondre à ce défi, c'est choisir quoi faire et comment le faire.

Dans cet esprit, vous partagerez dans ce document la liste de nos choix stratégiques et notre cadre d'interventions pour la période de 2014-2019. Nous n'avons pas actuellement en caisse de quoi mettre les programmes que nous proposons en chantier. Mais nous avons chiffré nos besoins et avec ce PDC nous savons où et comment nous diriger pour trouver les ressources dont nous avons besoin.

Nous partons du bon pied. D'abord, dans sa conception, ce PDC se réclame du modèle et de la méthodologie d'élaboration de PCD fourni par notre principal interlocuteur, l'Etat haïtien (MPCE, Juin 2012), ce qui facilitera certainement le dialogue avec l'Etat central, les bailleurs de fonds internationaux et les collectivités territoriales.

Ensuite, nous avons pu travailler dans le respect le plus strict des principes de base de la représentation et de la participation ; ce document de référence est incontournable parce que justement il est le résultat des réflexions et des échanges de la population de Limonade, assistée financièrement et techniquement par le CEFCAD, le KNFP et l'UE.

A ces instances, nous exprimons notre profonde gratitude, tout en félicitant chaleureusement les animateurs et animatrices de terrain ainsi que les différentes organisations de la société civile, les opérateurs économiques, les cadres de la municipalité, les responsables et élus locaux (ASECs, CASECs) et les représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat qui ont participé à l'élaboration de ce plan de développement de Limonade.

Pour mettre en œuvre ce PDC, la Municipalité de Limonade fait appel à la participation active des ressortissants et des résidents de Limonade et sollicite l'accompagnement de l'Etat haïtien dans son ensemble, des ONG et des partenaires de développement.

Pour la Mairie de Limonade

Gérard Ulysse
Maire Principal



Municipalité de Limonade

RÉSUMÉ DU PCD

Le PCD de Limonade pour la période 2014-2019 a été élaboré dans un contexte régional marqué par de profondes mutations socio-économiques avec notamment l'implantation à Limonade de l'Université Roi Henri Christophe et à Caracol du Parc industriel.

Ce document traite de la problématique du développement territorial et socio-économique de la commune et envisage pour celle-ci des actions de redressement visant un développement équilibré et durable.

Axée sur le cadre méthodologique-type du Plan Communal de Développement élaboré par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), la méthodologie d'élaboration couvre les quatre (4) phases suivantes :

- la phase préparatoire
- la phase de l'analyse diagnostique
- la phase de la planification
- la phase de la validation

L'analyse diagnostique a révélé que Limonade est globalement caractérisée par une croissance accélérée de sa population, soit en moyenne 2,6% l'an sur la période 2003-2012. Parallèlement, on assiste à une détérioration de la production locale et à des pressions énormes sur les services sociaux de base, déjà faibles et fragiles.

Toutefois, des potentialités existent dans la commune notamment la richesse du patrimoine touristique et culturel, l'implantation de l'infrastructure universitaire Roi Henri Christophe et la proximité du parc industriel installé dans la commune de Caracol.

De plus, les participants aux ateliers ont rapporté que la fertilité des sols constitue un potentiel au développement agricole de la commune.

Pour matérialiser cette vision, les acteurs locaux ont défini 14 programmes de développement rangés sous quatre axes (économique, social, territorial et institutionnel) et sont estimés à un coût total de 593 millions et 400,000 gourdes.

La synthèse de ces programmes est ici présentée:

Tableau1- Synthèse du Plan d'investissement Quinquennal (PCD de Limonade 2014 – 2019 - en millions de gourdes)							
Axes et Programmes	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	%
AXE 1: AUGMENTATION DES REVENUS DE LA POPULATION							
1.1 Renforcement du potentiel de production agricole et de la pêche	16,7	15	12,15	6,15	4,1	54,1	9%
1.2. Développement de l'entreprenariat local et création d'emplois	12,7	11,95	6,5	2,2	2,1	35,45	6%
1.3 Promotion du tourisme durable, de l'artisanat et de la culture	7,6	11,7	7,3	5	3,4	35	6%
Sous-Total Axe 1	37	38,65	25,95	13,35	9,6	124,55	20,98%
AXE 2: RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES SOCIAUX							
2.1 Développement des infrastructures routières	4	36	40	37	36	153	26%
2.2 Amélioration de la fourniture de l'énergie électrique	2	13	3,5	6	0	24,5	4%
2.3. Amélioration des capacités de prise en charge des malades dans la commune	6,75	9,25	18,25	7,45	2,45	44,15	7%
2.4. Amélioration de l'accès à l'éducation à tous les niveaux dans la commune	20,85	27,15	17	9,95	9,9	84,85	14%
2.5. Renforcement des systèmes d'adduction d'eau potable et amélioration des services d'assainissement de la commune	11,65	8,25	9,35	4,15	3,65	37,05	6%
2.6. Développement des infrastructures de sports et de loisirs	6,9	12,1	5,9	2,4	2	29,3	5%
2.7. Promotion de la justice et de la sécurité publique	9,1	1,5	1,4	1,3	1,5	14,8	2%
Sous-Total Axe 2	61,25	107,25	95,4	68,25	55,5	386,93	65,2%
AXE 3: STRUCTURATION ET GESTION DU TERRITOIRE COMMUNAL ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE LA POPULATION							
Total 3.1. Structuration et gestion de l'espace communal	4,2	9,9	5,9	6,3	3	29,3	5%
Total 3.2. Protection de l'environnement et des bassins versants et maîtrise des risques et désastres	10,4	4,8	3,95	3	3,5	25,65	4%
Sous-Total Axe 3	14,6	14,7	9,85	9,3	6,5	54,95	9,26%
AXE 4: RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE							
Total 4.1. Promotion de la gouvernance locale et de la participation de la population locale au développement de la commune	9,55	4,5	6,7	3,8	1,7	26,25	4,42%
GRAND TOTAL (EN MILLION DE GOURDES)	122,4	165,1	137,9	94,7	73,3	593,4	100%

Le succès de ce PCD dépend entre autres de :

- l'adhésion des acteurs locaux et des partenaires accompagnateurs dans la mise en œuvre ;
- la mise en place d'un cadre institutionnel efficace placé sous le leadership du Conseil Municipal ;
- la maîtrise des risques liés au financement ;
- la bonne gouvernance locale ;
- la mise en place et le fonctionnement du dispositif de suivi et d'évaluation du PCD.



INTRODUCTION GENERALE

Aux termes des dispositions de l'article 64 du décret de Février 2006 portant sur l'organisation et le fonctionnement des communes en République d'Haïti, la commune élabore, adopte et met en œuvre son Plan Communal de Développement (PCD) avec l'appui de l'administration centrale de l'Etat.

Le PCD est un acte politique majeur mettant en perspective l'avenir de la commune et son développement dans ses composantes spatiales, environnementales, économiques, sociales, culturelles et institutionnelles. Véritable guide pour l'action, le plan se présente comme un condensé d'initiatives claires soigneusement identifiées et répondant aux besoins essentiels des populations dans le temps et dans l'espace. Il a pour finalités de:

- responsabiliser les communautés sur leur développement ;
- gérer rationnellement les ressources de la commune ;
- doter la commune d'un outil d'orientation et de cadrage de l'ensemble des actions de développement ;
- servir d'outil de mobilisation et de négociation avec les partenariats de développement.

Objectivement, le Plan Communal de Développement rend compte des actions identifiées et portées par les citoyens. En effet, le processus de sa mise au point a été entièrement participatif et a bénéficié de la mobilisation et du consensus le plus large de toutes les couches socioprofessionnelles et politiques, parties prenantes au développement de la commune.



EXTRAIT
DECRET LOI PORTANT SUR L'ORGANISATION
ET
LE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES-
FEVRIER 2006

Art. 64

Le Conseil municipal a pour attribution d'exercer les compétences de la commune telles que définies par la législation définissant le cadre de la décentralisation. De manière particulière le Conseil :

- 1) Exécute les résolutions et recommandations de l'Assemblée municipale ;
- 2) Soumet pour approbation de l'Assemblée municipale le Plan de développement de la Commune préparé par le Conseil de développement communal ;
- 3) Prépare et soumet à l'Assemblée le programme ou le plan d'investissement communal ;
- 4) Prépare et soumet à l'Assemblée les projets de budget annuel de la commune

Tout en priorisant la commune en tant qu'échelon territorial de planification, ce processus a débuté par l'élaboration des diagnostics participatifs des sections communales et du centre ville pour arriver au Plan Communal de Développement.

Il présente la vision de développement de la commune pour les 25 années à venir, incluant une première tranche opérationnelle du quinquennat de 2014-2019. On trouve dans sa première partie une description détaillée de la Commune, suivi d'un diagnostic des différents secteurs et domaines de développement, insistant sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces dans chaque domaine.

A cette séquence fait suite la problématique et les enjeux de développement de la Commune. La dernière partie du document présente les choix stratégiques et le cadre d'interventions pour la période de 2014-2019 tout en explicitant les mécanismes du dispositif de mise en œuvre et de suivi/évaluation du PCD.

1.1 Contexte et justification

Depuis la proclamation de l'indépendance le premier janvier 1804, l'Etat d'Haïti entretient une longue tradition de centralisation des pouvoirs de décision au sommet et au sein de l'Exécutif.

Cette pratique s'est consolidée malgré les grandes mutations enregistrées dans la nature de l'Etat (Empire, Royaume, République), quelque soient les chefs d'Etat et de gouvernements qui se sont succédés au pouvoir. Cette réalité a eu pour conséquence de faire de l'Etat un organe aux structures rigides peu enclin à s'adapter aux besoins locaux. L'incapacité de l'Etat et de son appareil administratif à fournir des services tant de qualité que de proximité à la population a motivé les constituants de 1987 à prescrire un nouveau mode d'organisation de l'Etat reposant sur la décentralisation, dans le cadre d'un Etat unitaire. La décentralisation conduit à un transfert de certaines tâches de l'Etat au profit des collectivités territoriales et l'établissement de la démocratie participative associant les administrés aux prises de décision.

Ce faisant, la Constitution de 1987 (et sa version amendée) confère aux communes l'autonomie administrative et financière et la compétence d'élaborer et d'exécuter leurs politiques et plans de développement dans le respect des orientations nationales. Aussi, cette constitution, dans son article 71, reconnaît à l'administration centrale de l'Etat l'impérieuse obligation de fournir aux collectivités territoriales l'appui technique nécessaire à l'accomplissement de leurs missions.

Dans cette perspective, le MPCE, organe de l'administration centrale de l'Etat chargé de définir le cadre de la planification du développement du pays, tant à l'échelle nationale, régionale que locale, a publié en juin 2012 un guide retraçant les différentes étapes

méthodologiques d'élaboration d'un plan communal. La méthodologie d'élaboration de ce PCD s'inspire des prescriptions de ce guide.

Au delà de cette exigence constitutionnelle, la démarche d'élaboration du PCD de Limonade s'inscrit également dans le cadre du projet de développement local et d'appui à la société civile de Limonade mis en œuvre par KNFP et CEFCAD et financé par l'Union Européenne.

En ce sens, ce PCD constitue le prolongement et l'aboutissement des processus de planification initiés en 2010 dans le centre ville et les sections communales avec l'appui de CEFCAD. Il répond à la nécessité d'adresser les problèmes et les besoins prioritaires de la commune et de leur trouver des solutions adéquates. Il convient de souligner que l'initiative est née dans un contexte régional particulier marqué par de profondes mutations socio-économiques avec notamment l'implantation à Limonade de l'Université Roi Henri Christophe et à Caracol du Parc industriel.

C'est dans ce contexte, quasiment supra communal, que ce PCD est en effet appelé à poser la problématique du développement territorial et socio-économique de la commune et les actions à envisager pour un développement équilibré et durable.

1.2 Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée par le Consultant pour l'élaboration du PCD de Limonade s'inspire du cadre méthodologique-type du Plan Communal de Développement élaboré par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) en juin 2012. Lancée en mai 2013 pour finalement s'achever en mars 2014, la démarche d'élaboration du PCD est constituée des quatre (4) phases suivantes :

- La phase préparatoire
- La phase de l'analyse diagnostique
- La phase de la planification
- La phase de la validation

Une description plus détaillée de cette approche ainsi qu'un résumé des difficultés rencontrées et limites de la portée de l'étude peut être consultée en annexe

2. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

2.1 Le cadre physique et l'environnement



et de Quartier-Morin

La commune de Limonade est située à environ 13 km à l'est de Cap-Haitien dans la zone géographiquement homogène de la vaste plaine du nord, entre 19° 37' 53" de latitude nord et 72° 05' 33" de longitude ouest d'une part, et s'élève à une altitude moyenne de 22 mètres, d'autre part. Elle est bornée au nord par l'Océan Atlantique ; au sud, par les communes de Sainte-Suzanne et de Grande Rivière du Nord ; à l'est par les communes de Caracol, Sainte-Suzanne et de Trou-du-Nord et à l'ouest par les communes de Grande Rivière du Nord

2.1.1 La localisation géographique et la délimitation administrative de la commune

La commune de Limonade s'étend sur une superficie de 131.9 km² et fait partie du département du Nord et de l'arrondissement du Cap-Haitien qui comprend les communes du Cap-Haitien, de Limonade et de Quartier-Morin.

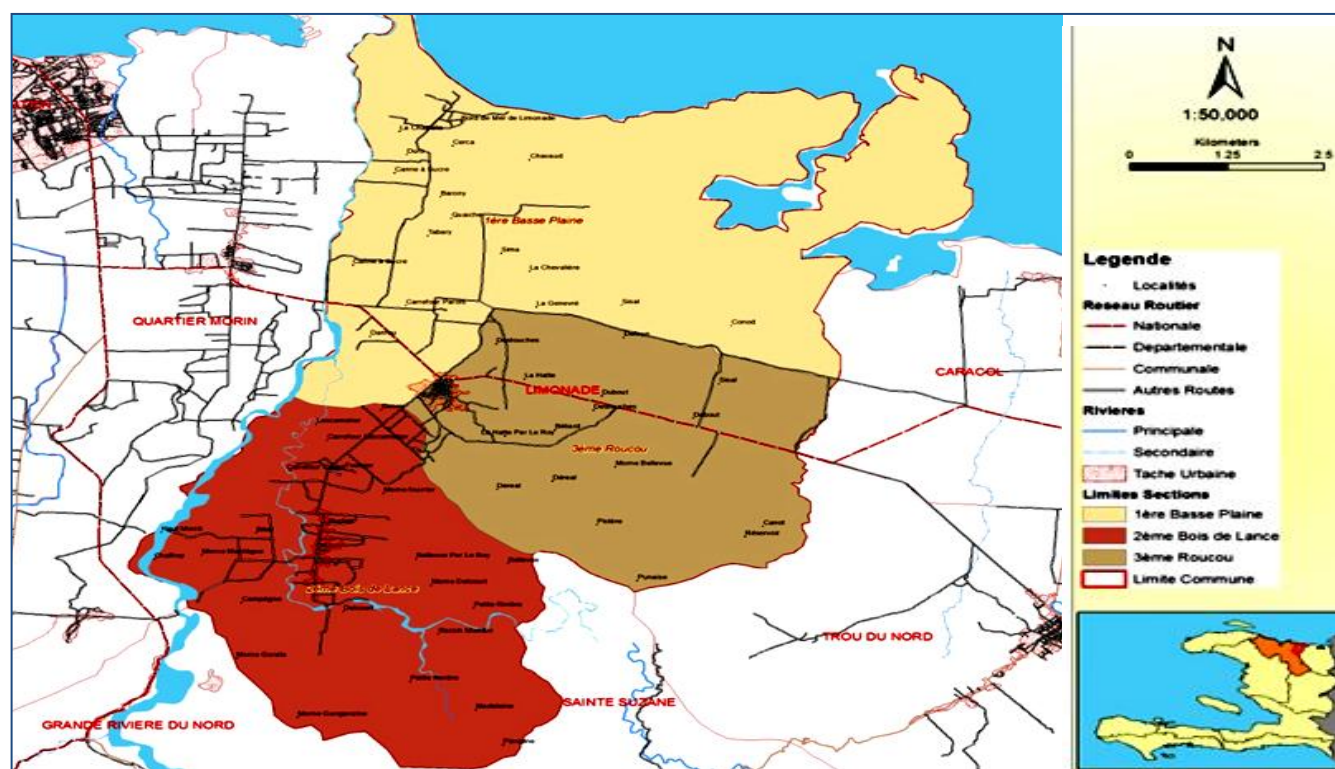
Elle est subdivisée en trois sections communales : 1^{ère} section Basse Plaine, 2^{ème} section Bois de Lance et 3^{ème} section Roucou. Elle comprend aussi la ville de Limonade et un quartier, Bord de Mer de Limonade, qui relève de la première section communale Basse Plaine. La population, estimée en 2012 à hauteur de 52.625 habitants par l'IHSI, est regroupée dans 93 habitations.

Tableau 2: Présentation physique de la commune de Limonade en 2012

UNITE GEOGRAPHIQUE	MILIEU DE RESIDENCE	POPULATION TOTALE	SUPERFICIE EN KM2	DENSITE
Commune de Limonade		52 625	131.90	399
Ville de Limonade	Urbain	17 556	1.69	10 388
Quartier Bord de Mer de Limonade	Urbain	1 319	0.23	5 735
1re Section Basse Plaine	Rural	16 518	58.55	282
2e Section Bois de Lance	Rural	11 363	39.27	289
3e Section Roucou	Rural	24 744	34.08	726

Source : IHSI, 2012

1-Carte des limites administratives de la commune de Limonade



Source : CNIGS, 2013

2.1.2 Résumé de l'histoire de la commune

On retrouve à Limonade les vestiges d'une histoire riche de turbulences. Le 24 décembre 1492, c'est au large de la localité de Bord de Mer que fait naufrage la Santa Maria, navire amiral de Christophe Colomb lors de son premier voyage en Amérique. Avec le concours du Cacique du Marien Guacanagaric et de ses hommes.

Colomb récupère ce qui reste du navire et implante le Fort de la Navidad. Le premier établissement européen sur le continent américain a donc eu lieu sur le site du village actuel d'En Bas Saline. En raison de la présence sur les lieux de nombreux citronniers les Espagnols nommèrent la région "Puebla Limon", qui deviendra plus tard "Limonade".



Timbre Haïtien, émis en 1970, commémorant le Fort La Navidad, - d'après un dessin à la main de Christophe Colomb. Collection Scott# 641

La ville de Limonade fut fondée sur le site d'un village indien. Sur ce même site, deux siècles auparavant, les conquérants espagnols avaient construit l'établissement colonial de « Puerto-Real », l'une des 15 premières d'une chaîne de fortifications construites par l'Espagne dans le cadre de la structuration de son empire d'Amérique.

On est en pleine période de conquête française lorsqu'en 1670 le premier gouverneur général de Saint-Domingue, Bertrand d'Ogeron de La Bouère, fait exécuter une ordonnance royale donnant l'ordre de construire le quartier du Cap et de Limonade. Six ans plus tard, en 1676, la ville de Limonade recevait ses premiers habitants.

Après le Traité de Ryswick en 1697, par lequel l'Espagne cède à la France la partie ouest de Saint-Domingue, Limonade connaît un développement rapide : les sucreries s'y multiplient, en même temps que commence l'importation d'esclaves d'Afrique. L'usine sucrière Welsh à Limonade, fermée après la chute des Duvalier en 1986, témoigne du potentiel sucrier de cette région.



Gravures de l'Hollandais Theodore de Bry, (1550) dénonçant la mise en esclavage des populations indiennes et les excès de la colonisation espagnole.

La période haïtienne est marquée par la figure de François Capois (surnommé Capois-La-Mort), un officier de l'armée indépendantiste d'Haïti qui s'illustra lors de la Bataille de Vertières, en 1804. Né en 1766 à Port-de-Paix, il fut assassiné en 1806 près de Limonade dans une localité qui prit dès lors le nom de " Fossé Capois ". Limonade fut élevée au rang de chef-lieu de commune en 1864.



Général François
Capois

2.1.3 Le relief, le climat et le calendrier saisonnier

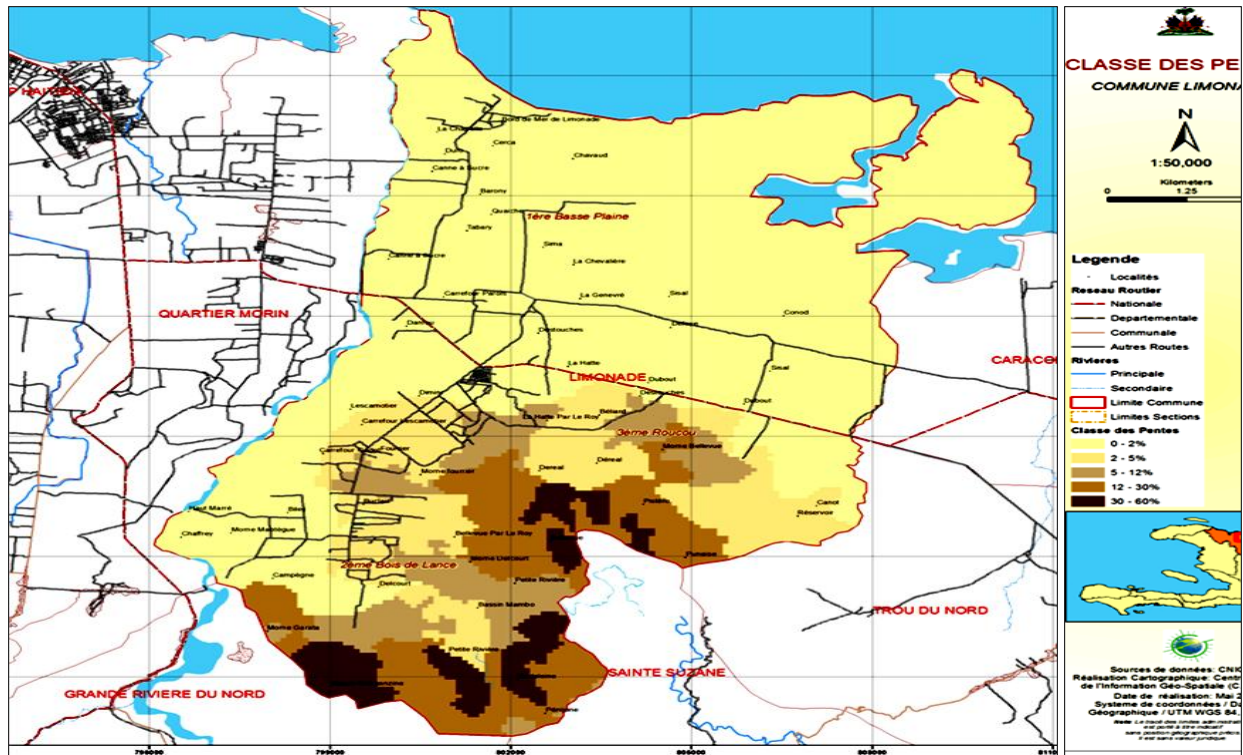
Le relief de la commune de Limonade est peu accidenté. Commune côtière, elle s'enfonce profondément dans les terres et son relief dominant est la plaine (plus de 80% de sa superficie totale). En effet, le quartier de Bord de Mer de Limonade, le centre ville et la 1^{ère} section présentent totalement une géomorphologie de plaine, avec seulement 3% de pentes faibles. La 2^{ème} section et la 3^{ème} section sont constituées elles aussi majoritairement de plaines agricoles sèches.

Cependant des montagnes humides s'élèvent à la limite des communes adjacentes de Grande Rivière du Nord, de Trou du Nord et de Sainte Suzanne. On peut citer notamment les mornes Garata, Ganganzine, Punaise et Bellevue.



1- Vue de la plaine de Limonade. Site de l'Université Henry Christophe de Limonade (site universitaire de Limonade. mangodhaiti.blogspot.com)

2- Carte de la classe des pentes de la commune de Limonade



Source : CNIGS, 2013

Dans la commune de Limonade, la saison sèche couvre la période de juin à août et la saison pluvieuse dure de septembre à janvier avec des précipitations oscillant en moyenne autour de 1385 mm. Les mois de novembre et de décembre sont généralement les plus arrosés dans l'année. De Février à Mai, entre la saison sèche et la saison pluvieuse, Limonade connaît une période de forte variabilité climatique due aux effets des alizés. D'autre part, d'une année à l'autre, le volume des précipitations peut varier dramatiquement ; ainsi les risques d'un échec total ou partiel des cultures pluviales pour les saisons d'automne (de Septembre à Février) et de printemps (de Février à Juin) sont respectivement de 15 % et 44 % à Limonade d'après le livre blanc du département. Une irrigation de complément permettrait certainement de se prémunir contre ces risques.

Tableau 3 : Calendrier saisonnier de la commune de Limonade

Mois	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec
Saisons	Saison pluvieuse					Saison sèche			Saison pluvieuse		Fortes pluies	
		Saison sèche										

Source : Agrisud, Plan de Sécurité Alimentaire – Nord d'Haïti, Limonade Janvier 2013

2.1.4 Les ressources en eaux

Avec des précipitations annuelles variant en moyenne autour de 1385 mm, la commune de Limonade possède un potentiel hydrographique très riche.

Ce réseau est composé principalement de deux rivières qui affichent un débit continu pendant presque toute l'année : celle de grande rivière du Nord et celle de la petite rivière de Limonade.

Il comprend aussi une dizaine de puits (ordinaires et artésiens), une quarantaine de pompes à bras et une station de pompage d'eau potable au centre ville. Il est complété par environ quatorze (14) sources et treize (13) lagons. Par ailleurs, les ressources en eau souterraine sont considérables.

2.1.5 Les potentialités des sols

Les sols de la plaine de Limonade sont d'excellentes qualités et d'une grande plasticité, réclamant de ce fait des méthodes d'exploitation et de labour élaborées pour optimiser le rendement des cultures.

La bande adjacente frontalière aux mangroves est hydromorphe ; ces sols se prêtent à la riziculture et aux cultures dessaisonnées à forte productivité.

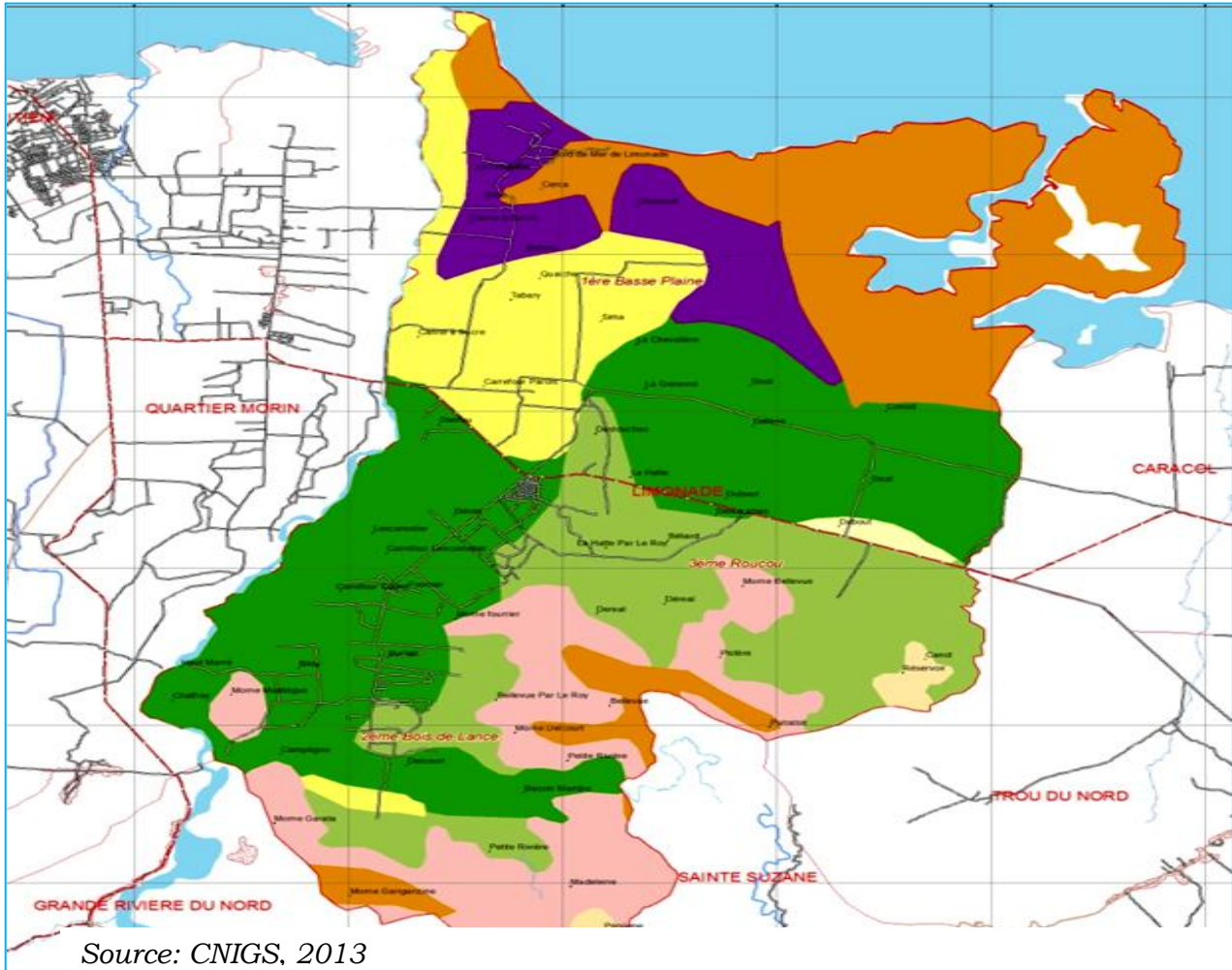
Les sols du Bord de Mer de Limonade sont constitués par des alluvions déposés par la Grande Rivière du Nord. Des incursions marines ont remanié les alluvions, étalant par endroit des sédiments argileux qui s'imbriquent de façon complexe entre les dépôts sableux.

La zone est globalement sableuse et a des aptitudes à la culture des bananiers. La totalité des terres est soumise aux inondations saisonnières ; les dépôts laissés à chaque inondation renouvellent constamment la fertilité des sols. A cet effet, il convient de remarquer que la zone bordant le littoral du bord de mer n'est pas d'excellente qualité à cause des dépôts de sel laissés par les incursions marines.

Sur un autre registre, les zones montagneuses humides sont de qualité agricole limitée mais se prêtent néanmoins à la culture des denrées vivrières.

L'érosion hydrique jointe aux mauvaises pratiques culturales et la coupe abusive des arbres forestiers favorisent la dégradation des sols.

3- Carte des potentialités des sols de Limonade



2.1.6 Les mines et les carrières

Un important gisement de sable et de gravier est exploité sur les berges de la grande rivière du nord à proximité des localités de La tannerie et de Pont paroiss.

Il existe également une exploitation de remblais et de roches dans les environs de Dubout et de Bassin Mambo. Dans la zone côtière de Bord de mer des pratiques de stockage pour la vente de roches décoratives provenant des récifs coralliens avoisinants on été signalées sans toutefois en préciser ni l'ampleur ni l'impact réel sur la faune marine.

Aucune de ces exploitations ne suivent les règles de protection durable de l'environnement, aucune d'entre elles ne paient de taxes à la commune et aucune étude n'a été effectuée pour déterminer l'existence éventuelle d'autres mines.

Ces exploitations génèrent des revenus relativement bas pour des exploitants privés non organisés. Les contraintes majeures au développement de l'exploitation des carrières sont les suivantes :

- la faible organisation des exploitants qui réduit les marges des recettes et favorise une exploitation irrationnelle des gisements ;
- le manque de moyens financiers des exploitants pour l'acquisition de matériels et équipements d'extraction appropriés ;
- l'insuffisance des mesures et des moyens de l'Etat pour promouvoir une exploitation rationnelle des carrières et valoriser d'autres sites miniers.

2.1.7 Structuration de l'espace communal

Etablir les différentes modes d'occupation et d'organisation sociale de l'espace communal, déterminer le regroupement de la population, inventorier la répartition des infrastructures administratives et socio-économiques, tout cela relève de l'analyse spatiale.

A Limonade, l'analyse spatiale dénote deux grandes tendances de distribution de la population et de leurs activités : une partie rurale et une partie urbaine. La zone à dominante rurale, et à vocation agricole, regroupe près de 70% de la population dispersée dans plus de 90 habitations.

Cette zone est caractérisée par une carence prononcée en services de base (eau potable, éducation, santé...). Les agglomérations urbaines formées, d'une part, par le centre urbain regroupant les grands centres administratifs et commerciaux, situé dans la 3^{ème} section Roucou avec des extensions vers les deux autres sections et d'autre part le Quartier de Bord de Mer doté d'un paquet minimum de services publics : sous-commissariat, tribunal de paix et état civil.

La cité universitaire de Limonade est appelée à accueillir une grande communauté estudiantine et à générer d'autres activités dont les retombées se répercuteront dans tous les domaines. Signe sans doute de temps à venir, une agglomération s'amplifie anarchiquement dans les environs de l'université du Roi Henri Christophe. L'aménagement du territoire devient une priorité communale de premier ordre compte tenu du rôle régional voire national de cette université.

2.1.8 L'habitat et le logement



Un quartier de la ville de Limonade- Photo CEF CAD 2013

En 2003, une population de 42.530 habitants est répartie dans 8.691 bâtiments dans la commune de Limonade ; chaque bâtiment abritant en moyenne 5 habitants (IHSI, 2003). La densité de l'habitat de la commune est de 66 habitants/km².

Mais, à Limonade, l'habitat est surtout concentré au niveau de la ville et dans le quartier du Bord de Mer de Limonade : on a recensé respectivement 1724 bâtiments sur une superficie de 1,69 km² (densité habitat : 1020 habitats/km²) dans la ville et 139 bâtiments sur une superficie de 0.23 km² (densité habitat : 604 habitats/km²) dans le quartier du Bord de Mer. Les bâtiments sont surtout des maisons basses avec des façades en béton mais dans les milieux ruraux on trouve surtout des taudis. Les maisons sont construites anarchiquement et ne respectent aucune norme d'urbanisation.

Sur le territoire des sections communales, les habitations sont surtout dispersées sur le territoire; limitant de ce fait la fourniture éventuelle des services de base à ces populations. Seuls les ménages du centre ville de la commune ont accès à un réseau d'eau potable et au courant électrique.

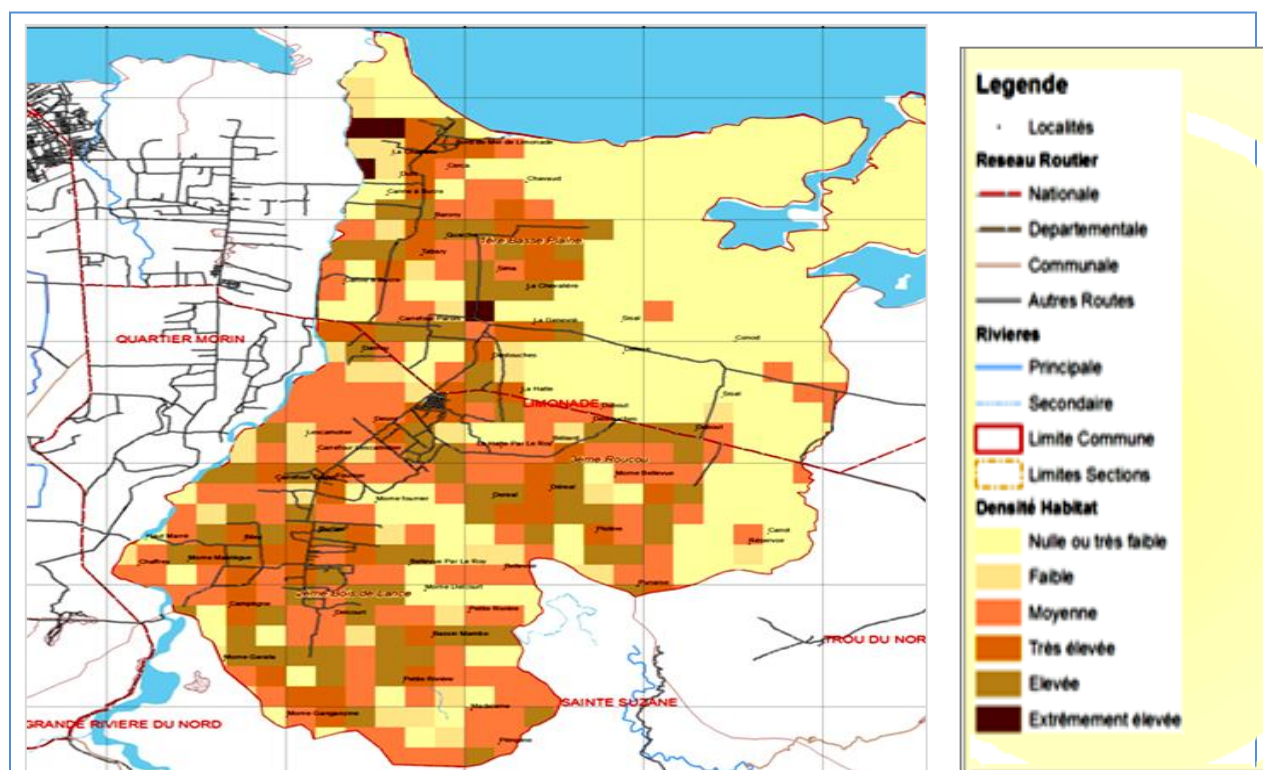
Aucune donnée formelle n'est disponible sur le prix moyen du logement dans la commune. Cependant, la tendance des prix est exagérément à la hausse depuis l'implantation de l'Université Roi Henri Christophe et du Parc industriel de Caracol qui entraînent des spéculations sur le logement et le foncier. La commune ne dispose pas de schéma d'aménagement communal ni de plan directeur d'urbanisme, ni non plus de règlements de zonage en vigueur.

Tableau 4 : Répartition des Bâtiments sur le territoire communal en 2003

COMMUNE	SECTION COMMUNALE	VILLE/ QUARTIER	SUPERFICIE (KM ²)	BATIMENTS	MENAGES	POP.
Limonade	1ère Basse Plaine	1ère Basse Plaine	57.13	2 298	2 348	10 852
	2ème Bois de Lance	2ème Bois de Lance	39.27	2 431	2 137	11 020
	3ème Roucou	3ème Roucou	33.56	2 099	2 019	10 859
	1ère Basse Plaine	Quartier Bord de Mer	0.23	139	147	682
	3ème Roucou	Ville de Limonade	1.69	1 724	2 000	9 117
Total			131.9	8 691	8 651	42 530

Source : IHSI, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2003

4- Carte de densité de l'habitat de Limonade



Source : CNIGS, 2013

2.1.9 L'environnement

La situation environnementale de la commune est très alarmante à cause des grandes menaces naturelles aggravées par les actions anthropiques - celles des hommes. Il faut aussi mentionner le niveau élevé de pauvreté, la vulnérabilité sociale et le manque de sensibilisation sur l'environnement.

A Limonade, le déboisement contribue à restreindre la qualité et la quantité d'eau disponible pour la population et accélère l'érosion des sols. Les arbres sont coupés et déracinés autant pour étendre les surfaces cultivables que pour la fabrication du charbon de bois. Dans les zones à relief accidenté de la commune les fortes précipitations intensifient particulièrement l'érosion des sols vulnérables.

Dans les zones de plaine dépourvues de couverture végétale, les eaux de ruissellement accentuent les pertes considérables de sols, contribuent à leur appauvrissement et provoquent des diminutions de productivité. Finalement, les pratiques culturales et les défrichages continus favorisent également la dégradation du sol et de la végétation.

La pollution du sol et des eaux se manifeste essentiellement par la dissémination anarchique des bidons et des sachets plastiques à biodégradabilité lente et difficile dans les jardins, sur les routes et les plages. Elle se manifeste aussi par la présence de dépôts d'immondices sauvages localisés dans la banlieue du littoral, à l'embouchure de la grande rivière du nord et au niveau du centre ville. Cette pollution est également due aux déchets et aux ordures ménagères ; aucune décharge publique n'est aménagée, aucun plan n'est mis en place pour la collecte et le recyclage.

2.1.10 Les risques naturels et les désastres

Située sur la trajectoire de la faille sismique Septentrionale, la commune de Limonade présente un très grand risque sismique accompagné de fortes probabilités de tsunami. Les derniers tremblements de terre périodiques le long de cette faille remontent aux années 1842, 1887 et 1904.

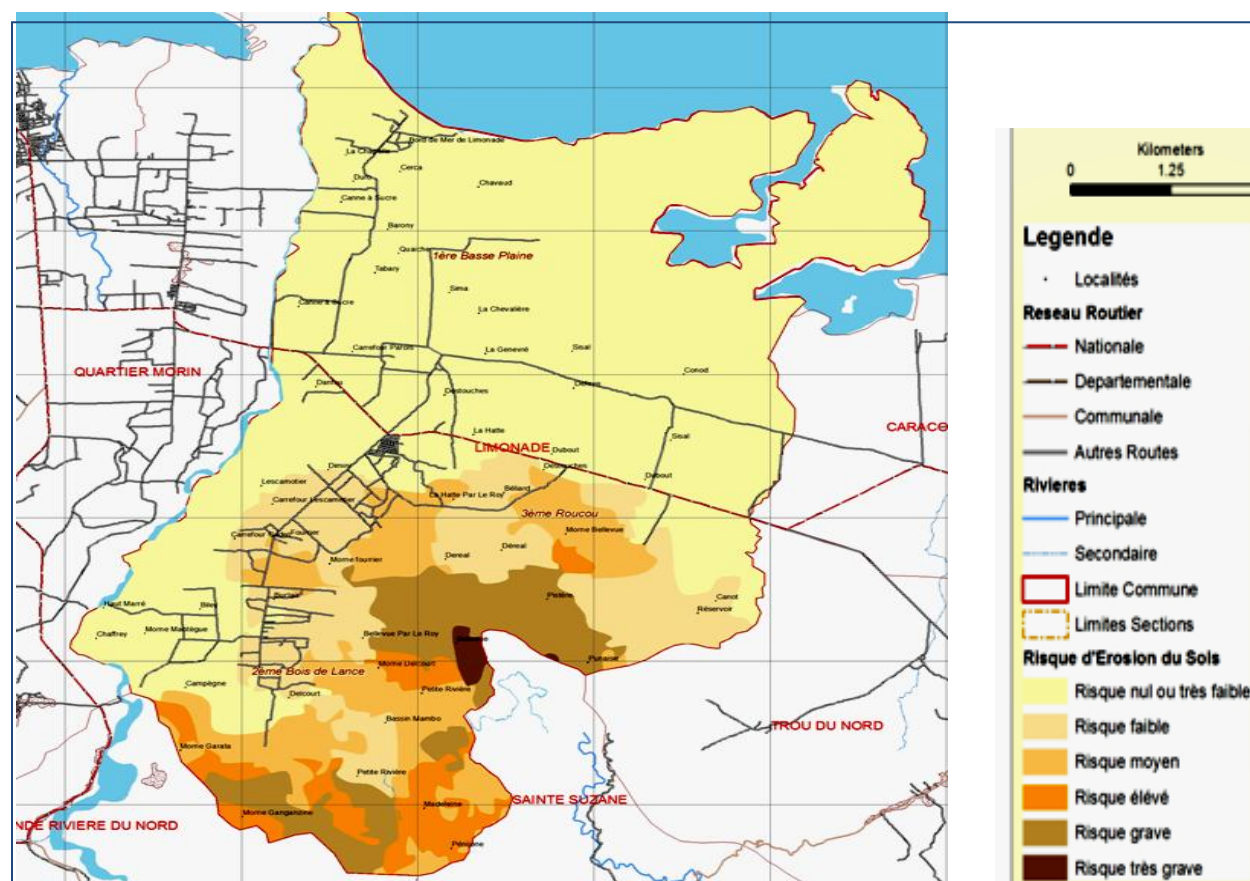
Sans pouvoir donner de dates précises, les experts s'accordent pour reconnaître l'imminence de secousses sismiques dans la région dans un avenir pas trop lointain. La gravité de la menace provient du fait que les constructions ne respectent aucune norme parasismique. Le tableau suivant présente une liste de cataclysmes naturels qui ont ravagé la commune durant cette dernière décennie.

Tableau 5 : Liste des Catastrophes naturelles qui ont ravagé la commune

Catastrophes	Zones touchées	Date	Remarques
Cyclone	3e Section Roucou	1er et 2 Nov. 2000	Le cyclone a détruit des maisons et des animaux ont péri.
Cyclone	2e Section Bois de Lance	Juin et Juillet 2002	Le cyclone a détruit des maisons et des animaux.
Gros vent	3e Section Roucou	Mai 2005	Les arbres, les maisons et les plantations furent détruits.
Gros vent	2e Section Bois de Lance	Juin et Juillet 2002	Les arbres, les maisons et les plantations furent détruits.
Eboulement	2e Section Bois de Lance	2002 et 2005	La route a été endommagée.
Inondation	Ville	1er et 2 Nov. 2000	Le bétail a subi des pertes, les maisons endommagées, des plantations ont été détruites.
Inondation	2 ^e Section Bois de Lance	Juin 2005	idem
Inondation	3 ^{ème} Section Roucou	1er et 2 Nov. 2000	Le bétail a subi des pertes, les maisons endommagées, des plantations ont été détruites et des pertes en vie humaine.
Inondation	1 ^{ère} Section Basse Plaine	1er et 2 Nov. 2000	Le bétail a subi des pertes, les maisons endommagées, des plantations ont été détruites et des personnes y ont péri.
Grande sécheresse	3 ^{ème} Section Roucou	2000	La sécheresse a conduit à la perte des plantations, au tarissement des sources et des rivières, à la réduction de la production animale.
Grande sécheresse	Quartier du Bord de Mer de Limonade	1999, durée 6 mois	La sécheresse a conduit à la perte des plantations, au tarissement des sources et des rivières, à la réduction de la production des animaux.
Grande sécheresse	2 ^{ème} Section Bois de Lance	Avril, Juillet 2004	La sécheresse a conduit à la perte des plantations, au tarissement des sources et des rivières, à la réduction de la production des animaux.

Source : IHSI, *Inventaire des Ressources et des Potentialités d'Haïti*, 2005

5. Carte de risque d'érosion du sol de Limonade



Source : CNIGS, 2013

2.2 Le contexte humain

2.2.1 Evolution de la population de 1950 à 2005

L'analyse de la dynamique démographique permet de suivre l'évolution de la population et les problèmes qui l'accompagnent. Tout comme dans l'ensemble du pays, la répartition de la population de la commune est très inégale ; majoritairement concentrée en milieu rural, cette frange de la population a un accès très limité au minimum des services collectifs urbains. Entre 1950 et 2003, la population de la commune de Limonade passe de 17.554 à 42.530 personnes, soit un taux d'accroissement de 58,72% pour la période.

Tableau 6 : Population totale de la commune de Limonade entre 1950 et 2003

1950	1971	Taux d'accroissement (1950-1971)	1982	Taux d'accroissement (1971-1982)	2003	Taux d'accroissement (1982-2003)
17554	26850	34.5%	27965	4%	42530	34.25%

Source: IHSI, RGPH (1950, 1971, 1982, 2003)

En 2005, Limonade compte 43.622 habitants dont 51,0% de femmes. Le rapport de masculinité était de 98 hommes pour 100 femmes. Environ 76,0% de la population de la commune réside en milieu rural. Pour une superficie de 131.9 km², la densité de population de la commune est de 330 habitants/km². Sa répartition par grands groupes d'âges : 38,2% ont moins de 15 ans; 53,5% sont âgées entre 15 - 64 ans et 6,5% sont âgés de 65 ans et plus.

2.2.2 Estimation et structure de la population en 2012

En 2012, la population des différentes unités géographiques de la commune selon le milieu de résidence a été estimée à hauteur de 52.625 habitants dont 27.196 sont âgés de 18 ans et plus qui représente du coup, à quelques ajustements près, la population de la commune en âge de travailler.

La densité de population est de 399 habitants / km², mais l'on peut observer une pression démographique énorme au niveau du centre urbain qui a une densité de 10.388 habitants / km².

Toujours pour 2012, l'évolution des ménages atteindrait le niveau de 10.840, soit une taille moyenne de 4,85 habitants par ménage. L'ordre de peuplement des sections communales serait respectivement de 16.518 habitants pour la 1ère section, 11.363 habitants pour la 2ème section et 24.744 habitants pour la 3ème section.



3- Une population jeune : 38,2 % des Limonadiens sont âgés` de moins de 15 ans- Photo CEF CAD 2012

La majeure partie de la population se trouve en milieu rural, soit un taux de 64%, cependant il faut remarquer que ce taux diminue par rapport à l'année 2005 qui était de 76% ; ce changement confirme une tendance à l'accélération de la migration des campagnes vers les villes pour cette période.

Tableau 7 : Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimés en 2012

UNITE GEOGRAPHIQUE	MILIEU DE RESIDENCE	POPULATION TOTALE	NOMBRE DE MENAGES	SUPERFICIE EN KM2	DENSITE	POPULATION 18 ANS ET PLUS
Commune de Limonade		52 625	10 840	131.90	399	27 196
Ville de Limonade	Urbain	17 556	3 850	1.69	10 388	8 688
Quartier Bord de Mer de Limonade	Urbain	1 319	284	0.23	5 735	618
Sections rurales	Rural	33 750	6 706	129.98	260	17 890
Sections communales		52 625	10 840	131.90	399	27 196
1re Section Basse Plaine	Urbain	4 004	864	1.16	3 452	1 955
1re Section Basse Plaine	Urbain	1 319	284	0.23	5 735	618
1re Section Basse Plaine	Rural	11 195	2 422	57.16	196	5 908
2e Section Bois de Lance	Rural	11 363	2 203	39.27	289	6 201
3e Section Roucou	Urbain	13 552	2 986	0.53	25 570	6 733
3e Section Roucou	Rural	11 192	2 081	33.55	334	5 781

Source : IHSI, Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, Janvier 2012

2.2.3 Le phénomène migratoire dans la commune

2.2.3.1 La migration ruralo-urbaine

Beaucoup plus importante que la migration inter rurale, la migration ruralo-urbaine est l'aboutissement de la crise agricole et de la limitation des services dans les milieux ruraux - le minimum d'infrastructures et d'équipements de base se trouvant dans le centre urbain. La tendance à la migration ruralo-urbaine est beaucoup plus poussée dans les 2^{eme} et 3^{eme} sections communales. En conséquence, on voit alors apparaître d'une part, de vastes espaces de marginalisation où la main d'œuvre s'effrite et les producteurs agricoles s'appauvrissent, et d'autre part des espaces désorganisés à population dense.

2.2.3.2 La migration intra régionale

A l'intérieur de la région du Nord, les Limonadiens émigrent vers Cap-Haitien qui accueille des travailleurs et des étudiants de cette commune. La deuxième cible de déplacements de la population de la commune serait le nord-est (Ouanaminthe) ; les migrants y séjournent dans un premier temps pour s'adonner à des activités commerciales et finissent par y élire domicile.

2.2.3.3 La migration internationale

La recherche d'emplois et la soif d'éducation alimentent un flux migratoire assez important vers d'autres pays comme la République Dominicaine et les Etats-Unis d'Amérique. A l'évidence, qu'il soit issu d'une agglomération urbaine ou rurale c'est le désir de sortir de la situation de misère généralisée dans laquelle il se trouve qui pousse le Limonadien à partir. A noter que la migration estudiantine est surtout canalisée vers la République Dominicaine.

2.2.3.4 Quelques tendances difficiles d'avenir

Avec l'installation récente de deux infrastructures socio-économiques dans la région nord, spécifiquement, le parc industriel de la commune voisine de Caracol et l'université Roi Henri Christophe à Limonade, deux causes majeures de l'exode en Haïti sont en voie d'atténuation: l'emploi et l'éducation universitaire.

L'implantation de ces infrastructures aura des incidences certaines sur la redistribution de la population. Déjà une canalisation du flux migratoire vers ces zones se fait sentir ; travailleurs et étudiants viennent grossir le lot de la population de la commune, sans planification aucune.

Cette situation alarmante nous rappelle la nécessité de mettre en œuvre une politique globale et volontariste de développement régional et d'aménagement du territoire.

2.3 L'environnement institutionnel et la gouvernance locale

2.3.1 Les Elus locaux

La Constitution définit trois niveaux de Collectivité Territoriale qui sont le département, la commune et la section communale. Chaque Collectivité est administrée par un organe exécutif : le Conseil ; et par un organe délibérant : l'Assemblée.

Le rôle et les fonctions des élus locaux sont définis par la constitution de 1987 amendée et d'autres lois en vigueur (loi du 22 octobre 1982 sur la commune, loi du 4 avril 1996 sur la Collectivité Territoriale de Section Communale, décret du 2 juin 2006 sur la Collectivité Territoriale de Commune).

Selon ces prescriptions, la commune, en tant que regroupement de Sections Communales, est administrée par les organes suivants: le Conseil Municipal, l'Assemblée Municipale, le(s) Délégué(s) de ville, les Conseils d'Administration des Sections Communales et les Assemblées des Sections Communales.

Pour mieux saisir la structuration des entités communales, des informations supplémentaires sont fournis en annexe.

2.3.2 Les services territorialement déconcentrés de l'Etat

La déconcentration est une technique d'organisation des administrations qui consiste à distribuer les agents et les compétences au sein d'une *même personne morale*, depuis une administration centrale vers ses services déconcentrés.

Placés sous la coordination de la Vice-délégation du Cap-Haitien, les Ministères dont les services déconcentrés sont effectivement représentés dans la commune de Limonade sont :

- Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) à travers le Bureau Agricole Communal (BAC) ;
- Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), à travers le Bureau d'Inspection Scolaire (BDS) ;
- Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) ;
- Le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) est présent à travers les tribunaux de paix, le commissariat de police et l'état civil ;
- La Direction Générale des Impôts (DGI) est aussi présente dans la commune et assure la collecte des taxes et impôts.

2.3.3 Les associations de la société civile

Dans la commune de Limonade, il existe beaucoup d'associations et groupements traditionnels de travailleurs agricoles.

Les structures de ces organisations restent cependant très faibles, beaucoup d'entre elles ne sont pas bien connues même dans leurs localités et elles n'existent qu'avec un nom et un leader. Certaines d'entre elles n'ont aucune reconnaissance légale ni du Ministère des Affaires Sociales, ni de la Mairie de la Commune.

Les activités d'un nombre substantiel de ces associations se confinent au niveau du bourg et de ses environs immédiats. Ces activités couvrent plusieurs domaines : développement local, services agricoles (transformation, stockage, élevage, semence), services sociaux (école, alphabétisation, santé), protection de l'environnement (conservation de sols, reboisement) et infrastructures (routes, assainissement).

Parmi les associations les plus actives ayant acquis une certaine expérience dans la conduite de projets, nous pouvons citer : Association des producteurs de lait de Limonade (APWOLIM), Association des Femmes de Limonade pour le Développement de la Production Agricole et l'Artisanat (AFLIDEPA), le Rasanbleman Oganizasyon Peyizan Limonad (ROPL), le Rasanbleman Fanm Vanyan Limonad (RAFAVAL), etc.

Beaucoup de ces organisations sont aussi membres d'espaces de concertation tels les Makòn ou les Comités d'Initiatives (CI) des sections communales. Les Makon sont des entités initiées à Gros-Morne par KNFP et répliquées à Limonade dans le cadre du projet de développement local. Les CI sont des structures communautaires ayant reçu une formation dans le cadre du programme de formation civique et de renforcement de capacités menées par le CEFCAD et antérieurement par le NDI.

2.3.4 Les ONG et autres institutions d'appui intervenant dans la commune

La commune de Limonade a bénéficié l'appui de plusieurs projets de développement mis en place par des organisations non gouvernementales. Parmi ces dernières, l'on peut citer : VETERIMED, CESVI, Songe Ayiti, KNFP, CEFCAD, Agrisud International, Oxfam du Québec, GRADES, etc.

Leurs cibles d'interventions touchent la production végétale, la production animale, le crédit, l'éducation, la santé et le renforcement des capacités des structures communautaires et des administrations locales. Durant cette



4- Classe de Sérigraphie artistique dispensé par le CEFCAD au local du CLAC de Limonade, avec un financement de la IISAIT - 2012

dernière année, on a observé un certain ralentissement de leurs interventions dans la commune.

2.3.5 L'équité de genre

Aucune femme ne détient de poste au niveau des institutions locales décentralisées (Conseil Municipal et Cadres supérieurs de l'administration communale, CASECS et ASECS). Elles sont toutefois représentées dans les associations et les mécanismes de participation citoyenne (CDC, CDSC, Makon, Comités d'Initiatives). Le CDC compte parmi ses membres des représentantes des femmes qui portent les revendications de ces dernières. Il existe également dans la communauté plusieurs organisations féminines, telles que : l'Association des Femmes de Limonade pour le Développement de la Production Agricole et l'Artisanat (AFLIDEPA), le Rasanbleman Fanm Vanyan Limonad (RAFAVAL), l'Oganizasyon Fanm Vanyan Limonad (OFAVAL) et autres groupements de femmes.

Concernant les violences à l'encontre des femmes, les informations provenant des participants aux ateliers laissent penser que ce problème est limité. Enfin, pour ce qui est du travail, il n'existe pas dans la commune de contraintes formelles à l'endroit des femmes. Généralement, elles travaillent dans le secteur informel, exerçant des activités commerciales à faible revenu devant chez elles, sur le trottoir ou au marché. Quoiqu'il en soit, au niveau de l'Université de Limonade par exemple seulement 20 à 30 % des étudiants sont des femmes selon le témoignage de certains professeurs.

2.4 Les activités économiques

Les activités génératrices de revenus dans la commune de Limonade tournent autour du commerce, dans une moindre mesure de l'élevage et de la pêche, mais essentiellement 85% des ménages tirent leur revenu de la production végétale. Toutefois il existe d'autres créneaux de développement dans d'autres domaines, notamment dans le tourisme. Les infrastructures économiques et financières sont nettement insuffisantes pour insuffler le développement de la commune. Elles sont constituées de caisses populaires, de coopératives de commercialisation, d'une multitude de petites boutiques, de marchés, etc.

2.4.1 La production végétale

2.4.1.1 La politique nationale du secteur agricole

Le développement du secteur agricole est une responsabilité d'Etat. Ainsi, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) a l'obligation de piloter et de mettre en œuvre la politique nationale du secteur agricole telle que formulée dans le *document de Politique de Développement Agricole de 2010-2025*, qui s'inscrit dans une vision à long terme d'une agriculture :

- moderne, agro-écologique, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé ;
 - productive et compétitive sur le marché local et sur le marché international, permettant d'assurer la sécurité alimentaire de la population ;
 - procurant des revenus décents à ses actifs ;
 - soucieuse de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles ;
 - dégageant des excédents pour le fonctionnement des entreprises agro-alimentaires
- La politique agricole est articulée autour des objectifs suivants :

La politique agricole de l'Etat Haïtien

L'objectif global visé par la mise en œuvre de la politique agricole est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population haïtienne et au développement social et économique du pays.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques suivants sont visés :

- Le taux de couverture de la consommation nationale par la production nationale passe de 45% à 70% ;
- Le secteur agricole compte environ 500.000 exploitations procurant un revenu décent aux exploitants ;
- La couverture des importations par les exportations agricoles passe de « 5% » (chiffre de 2009) à 50% en 2025 ;
- La part de l'assolement couvert par des cultures annuelles sarclées dans les zones de colline et de montagne est fortement réduite.

Ces objectifs rencontrent les préoccupations du Plan Stratégique de Développement d'Haïti « pays émergent en 2030 » qui donne une allure opérationnelle à cette vision en envisageant de mettre en œuvre quatre sous-programmes :

- Encadrer les pratiques de l'agriculture et de l'élevage ;
- Faciliter l'accès au matériel et aux intrants agricoles ;
- Construire et réhabiliter des systèmes d'irrigation ;
- Mettre en place une chaîne d'entreposage pour les intrants et les produits agricoles.

2.4.1.2 Le foncier et le mode de faire-valoir des parcelles dans la commune



*La production de bananes est la plus importante source de revenus pour les agriculteurs de Limonade-
Photo CEFCAD 2012*

La situation foncière de la commune, à l'image de la structure agraire nationale, est caractérisée par la faible taille des exploitations agricoles, des difficultés d'accès de plus en plus importantes, la prédominance de modes de gestion informelles et l'insécurité foncière.

En effet, le recensement agricole réalisé en 2009 par le MARNDR a dénombré 5.515 exploitations agricoles réparties sur une superficie agricole de 104 km² ; ce qui fait que la taille moyenne d'une exploitation est de 0,0188 km², soit 1,88 ha. Ces chiffres montrent la tendance au morcellement des terres. Toutefois, la superficie agricole effectivement utilisée est de 99,5 km² représentant 75% de la superficie totale de la commune (MARNDR, 2009).

Par ailleurs, la majorité des exploitants sont des propriétaires. Sur les 12.792 parcelles recensées, 8.204 sont occupées par des propriétaires à titre d'achat, 2.097 sont occupées par des propriétaires à titre d'héritage, 1.625 appartenant à l'Etat, 15 appartenant à l'église, 810 à titre de mineur partagé ou collectif et 41 ont un statut juridique non déclaré. La plupart des terres possédées par les héritiers sont en indivision, ce qui évite leur morcellement.

Cependant, le registre foncier communal n'est pas aisément accessible au public et entraîne des appropriations anarchiques menant au « dechoukaj » et au morcellement des terres de l'Etat. L'insécurité de la tenure foncière engendre des conflits sociaux violents susceptibles de se traduire en pertes de vies humaines et en dégâts matériels importants.

Tableau 8 : Utilisation agricole du sol de la commune de Limonade

UNITE GEOGRAPHIQUE	Superficie totale (Km2)	Superficie agricole	Superficie agricole utilisée (Km2)	Superficie agricole abandonnée (Km2)	Superficie irriguée
Limonade	131.9	104.05	99.5	4.55	0
1ere Basse Plaine	57.36	45.3	43	2.3	0
2eme Section Bois de Lance	39.27	30.75	30	0.75	0
3eme Section Roucou	35.25	28	26.5	1.5	0

Source : MARNDR, Recensement Général de l'Agriculture, 2009

2.4.1.3 Autres facteurs de production (outils et main d'œuvre)

Pour labourer la terre, les habitants se servent de la houe, de la machette, de la pioche, de la pelle, de la hache, de la charrue et du tracteur. Cependant, ils doivent louer à des prix très élevés des outils comme le tracteur ou la charrue qui sont indispensables à leur travail. La commune ne dispose que de trois (3) tracteurs collectifs gérés par des notables qui les louent aux paysans au prix d'environ 6.000 gourdes par carreau. Un tracteur peut labourer 3 carreaux par jour ; pourtant leur fonctionnement n'est soumis à aucun entretien régulier puisqu'il n'existe aucun mécanicien agricole dans la région ; en cas de panne, les réparations s'effectuent souvent en République Dominicaine.

Le manque de matériels agricoles mécanisés pour accroître la production ne permet pas aux cultivateurs d'améliorer le rendement des terres. Enfin de compte, la production agricole stagne parce que les techniques de culture restent traditionnelles, s'appuyant principalement sur la main d'œuvre familiale, les associations d'entraide paysannes ou sinon l'embauche de main d'œuvre locale.

Le coût relativement élevé de la main d'œuvre locale constitue aussi un problème majeur. Cette main d'œuvre est rémunérée à hauteur de 150 gourdes par jour, ce qui explique son instabilité et sa migration vers la République Dominicaine. Pourtant, le prix d'une journée de travail reste trop élevé pour les cultivateurs locaux et la main d'œuvre est de moins en moins disponible en temps de semence ou de récolte.

2.4.1.4 L'irrigation et les infrastructures hydro agricoles

Le relief de plaine de la commune de Limonade et sa situation géographique la prédisposent aux cultures irriguées. De plus, elle est traversée par deux (2) rivières ; la grande rivière du nord, l'un des principaux cours d'eau du département, et la petite rivière de Limonade. Son potentiel d'irrigation se complète par ses cascades, ses diverses sources et par la richesse de ses ressources hydriques souterraines.

Malgré les grandes potentialités de sols aptes au développement d'une agriculture diversifiée et la disponibilité de ressources aquatiques, les agriculteurs font face à d'énormes contraintes.

Lors de la tenue des ateliers communaux, ils ont surtout insisté sur le fait que les récoltes dépendent encore des aléas climatiques en raison de l'absence quasi-totale d'exploitation du potentiel irrigable et spécifiquement du dysfonctionnement du système d'irrigation de La Tannerie.

A dire vrai, le système d'irrigation de La Tannerie, bien que dysfonctionnel, constitue le seul ouvrage humain d'irrigation de la zone à côté des bonnes grâces des saisons pluvieuses. Remis en état de fonctionnement vers la fin de l'année 2008 ce barrage n'a pu résister aux crues torrentielles de la grande rivière du nord. Les canaux de prises qui remontent à l'époque coloniale sont en mauvais état.

La réhabilitation du système de La Tannerie et l'exploitation du potentiel hydrographique de la commune sont d'un intérêt stratégique pour le relèvement du secteur agricole dans la zone (Quartier-Morin et Limonade) dont la superficie irrigable est estimée à 16.563 ha.

Lors d'un atelier de priorisation d'actions de développement organisé par le CEFCAD, la réhabilitation du système de La Tannerie a remporté le plus gros score sur quatre (4) autres actions prioritaires pour la commune.

Tableau 9 : Potentiel d'irrigation de la commune

SECTIONS	Habitations	Potentiel d'irrigation	Potentiel existant
1^{ère} Section Basse Plaine	Bord de Mer	Présence rivière permanente, puits mais eau salée	
	Chabanon	Possibilité de forage mais nappe profonde (80 pieds)	
	Bas Riviere	Rivière, habitude d'irriguer à partir de rivière et moteur	
	La Chapelle		
	Genivrée	Possibilité de forage mais nappe profonde (80 pieds)	Existence d'une ancienne plantation dotée d'un réseau d'irrigation
2^{ème} Section Bois de Lance	Bonhomme	Source d'Isson, ravine Bonhomme	
	Champin	Sources d'eau, ravine permanente	
	Nordet	Présence d'eau permanente	
	Goya		
	Billé		Ancien captage La Tannerie en mauvais état
	Escamoiitié		Ancien système fonctionnel avec forage
3^{ème} Section Roucous	La Chainée	Source, captage (difficile car zone de pente)	
	Haut Déréal	Puits possibles (100-150 pieds)	
	Faugère	Eau souterraine	
	Ago	Sources	

Source : Agrisud, Plan de Sécurité Alimentaire – Nord d'Haïti, Limonade Janvier 2013

2.4.1.5 Encadrement technique et recherche/formation agricole

La présence de l'État au niveau de la commune se résume au BAC (Bureau d'Agriculture Communal), une structure dépourvue de ressources financières et humaines et les Groupements Santé Bête (GSB). Seulement trois (3) cadres techniques (2 Techniciens agricoles et 1 Vétérinaire) composent le personnel du BAC. En tant que relais déconcentré du MARNDR dans la commune, le BAC intervient dans la production végétale, la production animale, la protection des ressources naturelles et le développement rural.

La carence de techniciens agricoles sur le terrain pour effectuer des études et aider les cultivateurs à contrôler les pestes qui dévorent les cultures constitue un autre problème grave pour le développement de l'agriculture dans la commune.

2.4.1.6 L'approvisionnement en intrants agricoles

La non disponibilité d'intrants agricoles dans la commune constituent un sujet de préoccupation majeure pour les agriculteurs de la région. La commune de Limonade ne disposant d'aucun système d'approvisionnement en intrants (semences, pesticides, outils), les agriculteurs sont obligés de s'approvisionner au prix fort sur les marchés du Cap-Haitien. Aucune unité de stockage, de conservation et de conditionnement de semences n'a été signalé dans la commune.

De plus, le manque de savoir-faire et les difficultés financières durant la période de soudure empêchent les agriculteurs de stocker et de préparer une portion de leurs récoltes pour les semences.

2.4.1.7 Le crédit agricole

Aucune statistique n'est disponible sur le niveau du crédit agricole dans la commune. Cependant les ateliers ont confirmé que le crédit alloué aux agriculteurs est nettement insuffisant. Les principales contraintes identifiées dans ce cadre se résument comme suit :

- Le taux d'intérêt trop élevé (kout ponya) ;
- La réticence manifestée par le secteur du crédit institutionnel pour les prêts à l'agriculture, jugés trop risqués ;
- la vulnérabilité et la précarité des exploitants agricoles à tous les niveaux : absence de sécurité foncière, risques climatiques, absence de protection sociale, peu d'accès aux services sociaux de base ;
- l'absence d'un fonds de garantie.

2.4.1.8 Les systèmes de production et les filières

Les principales cultures agricoles pratiquées dans la commune sont : la banane, l'igname, la canne-a-sucre, la patate, le maïs, le haricot, le manioc, le riz pluvial, les légumes, les fruits et les citrus.

D'après le recensement agricole réalisé par le Ministère de l'agriculture, la banane occupe le premier rang au niveau de la production agricole, avec une superficie de 1480,5 ha.

Les parcelles de terreensemencées en maïs, haricot et canne-à-sucre atteignent respectivement 806,5 ha, 134,8 ha et 112,5 ha en 2009. La culture de la canne-à-sucre est en nette régression au profit de cultures tel le maïs, le haricot, la banane, la patate.

De façon générale, les rendements des cultures pratiquées sont faibles et ne garantissent toujours pas l'autosuffisance alimentaire à la commune. Le faible surplus de certains produits est vendu dans la commune et aux marchés du Cap-Haitien, de Ouanaminthe et de Port-au-Prince.

En termes d'unités de transformation des produits agricoles, on dénombre dans la 1^{ère} section Basse Plaine : 3 guildives (moulin de canne-à-sucre) et 4 moulins d'arachide, dans la 2^{ème} section Bois de Lance : 1 moulin de riz, 1 guildive, 1 cassaverie (moulin de manioc) et 1 moulin d'arachide et aucune unité de transformation n'est recensée dans la 3^{ème} section Roucou.

Le tableau qui suit présente une vue générale de la répartition des cultures dans la commune.

Tableau 10 : Caractérisation agricole des sections de la commune

UNITE GEOGRAPHIQUE	Filières prioritaires	Cultures vivrières	Fruitiers	Contraintes majeures
1 ^{ère} Section	Banane	banane, haricot, manioc, maïs, patate	Citrus, mangues, avocat	Sécheresse, inondations fréquentes et berges fragiles, techniques rudimentaires et pression parasitaire
2 ^{ème} Section	manioc, maïs, banane, igname, patate, pois, légumes	Banane, ignames, riz, taro, manioc, patate, maïs, tomate, café, cacao, mazombelle, maraichage	Orange, avocat, véritable	Inondation de la plaine (zones marécageuses), érosion des zones de pente, pression parasitaire
3 ^{ème} Section	Ignames, manioc, patate, banane, taro, maïs	Ignames, manioc, patate, banane, taro, maïs	Igname, manioc, banane, maïs, pistache, haricot	Insectes, catastrophes naturelles, manque de marché et moyen de transformation

Source : Agisud, Projet de Sécurité Alimentaire – Nord d'Haïti, Limonade Janvier 2013

2.4.1.9 La commercialisation

Le commerce des produits agricoles est caractérisé par des circuits traditionnels restreints. L'échange commercial se déroule dans les marchés de la commune (centre ville, Bord de Mer), du Cap-Haitien, de Port-au-Prince et de Ouanaminthe. Les Cultures de rente sont principalement destinées au marché. Pour les autres cultures, une partie est autoconsommée, une autre est stockée et le reste est vendu au marché.

La commercialisation de ces produits s'opère à travers des circuits traditionnels et par une pratique de prix libres ponctués de larges fluctuations à travers l'année. Les exploitants n'exercent aucun contrôle sur les prix des produits surtout au moment des récoltes. Ils obtiennent généralement de bas prix à la récolte pour ensuite acheter à des prix élevés au moment de plantation. Dépourvus de réserves financières et de moyens de stockage, ils sont obligés de liquider leurs produits immédiatement après la récolte. Rareté et hausse des prix de produits agricoles en résultent au moment de la plantation.

2.4.1.10 Synthèse des contraintes au développement de la production végétale

Malgré les potentialités considérables des sols et la grande disponibilité des ressources en eau, plusieurs contraintes d'ordre physique, technique et économique limitent aujourd'hui la production végétale dans la commune de Limonade. Il s'agit essentiellement de :

- l'insécurité foncière ;
- le dysfonctionnement du système d'irrigation de la Tannerie et la non exploitation du potentiel irrigable ;
- le non endiguement des berges de la grande rivière du nord au niveau de la 1^{ère} section Basse Plaine et 2^{ème} section Bois de Lance ;
- le caractère rudimentaire des outils de travail et le manque de matériels motorisés ;
- la raréfaction de la main- d'œuvre ;
- la dégradation continue des terres par l'érosion et leur salinisation au niveau du bord de mer ;
- le faible encadrement technique ;
- la mauvaise qualité des semences et la faible capacité de conditionnement des agriculteurs ;
- la disponibilité irrégulière d'intrants agricoles;
- L'utilisation insuffisante des pratiques de fertilisation ;
- l'inexistence de crédits agricoles appropriés ;
- le manque d'unités de transformation des produits agricoles et l'atrophie de l'agro-industrie ;
- l'absence de volonté politique réelle priorisant l'agriculture au niveau des choix nationaux et locaux de développement.

Par rapport à ces contraintes, il convient de souligner que le MARNDR a initié un projet d'endiguement de la grande rivière du nord à Bord de Mer (Lagobe) afin de limiter les dégâts des crues de la rivière.

2.4.2 L'élevage

La production animale est en régression dans la commune de Limonade. En effet, il n'existe pas de grands centres d'élevage dans la commune malgré la demande potentielle en produits de bétail (bovins, ovins, caprins, porcins) et de la volaille. Cependant, il faut reconnaître les efforts des ONG pour appuyer l'élevage bovin pour la production laitière et dont le nombre de têtes est estimé, en 2009, à 7.732 et occupe ainsi le premier rang à Limonade et le quatrième rang parmi les communes du département. Il faut remarquer aussi que la tendance est à la hausse, à en juger par les résultats de la campagne de vaccination, d'identification et de prévention de vol des bétails en cours d'exécution par le MARNDR; dans ce cadre, plus de 9.000 têtes de bovins sont déjà identifiées.

L'élevage libre est surtout pratiqué, mais il existe aussi l'élevage à la corde et l'élevage dans les espaces de pâturage « sèka ». Malgré sa faible ampleur, cette activité constitue une source de revenus non négligeables pour les agriculteurs. L'existence des aires de pâturage et l'abondance des résidus de produits agricoles d'une part, et la présence des conseillers en production animale d'autre part (GSB dans toutes les sections communales), constituent un atout majeur pour le développement de la production animale. Le tableau suivant met en exergue la répartition du cheptel dans la commune en 2009.

Tableau 11 : Effectif du cheptel de la commune

UNITE GEOGRAPHIQUE	Effectif total	Effectif par espèce				
		Bovins	Porcins	Ovins	Caprins locaux	Caprins améliorés
Commune de Limonade	17,007	7,732	3,079	116	6,060	20

Source : MARNDR, Recensement Général de l'Agriculture, 2008/2009

Ce cheptel quoique faible, pourrait s'accroître si les diverses contraintes ci-dessous sont levées:

- le vol à grande échelle des bétails ;
- la mise en valeur à d'autres fins des espaces réservés à l'élevage ;
- le manque de professionnalisme des acteurs ;
- l'indisponibilité des produits vétérinaires ;
- les menaces croissantes des maladies charbon et de la peste porcine ;
- l'élevage libre ;

- l'utilisation insuffisante des races améliorées dans le cheptel local ;
- le peu d'attention portée aux soins des animaux.

2.4.3 La pêche



Plage de Bord de mer Limonade- Photo CEECAD 2012

La pêche, concentrée au niveau du village du Bord de Mer de Limonade, regroupe un fort pourcentage d'agriculteurs qui complètent leur panier alimentaire avec les ressources de la mer. Le potentiel de poissons pélagiques est très élevé mais reste inexploité à cause du caractère rudimentaire des matériels et équipements de pêche non motorisés utilisés par les pêcheurs.

Ces derniers sont contraints d'opérer loin du haut fond et de se cantonner dans un faible rayon, c'est-à-dire pas loin des côtes et cette situation se traduit par une surexploitation du plateau continental. A noter que quelques bateaux à moteur ont été distribués récemment aux pêcheurs de Limonade par des organismes d'aide à Haïti. Selon certains bénéficiaires de ce don, le coût de la gazoline est malheureusement si élevé qu'il dépasse les revenus provenant des prises.

En effet, la coupe des mangroves et les récifs coralliens étant sans surveillance aucune, la faune se dégrade. La dimension des mailles des filets utilisées favorisent des prises de tout âge, entraînant la décimation des petits poissons et la non reproduction des espèces pélagiques. Enfin, il importe de souligner la menace causée par les pêcheurs dominicains, mieux équipés, qui s'adonnent à la pêche illégale dans les eaux territoriales d'Haïti. Les espèces capturées sont : le poisson, le homard, les écrevisses et le lambi.



Poissons en vente au marché de Limonade

Une commercialisation peu intense et informelle de ces produits se développe dans la commune et dans les marchés de Cap-Haïtien. Le mode de conservation reste le séchage des poissons au soleil sous forme de salaisons. La conservation par réfrigération est inexistante à cause du problème d'énergie électrique que confronte la zone.

Les conditions de pêche méritent donc d'être améliorées pour favoriser l'augmentation et la diversification des captures. Les conditions favorables à la pêche au large doivent aussi être assurées, ainsi que celles permettant la conservation, le stockage et la commercialisation des prises.

2.4.4 Le commerce

Les activités commerciales constituent la deuxième activité économique des habitants de Limonade, après l'agriculture. Le marché urbain de la ville de Limonade et les marchés ruraux de Garde Champêtre et de Palan (marché de vente des animaux) sont les sites par excellence des transactions dans la commune. Les activités commerciales se concentrent surtout autour du marché urbain régional de Limonade. Ses principaux jours de fonctionnement sont les mercredis et les samedis. Les produits qui y sont écoulés sont les produits agricoles, les produits alimentaires, les



Marché de la ville de Limonade- Photo CEFCAD

produits manufacturés et les matériaux de construction importés. Le commerce permet aux différents agents économiques, grâce aux échanges, de disposer de revenus. Ce domaine demeure l'activité privilégiée des femmes qui assurent surtout l'écoulement des denrées agricoles et de plus en plus les produits manufacturés venant de la Dominique et d'ailleurs. Il n'existe pas encore de grands magasins dans la commune. La vente en demi-gros et surtout au détail est très développée. On rencontre le long des rues qui desservent le marché de petites boutiques aux articles assez variés. Limonade arbitre près de 10% des épiceries du département.

Les installations des marchés sont des hangars construits avec des matériaux précaires. Cependant il existe quelques magasins, boutiques et kiosques au niveau des marchés qui ont pour fonction le stockage des vivres ou autres marchandises pour la vente et l'acheminement vers les zones les plus reculées. Il est ressorti lors des ateliers que les principales contraintes au développement du commerce sont l'absence du crédit et la précarité des infrastructures de marchés.

2.4.5 Les activités de transformation

Le secteur industriel est quasiment atrophie dans la commune depuis la fermeture de l'usine sucrière Welsh, sous l'instigation de grands spéculateurs et importateurs de sucre après la chute du président Jean Claude Duvalier. Il n'existe pas dans la commune de tissu industriel à proprement parler. Les petites unités de transformation se composent pour l'essentiel de dix (10) boulangeries, 4 guildives (moulin de canne-à-sucre), 5 moulins d'arachide, 1 moulin de riz, 2 cassaveries (moulin de manioc) et d'une (1) laiterie transformant le lait en fromage, yaourt et lait stérilisé. Ces unités sont pour la plupart, des unités de transformation de produits agricoles utilisés à des fins de consommation locale ; mais les produits laitiers sont vendus sur tous les marchés nationaux.



*Cassaverie du marché de Limonade Photo
CEFCAD*

2.4.6 Le tourisme, l'artisanat et la culture

Le tourisme est une activité économique génératrice de revenus, surtout en période des grandes fêtes de champêtre (Sainte Anne célébrée le 26 juillet, Sainte Philomène, le 6 septembre et Saint Isidor, le 15 mai). Les principales attractions touristiques de la commune sont liées à la nature et à la culture. Il existe un énorme potentiel touristique composé de sites historiques (Hôtel de la Patrie datant de la Colonie Française, Eglise Ste Anne de Limonade, Eglise catholique Sainte Philomène, Bord de mer de Limonade ville Puerto Real, première ville construite en Amérique par les Espagnols, site archéologique Guacanacaric d'En Bas la Saline, la fosse de Capois, Bellevue par le Roi, La Vallée de Couici, la caserne coloniale de Déricourt), de lieux mystiques (Bassin Ste Philomène, Bassin Mambo, Bassin Monda, Bassin Assiette, Papa Gadj, Lakou Kanpèch, Nan Pongon, Cerca Dorneau,...), de grottes (Voûte de Dimini) de plages (Bord de mer) et de vues panoramiques (Morne Punaise, Morne Fournier, Morne Baptiste). A noter aussi que la commune est située dans l'ensemble du Parc National historique de la citadelle Henri sur le long de la route nationale # 6 où transitent les touristes entre le Cap-Haitien et la République Dominicaine.

Tous ces sites sont malheureusement délabrés et mal entretenus, hormis la salle Déréal. Ils peuvent être ainsi décrits :

EGLISE SAINTE ANNE DE LIMONADE : Construction religieuse, témoin du régime de Henry 1er datant du 19ème siècle endroit où Christophe frappa d'apoplexie en 1820.

HOTEL DE LA PATRIE (LIMONADE) datant de la période française et récemment restauré par la USAID. Les sabliers qui s'y trouvent sont séculaires.

PUERTO-REAL : Première d'une série de forteresses espagnoles en Amérique. L'endroit fait l'objet de fouilles archéologiques entreprises par l'ISPAN en collaboration avec l'Université de Floride. Elle est localisée à Bas saline.

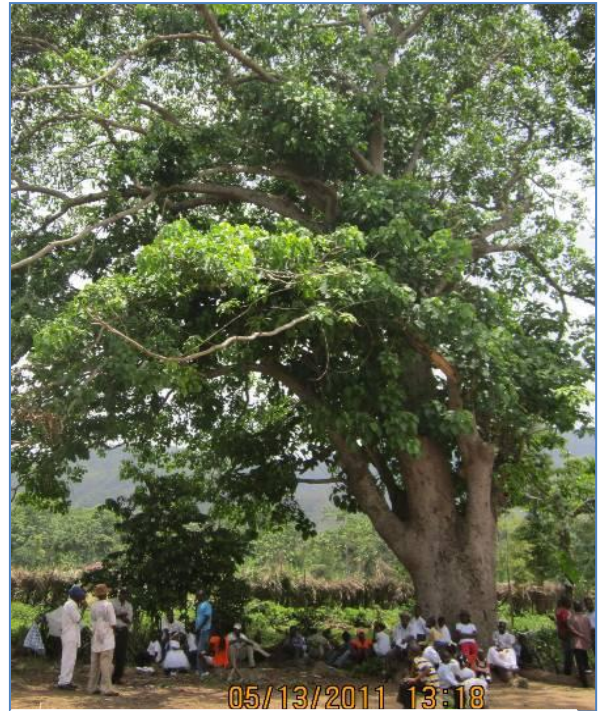
LA VALLEE DE COUCI : Théâtre d'une bataille décisive opposant Espagnols et Français.

BORD DE MER DE LIMONADE : Lieu où la Santa Maria fit naufrage dans la nuit du 24 décembre 1492 et où fut chantée la première messe de minuit sur le continent. Lieu où fut construit le Fort de la Nativité. Un pilier de béton, marquant l'emplacement du Fort a été érigé près du Bourg actuel d'en bas canal. Une tentative de restauration assez grotesque (sans études ni expertises) par des bienfaiteurs de la diaspora haïtienne est à signaler.

BASSIN SAINTE PHILOMENE : Lieu de pèlerinage situé au Bord de Mer de Limonade, il attire adeptes et curieux venant de tous les horizons, les jeudis, mardi et vendredi. Sa fête coïncide avec la fête patronale, les 5,6 Septembre.

FOSSE CAPOIS : Lieu d'inhumation de Capois la Mort situé sur l'habitation la Générée, section communale Roucou. Une butte à son honneur y est érigée.

LA SALLE DEREAL : Habitation datant de la colonie, lieu de rassemblement des esclaves. Il reste jusqu'à date un haut lieu des adeptes du culte vaudou, attirant haïtiens et étrangers.



Arbre sacré à Dereal- Photo CEF CAD



Aqueduc colonial de Dimini- Photo CEF CAD 2013

VOÛTE DE DIMINI : Vestige d'une structure d'irrigation pour plantations de sucre datant de la période française, possédant un sous-terrain qui semble continu sur une longue distance.

HABITATION BUCLAIR : Témoin de l'architecture civile coloniale française, section communale de Bois de Lance. On y retrouve l'aqueduc colonial qui irriguait la Plaine de Limonade.

BASSIN MAMBO : Chute d'eau de 20 mètres de hauteur situé sur l'habitation Nordette, section communale de Bois de Lance.

Au niveau de l'artisanat, les artisans sont sur place et les principaux intrants aussi, mais ils font face à des contraintes énormes en termes d'encadrement, d'infrastructures et de promotion des objets d'art. Cependant, il faut mentionner quelques efforts d'une association d'artisans à Bord de Mer et d'autres artisans individuels dont la production tourne autour des produits suivants : nasse, filet, panier, chapeau, chaise, makrame, sandales, valise, ceinturon.

Malgré la grande richesse du patrimoine touristique et culturel de la commune, l'on peut noter une baisse considérable des touristes qui est surtout due à :

- une absence de promotion du tourisme dans la commune ;
- la faiblesse des structures d'accueil composées pour l'essentiel de deux (2) hôtels offrant un total de quarante (40) chambres ;
- les problèmes d'aménagements et d'entretien des sites et des circuits touristiques, l'état d'insalubrité générale de la commune, le manque de leadership des autorités locales et des organisations de la société civile.

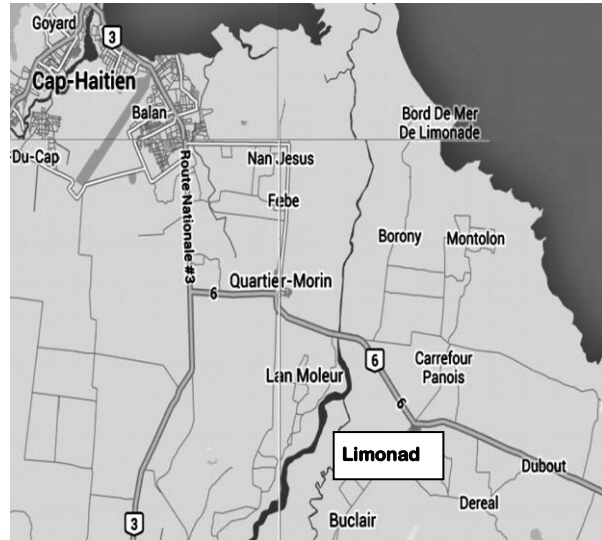
2.4.7 Le crédit

Les banques commerciales présentes dans la ville du Cap-Haitien fonctionnent comme des institutions de dépôts, car elles sont peu enclins à accorder du crédit selon les informations fournies par les participants aux ateliers. Le secteur de la micro finance, pour sa part, est divisé en deux grandes branches: les institutions financières coopératives et les institutions financières non-coopératives. On a recensé dans la commune une seule institution financière coopérative, la caisse Fraternité et une institution financière non coopérative, le KOFIP. On a également constaté dans la commune la présence du Konsey Nasyonan Finansman Popile (KNF, un réseau d'institutions œuvrant au niveau du financement populaire. Le niveau de leur porte feuille de crédit n'est pas connu avec exactitude dans la commune.

2.5 Les infrastructures et les services sociaux

2.5.1 Le réseau routier

Le transport routier demeure la principale voie d'accès à la commune de Limonade. Longeant la route nationale # 6, un réseau routier est-ouest part du Cap-Haitien, rencontre la commune au niveau du Pont Parois, traverse le centre ville et parcourt toute la 3^{ème} section communale de Roucou jusqu'à la commune d'Ouanaminthe. C'est une route récemment construite en bitume et très bien entretenue.



6. Extrait de carte - -Google Map 2013

Par contre, par rapport aux directions nord et sud, le centre ville est relié par deux (2) routes principales en terre battue. La première prend la direction nord et relie le centre ville à hauteur de la localité de Parois et du Quartier de Bord de Mer. La deuxième s'étend vers le sud, rejoint le Centre ville à la 2^{ème} Section Bois de Lance en passant par les localités suivantes : Dimini, Escamoitié, Fourrier, Buclair et Delcourt, des localités d'accès plutôt difficile en période pluvieuse. Et pour compléter le maillage routier de la commune, d'autres pistes rurales traversent la 1^{ère} section et la 2^{ème} section, alors que plusieurs localités (Bas et Haut Déréal, Pistère, Canot et Punaise) situées dans la 3^{ème} section Roucou sont totalement enclavées.

Les rues du centre ville sont pour la plupart récemment bétonnées, ce qui constitue une nette amélioration du cadre de vie de cette agglomération.

Le tableau suivant établit une description des routes existantes et des tronçons à percer pour faciliter particulièrement la circulation des produits agricoles et les échanges commerciaux.

Tableau 12 : Tronçons routiers existant et tronçons à percer

Commune	Tronçons existant	Etat	Interventions	Tronçons à percer
Route nationale	Cap – Limonade – Ouanaminthe (RN6)	En bitume et très bien entretenu		
1^{ère} Section	Carrefour Morne Hasard – Bord de Mer	En terre battue et en mauvais état	Réhabilitation et Construc-tion ponts Duhaut et Cerca	Fossé par Chabanon – Bord de Mer
	Centre ville – Fossé	En terre battue	Réhabilitation	Fossé par Cima – La Chapelle

	Mouchinèt - Fossé	En terre battue		
	Fossé – Caracol	En terre battue et en mauvais état		
2^{ème} Section	Centre ville – Morne Garata	En terre battue et en mauvais état	Réhabilitation	St Isidor – Bassin Mambo (route touristique prioritaire)
	Carrefour Cadet – Viard	En terre battue et en mauvais état	Pont à construire sur Ti Rivière	Viard – Bilé – Campêche – Bonhome
	Dimini – St Isidor	En terre battue et en mauvais état	Pont Rivière Gédé	
	Carrefour Mme Louis Menes – Iceus	En terre battue et en mauvais état	Cuvette Icéus et pont Oiceus	
3^{ème} Section	Dimini – Dubout	En terre battue et en mauvais état	Cuvette Madan Villa, ponts Dimini, Napo et Manma	Pistère – Bouchereau – Sainte Suzanne
	Beliné - Bellevue	En terre battue et en mauvais état	Pont Carrefour Béliné	Bas Déréal – Haut Déréal – Bellevue par le Roi
				Carrefour Béliné – RN6 (Carrefour Pistère)
				Calvaire – Tozin 2 – La Hatte
				Calvaire – Pont Manma
				Bas Déréal – Morne Piment – Carrefour Kada

Source : Atelier et Focus Group sur le Transport routier, Juillet 2013

2.5.2 L'énergie

La ville de Limonade reçoit en moyenne 7 heures d'électricité par semaine, soit 1 heure par jour. Une situation très critique qui peut aller parfois vers des rationnements qui durent plus d'un mois. Cette électricité provient de l'installation du Cap-Haïtien qui alimente les villes environnantes. Aucun raccordement électrique n'arrive aux habitations des sections communales. Ainsi, le charbon de bois et le bois sont utilisés dans toute la commune pour la cuisson alimentaire, les boulangeries et les blanchisseries, aggravant de plus en plus le cadre environnemental de la commune.

Néanmoins, considérant l'énorme potentiel énergétique existant, cette situation pourrait s'améliorer. On peut envisager notamment : l'exploitation de l'énergie éolienne à Bord de Mer, le raccordement de Limonade au réseau hydro électrique de « Bannann » (Grande Rivière du Nord), la perspective de distribution de l'énergie électrique du Parc industriel de Caracol vers les communes avoisinantes, l'autonomie énergétique par la dotation de la commune de son propre réseau thermique ou la construction d'une usine hydroélectrique sur la chute de Bassin mambo.

2.5.3 La communication et les medias

La commune de Limonade compte une seule station de radio fonctionnelle, Radio Marien dont la programmation se limite principalement aux émissions musicales. Les émissions à caractère éducatif et informatif se font de plus en plus rares faute d'interventions des cadres locaux dans cette station de radio. De plus, cette station fait face à des problèmes d'énergie électrique et ne reçoit pas assez de publicités lui permettant d'assurer un plein fonctionnement. Pour pallier à ce manque d'informations, la population de Limonade capte les radios du Cap-Haïtien et les relais des stations de radio de Port-au-Prince comme Vision 2000 et Télé Ginen.

L'accès à la communication téléphonique est relativement facile car les deux compagnies de téléphonie mobile (Digicel et Natcom) couvrent presque toute l'étendue du territoire communal.

2.5.4 Le sport, les loisirs et les places publiques

En termes d'infrastructures culturelles et de loisirs, la commune dispose d'un Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) qui constitue la principale infrastructure de loisirs et d'animation socio-culturelle de la commune. Inauguré depuis l'année 2000 et récemment réaménagée par l'USAID, le CLAC dispose d'une grande salle de 500 places pour l'organisation de manifestations culturelles, de conférences et de projections cinématographiques et d'une bibliothèque de 5.000 livres fréquentée par 1.200 abonnés. Les principales contraintes de cette bibliothèque se résument à un manque de livres et au fait qu'elle n'est pas informatisée. Une autre (1) salle de théâtre, cinq (5) salles de cinéma, trois (3) night-clubs, sept (7) espaces (non réglementés) pour pratiquer le foot-

ball et le basket-ball, une (1) place publique et vingt (20) gaguères complètent les lieux de divertissements et de loisirs des habitants de la commune.

Dans la commune, il existe une diversité de groupes culturels. Les jeunes s'intéressent surtout à la pratique du football et à un degré moindre, à celle du judo, du karaté et du taekwondo qui font des adeptes dans toutes les sections communales.

2.5.5 La justice et la sécurité

Les infrastructures judiciaires de la commune de Limonade sont constituées par deux (2) tribunaux de paix installés dans le centre ville et dans le Quartier du Bord de Mer avec un effectif total de six (6) juges, soit un taux d'1 juge pour 8.771 habitants. Un bureau d'office d'état civil avec un personnel technique d'un officier est logé dans le complexe administratif du centre urbain et assure l'enregistrement des actes de naissance et de mariage.

En termes d'infrastructures de sécurité, la commune dispose d'un commissariat dans le Centre ville et d'un sous-commissariat à Bord de Mer. Au total, vingt six (26) policiers sont cantonnés à Limonade, ce qui représente en moyenne un ratio d'un (1) policier pour 2.024 habitants. La plupart des cas de trouble de l'ordre public sont : le vol, le viol, les assassinats et d'autres infractions qui sont plus ou moins maîtrisés par la PNH et ses partenaires de la Minustah. Toutefois, il faut reconnaître que le nombre de vols des bœufs constatés a connu une hausse inquiétante dans la commune, comme d'ailleurs un peu partout dans la région Nord.

Tableau 13 : Répartition des infrastructures de Justice et de Sécurité

Echelons territoriaux	Tribunaux de paix	Juges	Greffiers	Office d'Etat civil	Officiers	Commissariats / Sous commissariats	Policiers
LIMONADE	2	6	4	1	1	2	26
Centre urbain	1	3	2	1	1	1	19
1ere Basse Plaine (Bord de Mer)	1	3	2	0	0	1	7
2eme Bois de Lance	0	0	0	0	0	0	0
3eme Roucou	0	0	0	0	0	0	0

Source : Enquêtes institutionnelles de diagnostic participatif, Mai 2013

2.5.6 L'éducation et la formation professionnelle

2.5.6.1 La politique nationale du secteur éducatif en Haïti

En Haïti, le droit à l'éducation est juridiquement inscrit dans la Constitution haïtienne de 1987 : l'Article 32 établit que l'Etat garantit le droit à l'éducation et l'Article 32.3, que l'enseignement primaire est obligatoire. Mais, fondamentalement, l'éducation est une charge de l'Etat et des Collectivités Territoriales, selon les termes de l'article 32.1. C'est à ces principes que l'on s'est référé lorsqu'il a fallu élaborer un Plan national d'éducation et de formation (PNEF) et lorsque l'Etat Haïtien a signé des accords internationaux l'engageant à mettre en pratique le concept d'*éducation pour tous* (EPT) et les *Objectifs du Millénaire* pour le développement (OMD).

Puisque la constitution reconnaît l'éducation comme un droit il s'ensuit que l'Etat a pour responsabilité de fournir les ressources nécessaires et de prendre les mesures qui s'imposent pour s'assurer que tous les enfants aient accès aux mêmes opportunités.

Dans cet esprit, et dans le cadre du prolongement de la *Réforme Bernard* de 1979, le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), organe opérationnel et régulateur du secteur, a élaboré le Plan National d'Education et de Formation (1997-2007) qui constitue le cadre stratégique de base du secteur. A noter que l'un des axes prioritaires d'intervention de ce cadre stratégique repose sur l'augmentation de l'accès par l'expansion de l'offre d'éducation de base dans les zones urbaines et rurales défavorisées.

2.5.6.2 Les infrastructures scolaires de la commune de Limonade

Sur le plan éducatif, soixante quatre (64) établissements scolaires ont été recensés dans la commune par le BDS. Une (1) école secondaire, le lycée de la commune, et soixante trois (63) écoles qui atteignent le cycle du fondamental constituent les infrastructures éducatives de la commune.

Le cycle du fondamental regroupe toutes les écoles de niveau préscolaire jusqu'à la neuvième année fondamentale. Quarante neuf (49) des institutions scolaires répertoriées appartiennent au secteur privé. Il existe également dans la commune une institution technique et professionnelle à vocation agricole. En général, la moyenne d'élèves par salle de classe excède la moyenne réglementaire exigée par le Ministère de l'Education qui est de cinquante (50) élèves par classe.

D'autre part, au mauvais état des infrastructures scolaires s'ajoute le fait que les écoles sont inégalement réparties sur le territoire de la commune. Par exemple, l'accès à l'éducation de base est grandement limité dans la 3^{ème} section, une zone enclavé

Tableau 14 : Infrastructures scolaires, nombre d'élèves et d'enseignants						
	NIVEAUX	TOTAL	STATUT		FREQUENTATION	
			Privé	Public	Professeurs	Elèves
Centre urbain	Fondamental	26	23	3	154	4594
	Secondaire	0				
	Professionnel	0				
	Universitaire	0				
	Centre Alpha					
1ère section	Fondamental	17	13	4	75	2183
	Secondaire	0				
	Professionnel	0				
	Universitaire	0				
	Centre Alpha	-				
2ème section	Fondamental	14	11	3	97	3164
	Secondaire	0				
	Professionnel	0				
	Universitaire	0				
	Centre Alpha	-				
3ème section	Fondamental	6	2	4	31	112
	Secondaire	1		1	70	850
	Professionnel					
	Universitaire	1		-		
	Centre Alpha	-				

2.5.6.3 Autre infrastructure éducative : l'Université Roi Henri Christophe de Limonade

A un moment où la question de la formation universitaire se présente comme un véritable défi au relèvement du pays, autant dire aussi que ce problème se pose avec beaucoup plus d'acuité hors de la capitale du pays.

Fort heureusement, le Grand Nord d'Haïti vient d'être doté d'un majestueux campus universitaire, le Campus Henri Christophe installé à Limonade. Don de la République Dominicaine à la République d'Haïti après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 ce campus relève de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) et propose une formation visant à :

- produire des connaissances axées sur les besoins de développement économique, social et culturel de la région et du pays tout entier;
- développer des compétences immédiatement utiles et utilisables;
- apprendre aux apprenantes et aux apprenants à apprendre tout le long de leur vie.

Il s'agit, plus précisément, de faire acquérir aux étudiants des connaissances scientifiques, techniques et professionnelles dans les domaines des sciences et technologies, des sciences de la construction, des sciences agronomiques, des sciences humaines et sociales, des sciences économiques et de gestion.

Selon les prévisions, la structure académique du Campus Henri Christophe de Limonade sera graduellement constituée de Facultés, d'Instituts, d'Écoles et de Départements au rythme des demandes et des possibilités de financement.

Inaugurée en 2013, avec le recrutement de 1500 étudiants en phase de préparation, l'université de Limonade compte en 2014 cinq (5) facultés en fonctionnement – Génie, Agronomie, Beaux arts, Aménagement, Santé.

Les premiers balbutiements de cette institution ont été marqués par des troubles divers provoqués par des groupes d'étudiants revendiquant un meilleur service de transport et l'installation de cafeterias. Plus fondamentalement, des exigences de clarifications



Reference: www.haitiliberte.com/archives/5-26-1212

concernant la structure de valorisation des notes, l'insuffisance de ressources financières et la gestion de l'UEH sont formulées.

Il convient de signaler que par rapport à l'offre de formation proposée par le campus universitaire, les résultats d'une étude scientifique commanditée par le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti ont montré que la population estudiantine du Grand Nord souhaite que le campus adapte son offre au contexte du développement national et aux besoins immédiats du marché du travail.

2.5.6.4 Le personnel enseignant

Selon l'EFACAP de Limonade, le personnel enseignant se compose pour l'essentiel de professeurs qui sont majoritairement des normaliens qualifiés, dont certains ont reçu des formations continues de l'EFACAP et de quelques missions d'évangélisation. Le salaire qu'ils reçoivent (sporadiquement) est ostensiblement insuffisant et le manque d'encadrement des autorités centrales de l'Etat suscite des inquiétudes sur leur potentiel en tant qu'éducateurs.

2.5.6.5 Les structures d'encadrement

La Direction Départementale Nord du MENFP a la responsabilité des structures d'encadrement du district scolaire dans lequel on retrouve les communes de Limonade et de Quartier-Morin. Ces structures se résument à deux organismes d'état : le Bureau d'inspection scolaire (BDS) et l'Ecole fondamentale d'application – Centre d'appui pédagogique (EFA-CAP).

Le BDS est chargé de la coordination, de la supervision et de la réglementation des écoles selon les normes de la politique nationale du secteur. Situé au niveau du centre ville de Limonade et couvrant les quatre vingt sept (87) écoles du district, dont 66 écoles à Limonade, le BDS est géré par quatre (4) Inspecteurs de zone et un (1) Inspecteur principal, soit un taux d'1 inspecteur pour plus de 17 écoles du district. Notons en passant que l'inspecteur principal étant à la retraite, son rôle est assuré depuis 2013 par l'un des inspecteurs de zone.

La supervision du troisième cycle¹ est assurée par l'un des inspecteurs de zone tandis que celle des écoles du secondaire relève de la responsabilité de la Direction Départementale Nord.

Cette carence de cadres techniques du Bureau auquel s'ajoute les interférences de figures politiques de la commune entraîne une réduction des capacités d'intervention du Bureau et par voie de conséquence une mauvaise qualité de l'éducation et des écoles fonctionnant en dehors des normes du secteur.

Quant à l'EFA-CAP, elle est chargée principalement d'apporter un appui pédagogique aux écoles du premier, du deuxième et du troisième cycle par la formation continue et le recyclage des professeurs.

¹ 1^{er} cycle: 1^{ère} AF à 4^{ème} AF; 2^{ème} cycle: 5^{ème} AF et 6^{ème} AF; 3^{ème} cycle: 7^{ème} AF à 9^{ème} AF

L'EFA-CAP du district comprend actuellement un réseau de vingt six (26) écoles satellites ou associées. Elle est composée de trois (3) Conseillers Pédagogiques parmi lesquels le Directeur du CAP, un (1) Directeur de l'EFA et un (1) Directeur de l'EFACAP. Opérationnalisée depuis 2005, elle ne remplit que partiellement sa mission mais compte néanmoins dans son tableau d'actif la réhabilitation de 21 écoles du réseau et la réalisation de 12 modules de formation pour les Professeurs, les Directeurs d'écoles et les Parents.

2.5.6.6 Synthèse des contraintes au développement du secteur éducatif à Limonade

De l'état des lieux du secteur, on remarque :

- une offre scolaire insuffisante par rapport à la demande, nettement dominée par le secteur privé et en outre inégalement répartie sur le territoire (manque et dégradation des écoles dans la 1^{ère} section);
- un manque de matériels didactiques ;
- des infrastructures scolaires (bibliothèque, salle d'informatique, espace de jeux et de récréation) dégradées et inadaptées à l'apprentissage);
- un cadre peu incitatif (des enseignants démoralisés par des salaires très bas, des parents et élèves peu motivés, insuffisance des programmes de cantine scolaire, pauvreté, intégration de plus en plus difficile des jeunes diplômés sur le marché du travail,...)
- une éducation de qualité en moyenne plutôt médiocre, ce qui se traduit par des taux de réussite scolaire très faibles et des taux de déperdition scolaire (redoublement et abandon) très élevés ;
- un manque de formation continue pour les professeurs ;
- un manque d'efficacité de l'inspection scolaire de la zone causé par un manque d'Inspecteurs et des interférences des pouvoirs politiques ;
- des problèmes d'ordre national relatifs à la faiblesse de la gouvernance, notamment en matière de planification, de pilotage, de suivi et de contrôle du système.

Considérant l'importance du secteur éducatif dans le développement socio-économique de la commune il est nécessaire que des actions tant structurantes que conjoncturelles soient entreprises pour apporter des réponses aux différents problèmes du secteur et relever le niveau de l'enseignement dans la commune.

2.5.7 La santé

2.5.7.1 La politique nationale de santé

Selon les termes des articles 19 et 23 de la Constitution de 1987, l'Etat a l'impérieuse obligation de garantir le droit à la santé à tous les citoyens et d'assurer à tous les citoyens dans toutes les Collectivités Territoriales des moyens appropriés pour garantir

la protection, le maintien et le rétablissement de leur santé par la création d'hôpitaux, de centres de santé et de dispensaires.

Fort de ce principe constitutionnel et dans le souci d'améliorer l'accès aux soins de santé de base de la population, le MSPP a élaboré en juillet 2012, suite à des Assises départementales culminées en Etats Généraux de la Santé, la politique nationale de santé incluant ces principales axes spécifiques d'interventions :

- le développement d'infrastructures sanitaires renforçant le réseau de soins primaires de santé ;
- la gestion rationnelle des ressources humaines avec normes et standards d'allocation par catégorie d'institutions de santé ;
- l'assurance de la disponibilité et de l'accessibilité de médicaments essentiels de qualité pour la population haïtienne.

2.5.7.2 Les maladies les plus courantes dans la commune

Les niveaux de mortalité et de morbidité sont très élevés dans la commune. Une accessibilité limitée aux soins de santé de base et parallèlement la forte prévalence de certaines maladies continuent à ralentir le relèvement de la situation générale de santé de la population de la commune.

Le profil de la commune par rapport aux maladies les plus courantes présente cette allure suivant que l'on tient compte de ces deux catégories : les enfants et les adultes. Chez les enfants, on recense notamment la parasitose intestinale, la grippe, la dermatose, l'infection vaginale, la teigne et le syndrome fébrile. Chez les adultes, on peut citer : l'infection génito-urinaire, la parasitose intestinale, l'hypertension artérielle, l'hydrocèle, la filariose, la grippe, l'hyperacidité, l'épigastralgie, la malaria et l'anémie.

Des maladies émergentes comme les IST notamment le SIDA et ré-émergentes comme la tuberculose, la malaria,... et des conditions morbides (maladies cardiovasculaires, diabète, cancer, handicaps physiques et mentaux) constituent aussi des sources de préoccupations majeures pour les autorités sanitaires locales.

L'épidémie de cholera sévit aussi à Limonade et est surtout causée comme partout ailleurs dans le pays par la carence en infrastructures sanitaires de base et aux mauvaises conditions d'hygiène publique et environnementale.

2.5.7.3 Les infrastructures sanitaires de la commune, leur répartition géographique et le personnel médico-technique

Pour une population totale de 52.625 habitants, les infrastructures sanitaires au nombre de six (6) dont la commune dispose et le personnel médico-technique totalisant sept (7) médecins, soit un ratio de 1 médecin pour 7.518 habitats, sont de loin très insuffisants pour assurer un accès de qualité aux soins de santé de base à la population.

Aucun hôpital n'est recensé dans la commune. Les infrastructures sanitaires sont pour l'essentiel d'un (1) centre de santé avec lit et cinq (5) centres de santé sans lit répartis de manière équilibrée sur tout le territoire communal. La capacité d'accueil et les services de ces centres de santé sont très limités.

En effet, le Centre de Santé de Limonade situé au centre urbain disposant d'un laboratoire et d'une pharmacie assure les services et les soins curatifs suivants : l'urgence, la vaccination, les consultations générales, les soins palliatifs et le dépistage de l'HTA, du diabète, de la tuberculose, et de la malaria.

Le Centre Catholique de Limonade couvre les services de consultations générales, le dépistage de la tuberculose et de la malaria. Le dispensaire du Bord de Mer logé dans une infrastructure totalement dégradée et dépourvue de médecins assure seulement les premiers soins de base. Le Centre de Santé sans Lit Porte Ouverte de Bois de Lance disposant d'un laboratoire médical et d'une pharmacie assure les services d'urgence, les consultations générales et le dépistage de l'HTA et du Malaria.

En ce qui a trait au personnel médico-technique, il est composé de sept (7) médecins, de neuf (9) infirmières, de onze (11) auxiliaires et d'une cinquantaine de Sages-Femmes. L'insuffisance de personnel médico-technique et l'indisponibilité d'une large gamme de services sanitaires portent la population de Limonade à recourir aux services de *l'hôpital du Sacré Cœur de Milot*, ou de *l'hôpital Justinien Etienne* du Cap-Haitien qui date de 1920 mais dispose de 250 lits et d'autres services de base grâce au support de l'Université de Miami. Le cas échéant, beaucoup de malades se rendent en République Dominicaine.

Tableau 15 : Répartition des infrastructures et du personnel médico-technique							
ECHELONS ADMINISTRATIFS	Infrastructures sanitaires			Personnel médico-technique			
	Hôpital	CAL	CSL	Médecins	Infirmières	Auxiliaires	Sages- femme
LIMONADE	Non	1	5	7	9	11	49
Centre urbain		1	1	2	1	5	2
1ere Basse Plaine (Bord de Mer)		non	1	1	3	2	10
2eme Bois de Lance		non	1	2	3	3	16
3eme Roucou		Non	2	2	2	1	21

Source : Enquêtes institutionnelles de diagnostic participatif, Mai 2013

2.5.7.4 Synthèse des contraintes du secteur sanitaire à Limonade

La synthèse des contraintes du secteur sanitaire peut être ainsi résumée :

- Forte prévalence des maladies ;
- Manque d'infrastructures sanitaires et faible couverture de services sanitaires ;
- Manque de personnel médico-technique ;
- Absence de centre ambulancier ;
- L'état de pauvreté général et ses conséquences néfastes sur la nutrition de la population ;
- Manque de sensibilisation à l'assainissement et à l'hygiène publique.

2.5.8 L'eau potable et l'assainissement

Le système d'adduction d'eau potable du centre ville vient d'être réhabilité avec la construction dans la localité de Bohama (1^{ère} section) d'un système par pompage et le réaménagement des tuyaux conducteurs d'un réservoir de 176 m³ qui s'ajoute à un ancien réservoir de 76 m³.

Le système dessert 600 branchements privés dans le centre ville, Bohama, et Tausin (3^{ème} section). Même s'il couvre environ 90% des besoins en eau potable du centre ville, il est déjà légitime d'envisager son extension dans les régions de Tropicana, Dimini, Déréral et Obed.

La pose de compteurs sur les branchements privés parallèlement à des actions de sensibilisation de la population sont à l'ordre du jour.

Aucune des sections communales n'est dotée de réseau d'eau potable, alors qu'il existe un énorme potentiel hydrographique (sources) dans ces sections rurales. Par exemple, dans

Tel que défini dans la loi sur l'eau potable et l'assainissement, un comité local de gestion appuyé par deux (2) Techniciens en Eau Potable et Assainissement de la Commune (TEPAC) assure la gestion, l'entretien et les perspectives d'extension du réseau.

Cependant, les recettes provenant des branchements domiciliaires (220 gourdes par branchement) tardent encore à renflouer les caisses du Comité alors que la stratégie opérationnelle de la DINEPA repose uniquement sur ces fonds pour l'entretien du réseau puisqu'aucun autre fonds n'est prévu à cet effet.

la 3^{ème} section, il existe des sources d'eau (Ago, Karata) qui coulent en permanence et pourraient être captées, stockées en réservoir et traitées pour distribution.

Dans le domaine de l'assainissement, le manque d'équipement adéquat et de personnel de services constituent un problème vital.

La ville n'est pas équipée de systèmes de drainage pour évacuer les eaux usées ni même les eaux de pluie, avec pour résultat que les rues se transforment souvent en mares pendant les saisons pluvieuses.

Le ramassage des ordures est la responsabilité du service de voirie de la mairie qui dispose de petits matériels : brouettes, pelles, balais. Ce service est sous-équipé pour collecter les déchets et assurer de manière adéquate la propreté des infrastructures collectives : marchés, places publiques, etc. En fin de compte, les habitants jettent eux-mêmes les ordures dans les rivières, les ravines environnantes et les rues.

2.6 Synthèse de la situation générale de pauvreté et des conditions de vie des Limonadiens (nes)

Aucune mesure du taux d'activité ou du chômage n'est disponible pour la commune de Limonade. Par contre, à l'échelle nationale, l'Association Haïtienne des Economistes (AHE) estime le taux de chômage en 2013 à 65% de la population active.

Dans le cadre de l'élaboration de ce PCD, les ateliers de travail et des entretiens semi-structurés avec la population locale ont fait ressortir les points suivants :

- Il existe dans la commune de sévères poches de pauvreté.
- Les activités génératrices de revenus (agriculture, commerce) ne sont pas très rentables à cause de la faiblesse des infrastructures économiques, et cela se traduit par des tendances de chômage élevées reflétant la moyenne nationale. - l'inégalité, la sous-alimentation et des cycles de pauvreté entretenus sont confirmés.
- De surcroît, l'accès aux équipements et services sociaux de base (route, énergie, éducation, santé, eau potable et logement) demeure très limité et les populations vivent dans un environnement non protégé qui tend à dégrader la qualité de vie des Limonadiens (nes).

2.7 Le budget communal et la fiscalité locale

2.7.1 Le budget communal

Le budget communal est un instrument financier et un outil de planification par lequel la municipalité pourvoit aux ressources financières nécessaires au bon fonctionnement de son administration et met en œuvre des activités de développement suivant les compétences qui lui sont octroyées par la loi.

Les ressources du budget communal proviennent de 2 sources : premièrement, les ressources propres de la commune, « *recettes propres fiscales et parafiscales (taxes, impôts, droits et redevances)* » et deuxièmement, les ressources externes, *les dotations du Fonds de Gestion des Collectivités Territoriales (FGDCT), les subventions de l'administration centrale, les emprunts, les fonds provenant de la coopération décentralisée et les fonds d'appui budgétaire.*



A Limonade, le rendement des recettes propres communales (9% des recettes totales) est faible. Du côté des allocations du fonds de péréquation (FGDCT) et des subventions de l'administration centrale la situation n'est pas encourageante.

Dans ce contexte, il est difficile pour la commune de disposer de ressources suffisantes pour financer les actions de développement.

De plus, les dépenses de la commune ne sont que des dépenses de fonctionnement couvrant à peine les salaires des employés de l'administration communale ; la faible part consacrée aux investissements entrave tout effort de développement socio-économique de la commune.

Le budget de l'exercice 2011-2012 illustre bien la situation budgétaire de Limonade.

Tableau 16
Budget de la commune de Limonade pour l'exercice 2011-2012 (gourdes)

Recettes ordinaires		Dépenses de fonctionnement	
Recettes fiscales	248 746,00	Dépenses de personnel	2 251 386,00
Recettes non fiscales	332 871,00	Dépenses de service & Charges diverses	1 632 008,00
Recettes en capital		Charges à caractère général	718 223,00
Dotation FGDCT	5 000 00,00		
Total ordinaires	5 581 17,00	Total fonctionnement	4 601 617,00
Recettes extraordinaires		Dépenses d'investissement	
Dons & Subventions	900 000,00	Construction & aménagement: routes, ponts & autres bâtiments	1 880 000,00
Total extraordinaires	900 000,00	Total investissement	1 880 000
Total recettes	6 481 617,00	Total Dépenses	6 481 617,00

Sources : MICT et Service Fiscalité Mairie de Limonade, Juillet 2013

2.7.2 La fiscalité communale

C'est l'ensemble des moyens par lesquels la Collectivité communale se procure les ressources nécessaires pour financer les services et les charges dont elle a la responsabilité. La législation fiscale haïtienne a établi une liste d'impôts et taxes composant les ressources de la Commune ; les recettes fiscales établies par la Loi et perçues par la DGI sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 17 : Caractéristiques des taxes et impôts des communes

Taxes et Impôts	Textes applicables	Champs d'application
Contribution foncière des Propriétés Bâties (CFPB)	Décret du 5 Avril 1979, Modifié par celui du 23 Décembre 1981	Sont imposables toutes les habitations de la commune
La Patente	Décret du 28 septembre 1987	Sont imposables tous les commerçants, les artisans, les professionnels, les industriels ainsi que les personnes morales exerçant en Haïti une activité professionnelle non salariée.

Le droit d'alignement	Loi du 10 août 1961. Le droit d'alignement représente la taxe payée pour l'obtention du permis de construire.	Impôt frappant toute nouvelle construction
Matériaux et denrées sur voie publique	Loi du 9 septembre 1918. Elle n'est applicable que si les matériaux séjournent plus de six heures sur la voie publique	Amende frappant tous ceux qui étalent, nettoient, font sécher, entassent, emballent sur la voie publique
Taxe d'étalonnage	Décret du 7 Octobre 1975	Etablie sur les balances utilisées à fins commerciales ou industrielles, balances à deux plateaux utilisées par les spéculateurs en denrées, camions citernes utilisés à des fins commerciales, réservoir des stations d'essence et tout instrument de mesure inférieur ou supérieur à 1 m.
Taxe pour numérotage	Décret du 18 Février 1971	Toutes les propriétés bâties sont assujetties à une taxe de 11 gdes pour couvrir les frais de numérotage. La taxe de numérotage est payable en même temps que la CFPB.
Certificat de vente de Bétail	Décret du 2 Août 1950	Un certificat sera délivré pour toutes les transactions effectuées sur le bétail
Taxe d'épave	Loi du 7 Août 1913	Taxe prélevée sur les animaux, épaves capturés et déposés dans les parcs communaux

A l'instar des autres communes du pays, les deux principales ressources fiscales de la commune sont de loin la CFPB et la Patente. La politique fiscale de la commune n'est pas efficace; elle s'appuie sur des ressources fiscales obsolètes et difficilement recouvrables qui ne lui permettent pas d'atteindre ses objectifs ni de contribuer valablement au processus de développement local.



On compare souvent la gestion d'un budget municipal à celle d'un footballer obligé de tirer au but en tenant en équilibre une pile de cassaves sur sa tête.

3. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

3.1 Problématique et enjeux de développement de la commune

Limonade est une commune côtière dominée par un relief de plaine et située à environ 13 km du chef-lieu du département. Elle est globalement caractérisée par une croissance accélérée de sa population et parallèlement, par une détérioration de la production locale et des services sociaux de base. Aussi, sa localisation géographique sur la faille sismique septentrionale n'est pas un risque à minimiser si l'on considère le fait que les normes parasismiques de construction n'ont pas été une préoccupation dans le pays jusqu'au tremblement de terre du 12 janvier 2010.

La production végétale, principal sous-secteur porteur de l'économie locale, ne cesse de décroître en raison de l'absence d'investissements dans les infrastructures d'irrigation, le manque d'encadrement et la dégradation continue des terres. Non moins négligeables, les autres secteurs productifs (commerce, production animale et pêche) génèrent de faibles revenus aux populations.

Ces contraintes concourent d'une part à aggraver l'insécurité alimentaire dans la commune et à alimenter le flux migratoire vers les villes. D'autre part, elles affaiblissent la demande solvable en services sociaux de base. A noter que ces services sont caractérisés par une faible présence de l'Etat et un intérêt limité des investisseurs privés. Ainsi, l'accès à l'éducation, à la santé et à l'eau potable demeure très limité. Tout ceci a conduit à :

- une désorganisation du monde rural laissant des espaces vides en voie de dépopulation ;
- un taux de chômage élevé ;
- un cadre environnemental dégradé limitant la production agricole et favorable au développement des maladies ;
- une détérioration des conditions de vie de la population.

Cependant, en dépit de ces contraintes, des créneaux de potentialités existent dans la commune :

- la richesse de son patrimoine touristique, archéologique et culturel ;
- l'excellente aptitude des sols à la production agricole ;
- le large potentiel hydrographique ;
- l'implantation dans la commune du campus universitaire régional Roi Henri Christophe.

A partir de ce tableau, il importe que des actions soient mises en œuvre pour valoriser les potentialités de la commune et lever les contraintes tout en limitant les risques et les menaces. Le développement de la commune passe nécessairement par une relance de la production agricole et l'amélioration de l'accès aux services de base soutenu par une administration locale forte et dynamique. Pour mieux définir les axes stratégiques d'intervention de la commune, nous dressons d'abord le bilan du diagnostic participatif par secteurs d'activité.

3.2 Bilan du diagnostic territorial et socio-économique

Pour cerner la problématique du développement de la commune et établir le bilan du diagnostic participatif, l'outil FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) a été utilisé lors des ateliers avec les acteurs locaux.

Cet outil nous a permis de résumer les lignes de forces, faiblesses, opportunités et menaces sur les plans de l'aménagement communal et de l'environnement, de l'économie, des infrastructures et des services sociaux de base, de l'institutionnel et des finances.

3.2.1 L'aménagement communal et l'environnement

3.2.1.1 Présentation de la problématique générale de l'aménagement communal et de l'environnement

L'espace communal est structuré autour du centre ville de Limonade ayant pour densités de population 10.388 habitats/km² et de l'habitat 1.020 bâtiments/km² en 2003.

La population est surtout dispersée dans les localités des sections communales. Le grand défi de l'aménagement communal reste la structuration et la répartition équilibrée et harmonieuse de la population et des activités - et évidemment, la gestion du cadre environnemental.

Les problèmes à ce niveau sont loin d'être résolus ; aucun schéma ou plan n'oriente réellement l'aménagement du territoire communal, ni l'urbanisme, ni l'aménagement rural.

La croissance urbaine n'est pas gérée et les ressources naturelles sont surexploitées. L'environnement est dégradé et souvent insalubre. La migration rurale-urbaine est continue alors que les infrastructures et les services sociaux de la ville restent faibles et fragiles.

La vulnérabilité économique, sociale et environnementale de la population est élevée et difficilement maitrisable.

3.2.1.2 Tableau FFOM présentant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des secteurs de l'aménagement communal et de l'environnement

Tableau18 :

Synthèse FFOM de l'aménagement communal et de l'environnement

AMENAGEMENT COMMUNAL ET ENVIRONNEMENT				
TERRITOIRE COMMUNAL	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Position géographique côtière et jouissant d'un climat tropical normal	Insécurité de la tenure foncière et surenchérissement	Mise en place du CIAT	Faïlle sismique Septentrionale
	Baie et plages bordant le littoral	Vulnérabilité du territoire par rapport aux risques sismiques, aux inondations et d'autres cataclysmes naturels	Plan d'aménagement du Nord / Nord-Est élaboré par le CIAT	Commune située sur le passage de la grande rivière du nord
	Relief dominant de plaine peu accidenté	Croissance démographique accélérée et mauvaise répartition de la population	Plan de contingence des risques sismiques du PNUD	Zone attractive de migration des étudiants
	Excellentes qualités des sols pour l'agriculture	Insuffisance et concentration des services sociaux de base dans le centre ville	Grande volonté des acteurs de prioriser l'ADT dans les choix de développement	
	Disponibilité de carrière de sables et de mines	Absence de schéma communal et de plan d'urbanisme	Refondation territoriale comme priorité nationale	
	Grande richesse du patrimoine historique, touristique et culturel du territoire communal			

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
HABITAT	Disponibilité de matériaux (roches, sable,...)	Habitat concentré dans le centre ville et dispersé en milieu rural	Présence magasins de matériaux de construction à Cap-Haitien	Absence de politique de logements sociaux
	Présence magasins de construction dans la commune	Tendance à la hausse des prix d'achat et de loyer		Pression exercée sur le logement par le flux migratoire
		Mauvaise qualité des constructions ne respectant aucune norme parasismique		
		Non raccordement des bâtiments aux réseaux électrique et d'eau potable		
		Constructions de taudis peu solides dans les milieux ruraux		

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
ENVIRONNEMENT	Prise de conscience croissante de la communauté sur la nécessité d'intervenir au niveau de la prévention et la gestion des risques et désastres	Insalubrité du centre ville	Présence du Ministère Environnement et sa Direction Départementale	Pollution généralisée du milieu ambiant et des eaux
	Existence d'une couverture végétale encore importante	Absence de sites publics de décharge et des services de ramassage des ordures	Elaboration et exécution du Plan d'Action pour l'Environnement	Absence de protection des BV de la grande rivière du nord et Sainte Suzanne
	Existence des aires de pâturage	Erosion et dégradation des terres	Prise de conscience croissante des autorités nationales	

		Déboisement intensif au niveau des bassins versants et du littoral	Des partenaires motivés à résoudre les problèmes environnementaux	
		Changements climatiques (saison sèche de plus en plus longue et mauvaise répartition des pluies)		
		Pollution des eaux, du sol et de l'air (matières fécales et objets en plastique)		Maladies, intempéries, inondations

Source : Atelier et Focus Group de diagnostic participatif, Juillet 2013

3.2.2 Le secteur économique

3.2.2.1 Présentation de la problématique générale du secteur économique

La production végétale est de loin le principal sous-secteur porteur de l'économie locale : plus de 80% des familles tirent leurs revenus des activités agricoles. Viennent ensuite le commerce, l'élevage et la pêche et dans une moindre mesure le tourisme.

Ces activités génèrent peu de revenus et d'emplois aux habitants de la commune en raison d'un manque d'infrastructures économiques, d'appui aux producteurs et de contraintes liées aux spécificités locales.

Par ailleurs, il existe un énorme potentiel économique valorisable, mais cela ne sera possible qu'avec un appui et un encadrement institutionnel, la valorisation de la production locale en priorisant la production végétale par l'identification de filières agricoles porteuses capables d'augmenter les revenus des agriculteurs. Des actions d'appui aux secteurs du commerce, de l'élevage, de la pêche et du tourisme s'imposent également.

3.2.2.2 Tableau FFOM présentant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du secteur économique

Tableau 19 : Synthèse FFOM de l'économie locale

ECONOMIE LOCALE			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Grandes potentialités agricoles des sols	Dysfonctionnement du système d'irrigation de La Tannerie et non exploitation du potentiel irrigable	Présence du MARNDR et sa politique nationale de l'agriculture	Faible capacité de la DD/MARNDR
Grande disponibilité des ressources en eaux superficielle et souterraine	Insécurité de la tenure foncière	Présence de la Direction Départementale du MARNDR	Concurrence faible des produits locaux par rapport aux produits importés
Développement prometteur des filières banane, ignames, cane-a-sucre, haricots,...	Dégradation continue des terres	Grand dynamisme des ONG intervenant dans la commune	Absence de promotion des cultures locales sur les marchés locaux et nationaux
Diversification de la production agricole	Manque d'utilisation de fertilisation		Période prolongée des saisons de sécheresse
Présence du BAC et d'autres acteurs non étatiques intervenant dans le secteur agricole	Faiblesse de l'encadrement technique aux planteurs		Production dépendant des aléas climatiques
Beaucoup d'agriculteurs motivés	Absence de boutiques d'intrants et d'espaces de conditionnement		Erosion et déboisement des BV limitrophes
Présence d'agronomes et de techniciens dans la commune	Inexistence du crédit agricole		Cyclones, épidémies
	Outillage rudimentaire et rarefaction de la main d'œuvre		
	Absence d'unités de transformation des produits agricoles (Fermeture de l'usine sucrière Welsh)		

PRODUCTION VEGETALE

		Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
ELEVAGE		Présence de plus de 30 vétérinaires dans la commune et GSB dans chaque section	Vol des bétails	MARNDR	Produits importés en concurrence avec les produits locaux (volaille)
		Diversification du cheptel local	Indisponibilité des produits vétérinaires	Présence de VETERIMED pour l'élevage bovin	Maladies, intempéries, inondations
		Existence des aires de pâturage	Problèmes d'alimentation des animaux en saisons sèches	Forte demande des bétails sur les marchés	
		Appui technique et financier à l'élevage bovin	Maladies du charbon (bovins), de la peste porcine (porcs) et du new castel (volailles)		
		Transformation du lait en plusieurs dérivés (fromage, yaourt, lait	Non utilisation des races améliorées dans le cheptel local		
			Manque d'encadrement technique aux éleveurs		
		Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
PECHE		Mer très poissonneuse	Capture de jeunes poissons et surexploitation du plateau continental	MARNDR	Destruction des mangroves de la baie de Caracol
			Coupe des mangroves et déversement des terres de montagnes dénudées sur les cotes lors des pluies	Programme d'actions du sous secteur pêche élaboré	Pénétration des dominicains dans les eaux territoriales haïtiennes
			Pêche artisanale et absence de matériels modernes		Insuffisance du cadre légal réglementant la pêche

TOURISME	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Grande richesse du patrimoine touristique et archéologique (beaucoup de sites touristiques et parc archéologique)	Sites touristiques non entretenus et délabrés	Grand dynamisme du MDT et sa Direction Régionale	Manque de promotion de la valeur touristique du pays
	Amélioration du transport routier	Faiblesse des structures d'accueil (2 hôtels)	Plan d'aménagement touristique de la Région Nord	Baisse considérable des touristes dans la région
	Localisation de la commune dans l'ensemble du Parc National La Citadelle	Absence de formation des ressources humaines pour le tourisme	Proximité de la commune par rapport aux villes touristiques de Cap-Haitien et de Milot	
		Inexistence d'investissement dans ce secteur		
		Absence d'accompagnement des autorités nationales du secteur		

COMMERCE	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Commerçants très motivés	Envahissement de produits dominicains	Ministère Commerce et Industrie	Forte concurrence produits importés
	Augmentation de la demande dans tous les secteurs	Indisponibilité de crédit et taux d'intérêt trop élevé (kout ponya).	Proximité par rapport à deux grands centres économiques, Cap-Haitien et Ouanaminthe	Inflation
	Cadre sécuritaire favorable à l'entrepreneuriat	Mauvais état des infrastructures de marché		Processus long d'enregistrement des entreprises
		Absence de contrôle du secteur par l'Etat		
		Entreprises fonctionnent dans l'informel		
		Demande peu solvable		

Source : Atelier et Focus Group de diagnostic participatif, Juillet 2013

3.2.3 Les infrastructures et les services sociaux

3.2.3.1 Présentation de la problématique générale des infrastructures et des services sociaux de base



Route intérieure : la commune de Limonade ne dispose pas actuellement de ressources pour entretenir les routes intérieures pendant la saison des pluies.

Le secteur des infrastructures routières s'est amélioré avec la construction de la route nationale # 6 mais des efforts doivent être entrepris pour relier entre elles certaines localités au bourg. La commune ne dispose pas d'infrastructure énergétique, bien que le centre ville reçoive en moyenne 7 heures d'électricité par semaine.

Le secteur éducatif de base se caractérise par une offre scolaire, composée de 63 écoles, nettement insuffisante par rapport à la demande. De plus, l'offre est dominée par le secteur privé, soit 78%, et en outre concentrée dans le centre ville, soit 42% (BDS Limonade, juillet 2013).

Quant à la santé, la commune ne compte pas plus de six (6) centres de santé avec un personnel médical de sept (7) médecins.

En ce qui a trait à l'eau potable, la commune dispose d'un système d'adduction d'eau potable desservant seulement le centre ville. Coté assainissement le service de ramassage des ordures est déficient, ce qui crée un environnement favorable à la pollution de l'eau des sources et des puits tout en favorisant le développement des maladies.

3.2.3.2 Tableau FFOM présentant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des infrastructures et des services sociaux de base

Tableau 20 :

Synthèse FFOM des infrastructures et des services sociaux de base

INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE

ROUTES	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Localisation de la commune sur le passage de la route nationale # 6	Route reliant les sections rurales et le quartier du Bord de Mer en terre battue et mal entretenue	MTPTC et CNE	Destruction des infrastructures par les intempéries
	Existence de tronçons routiers reliant la ville et certaines localités	Accès difficile des localités reculées surtout en période pluie		
	Entretien des routes par les OCB de la commune	Manque d'entretien du réseau existant		
		Absence de routes menant à certaines localités et aux sites touristiques		

ENERGIE	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Existence du potentiel d'énergie éolienne à Bord de Mer	Dépendance de la commune du réseau électrique de Cap-Haitien	Existence d'une centrale hydro à Grande Rivière	Augmentation du prix du mazout
	Possibilité d'exploitation de l'énergie hydroélectrique à Bassin Mambo	Insuffisance de fourniture d'énergie électrique	Perspectives de raccordement de la commune au réseau électrique du Parc industriel	Baisse de production du réseau de Cap-Haïtien
		Utilisation du bois et du charbon comme sources d'énergies alternatives		

EDUCATION	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Existence d'écoles dans la commune et le campus universitaire Henri Christophe	Insuffisance et inégalités dans la répartition de l'offre scolaire	MENFP, UNESCO UNICEF, FAES	Problèmes de contrôle et de corruption dans le secteur
	Existence d'écoles publiques	Insuffisance d'écoles publiques	Programmes EPT, PSUGO,...	Laxisme des autorités centrales
		Mauvais état des infrastructures scolaires		
		Mauvaise qualité de l'enseignement		
		Manque de formation continue pour les professeurs		
		Des enseignants peu motivés par des salaires très bas		
		Manque d'efficacité de l'inspection scolaire		

SANTÉ	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Existence d'infrastructures sanitaires	Forte prévalence des maladies contagieuses et infectieuses	Politique nationale de santé du MSPP	Epidémies de choléra et des IST (VIH)
	Présence d'infirmières et de médecins	Manque et faiblesse des infrastructures sanitaires		
	80% des ONG interviennent dans ce secteur	Manque de matériels médicaux et de médicaments	Présence des Hôpitaux de référence du Cap-Haitien et de Milot	
		Manque de personnel technico-médical		
		Absence de sensibilisation sur les maladies		

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Grand potentiel des richesses en eaux (sources,...)	Absence de système d'adduction d'eau potable dans les localités des sections rurales		
	Existence d'un nouveau système d'adduction d'eau potable au centre ville	Pollution des eaux		
	Mise en place d'un centre d'épuration, de traitement des eaux usées et des excréta	Manque de matériels pour le service de la Voirie		
	Services de Voirie, d'Eau potable et d'Assainissement à la Mairie			
	Présence de 2 TEPAC à la Mairie			

Source : Atelier et Focus Group de diagnostic participatif, Juillet 2013

3.2.4 Sur le plan institutionnel

3.2.4.1 Présentation de la problématique générale des institutions locales

La dynamique du développement local dans la commune de Limonade repose sur des institutions (publiques et privées) faibles et incapables de maîtriser les enjeux et la conduite des actions qui sont exécutées au niveau local.

En effet, les administrations publiques décentralisées et déconcentrées au niveau de la commune ne disposent pas de cadres techniques qualifiés suffisants à l'accomplissement de leurs missions.

A cela s'ajoute le problème de manque de moyens matériels et leur politisation à outrance. Certains ministères ne sont pas présents dans la commune, pourtant indispensables par rapport aux enjeux et à la logique de développement de la commune. La Mairie, les CASEC et les ASEC sont dépourvus d'infrastructures de bureau convenables pour fonctionner.

Les CASEC fonctionnent dans des locaux en majorité afferlés et souvent en mauvais état, dépourvus d'espaces adéquats pour recevoir leurs mandants. Les autorités locales (maires, CASEC, ASEC) sont dépourvues de moyens humains et financiers.

Par ailleurs, le processus participatif s'appuie sur des organisations de la société civile fragiles, aux capacités faibles, à l'expérience et à la maturité encore insuffisantes pour être à même de constituer un réel contrepoids à l'Etat et de faire valoir leurs priorités face aux organisations non gouvernementales.

Leur implication bute sur un manque de représentativité et de légitimité, faute de capacités humaines, analytiques, techniques et financières suffisantes.

3.2.4.2 Tableau FFOM présentant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des institutions locales

Tableau 21 : Synthèse FFOM des institutions locales

INSTITUTIONS LOCALES				
INSTITUTIONS DECENTRALISEES	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Disponibilité de cadres compétents natifs de la commune	Absence de l'Assemblée Municipale	Disponibilité de cadres compétents natifs de la commune	Influence de certains leaders ou hommes politiques externes
	Dynamisme de certains élus	Manque de légitimité du Conseil unicipal ommé	Existence de partenaires techniques et financiers dans l'accompagnement des élus	Vide législatif sur la décentralisation
	Consultation de la population dans la mise en œuvre de certaines actions	Manque de moyens matériels et financiers	Existence sur le territoire de la commune de compétences socio professionnelles diverses	Imprecision des compétences des organes locaux et des institutions d'Etat
	Existence d'un Orga-nigramme à la mairie	Insuffisance des locaux pour abriter tous les services de la mairie	Existence de lois sur la décentralisation	
	Personnel majoritairement recruté localement	Insuffisance de personnel qualifié	Programme-cadre : réforme administra- tive et décentralisa- tion de l'état	
	Existence de moyens matériels, d'équipement et d'infrastructures	Absence d'un plan de formation du personnel	Exigence constitutionnelle de décentralisation	
		Insuffisance d'exercice des compétences transférées		

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
		Absence de représentation dans la commune de certains ministères	Exigence constitutionnelle de décentralisation	Dépendance financière totale des administrations centrales
		Manque de moyens matériels et financiers	Programme-cadre : réforme Administrative et décentralisation de l'état	Plan de travail non pris en compte par les administrations centrales
		Manque d'appui technique aux institutions décentralisées		
		Manque de cadres qualifiés		

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Présence de beaucoup d'OSC	Certains fonctionnent en dessous des normes de gestion démocratiques	Disponibilité de cadres compétents dans les OSC	Absence de volonté de l'Etat pour leur renforcement
	Dynamisme de certaines OSC	Formation insuffisante des membres	Existence de nombreux partenaires externes accompagnant les OSC	Instrumentalisation des OSC par l'Etat et les ONG
ORGANISATIONS SOCIETE CIVILE	Présence du service d'enregistrement à la Mairie	Faible structuration et manque de capacités opérationnelles	Présence du MAST au Cap-Haitien	
		Expériences insuffisantes en gestion de projets		
		Moyens financiers insuffisants		
		Non retransmission		

		aux bases des informations et des compétences		
		Processus de participation non effectif, se limitant aux élites		

Source : Atelier et Focus Group de diagnostic participatif, Juillet 2013

3.2.5 Le financement du développement communal

3.2.5.1 Présentation de la problématique générale du financement du développement communal

La commune de Limonade dispose d'une faible capacité de mobilisation des ressources financières locales. Les différentes réalisations d'infrastructures et autres ouvrages communautaires ne sont possibles que grâce aux interventions des partenaires externes et de l'administration centrale de l'Etat, des interventions encore insuffisantes pour amorcer le développement de la commune. Ces faiblesses s'expliquent notamment par :

- le faible rendement des taxes, impôts et redevances communaux ;
- l'insuffisance du personnel des services fiscaux pour appuyer la commune;
- les faibles allocations et subventions de l'administration centrale ;
- la problématique très controversée du fonds du programme d'investissement communal ;
- L'insuffisance des fonds apportés par les partenaires externes et les ralentissements sporadiques de leurs interventions dans la commune.

3.2.5.2 Tableau FFOM présentant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces au niveau du financement du développement communal

Tableau: Synthèse FFOM du financement du développement communal

FINANCEMENT DU DEVELOPPMENT COMMUNAL			
	Forces	Faiblesses	Opportunités
RECETTES COMMUNALES	Bonne collaboration entre ALI et Mairie	Absence d'un cadre budgétaire	Augmentation du nombre de contribuables
	Existence de la matière imposable	Non maîtrise du potentiel fiscal de la commune	
	Existence d'autres champs de taxation	Faible taux de recouvrement des recettes locales	
	Extension du bâti et du commerce	- Faible rendement de certains impôts et taxes - Non actualisation des taux d'imposition - Inexistence d'une base de données des contribuables des impôts gérés par la commune - Informatisation de l'économie locale - Incivisme fiscal	

RESSOURCES ADM . CENTRALE	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Existence de structures de financement et d'investissement.	• Insuffisance des ressources du Programme d'Investissement Communal (PIP) et inefficacité de sa mise en œuvre • Peu d'interventions communales financées sur le PIP • Insuffisance des ressources du FGDCT allouées à la commune • Mauvaise gestion des fonds du Programme • Investissement communal et subventions insuffisantes à la commune		Stagnation des recettes du budget national financé en majorité par l'international

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Existence de ressources provenant de partenaires extérieurs.	• Insuffisance des fonds des partenaires externes • Non maîtrise de l'information sur le coût des projets des ONG par l'administration communale • Départ des ONG intervenant dans la commune		

Source : Atelier et Focus Group de diagnostic participatif, Juillet 2013

4. LA PLANIFICATION COMMUNALE

4.1 La planification stratégique



Pour une commune, s'engager dans un processus de planification stratégique ce n'est seulement se donner une feuille de route pour réaliser sa vision à long terme; c'est aussi entamer un processus qui oblige la commune à examiner sa situation interne et externe, à faire des projections dans l'avenir et à déterminer les stratégies lui permettant de concrétiser sa vision sur des périodes de temps donnés.

La planification stratégique détermine les éléments essentiels à la réalisation de la vision de développement de la commune. Elle présente une lecture précise des besoins et des attentes de la population dans un futur proche et désigne les solutions jugées les plus adéquates. Les orientations et les objectifs d'une telle planification prennent alors la forme d'engagements publics des dirigeants envers les citoyens et les citoyennes.

A partir du diagnostic déjà établi dans la première partie du document, nous abordons maintenant la vision, les orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune.

4.1.1 Vision et orientations nationales du développement d'Haïti

Suite au séisme dévastateur du 12 janvier 2010, le pays s'est résolument engagé sur la voie de sa refondation par un processus graduel de réflexion partant du PDNA (*Post Disaster Needs Assessment*), évoluant plus tard vers le *Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement National d'Haïti* (PARDNH) et culminant finalement avec la formulation de la vision et des orientations nationales du développement libellées dans le *Plan Stratégique de Développement d'Haïti, pays émergent en 2030* (PSDH). Cette vision s'énonce ainsi :

La vision à long terme du développement d'Haïti est la refondation de la nation haïtienne transformant la catastrophe du 12 janvier 2010 en une opportunité pour qu'Haïti devienne un pays émergent d'ici 2030.

Cette refondation se matérialisera en :

- *une société équitable, juste, solidaire et conviviale, vivant en harmonie avec son environnement, sa culture, une société moderne où l'État de droit, la liberté d'association et d'expression et l'aménagement du territoire sont établis ;*
- *une société dotée d'une économie moderne, diversifiée, forte, dynamique, compétitive, ouverte, inclusive, et à large base territoriale ;*
- *une société où l'ensemble des besoins de base de la population sont satisfaits en termes quantitatif et qualitatif ;*

- *une société apprenante dans laquelle l'accès universel à l'éducation de base, la maîtrise des qualifications dérivant d'un système de formation professionnelle pertinent, et la capacité d'innovation scientifique et technique nourrie par un système universitaire moderne et efficace façonnent le nouveau type de citoyen dont le pays a besoin pour sa refondation ;*
- *le tout supporté par l'encadrement d'un État unitaire, fort, responsable, garant de l'application des lois et de l'intérêt des citoyens, ainsi que fortement déconcentré et décentralisé.*

D'autre part, des orientations stratégiques s'imposent pour guider les actions et pour reconstruire Haïti. Dans cette optique, les autorités gouvernementales ont fait :

- *le choix de la création de richesse et d'emplois sans lesquels la protection de l'environnement et le développement social seront difficilement réalisables ;*
- *le choix du secteur privé (national, régional et international) comme agent premier de cette création de richesse et d'emplois ;*
- *le choix de l'offre des services de base à la population, y compris comme axe de création de richesse et d'emplois ;*
- *le choix de pôles régionaux de développement, et donc le choix des régions, pour structurer et équilibrer le développement socioéconomique et l'aménagement du territoire national ;*
- *le choix des Chefs-lieux d'Arrondissement comme pôles locaux de développement, et donc le choix des Arrondissements pour structurer le développement et l'aménagement local du territoire ;*
- *le choix de l'inclusion sociale sous toutes ses formes et, notamment, pour offrir des opportunités aux jeunes, aux femmes et aux paysans ;*
- *le choix d'une stratégie de croissance économique forte et durable du développement pour supporter les efforts de ses acteurs nationaux et locaux ; et*
- *le choix de la construction d'un État fort, déconcentré et décentralisé, indispensable à la création de ce nouveau pacte national.*

Cette vision et ces orientations se matérialiseront à travers 4 grands chantiers :

- 1. la refondation territoriale*
- 2. la refondation économique*
- 3. la refondation sociale*
- 4. la refondation institutionnelle*

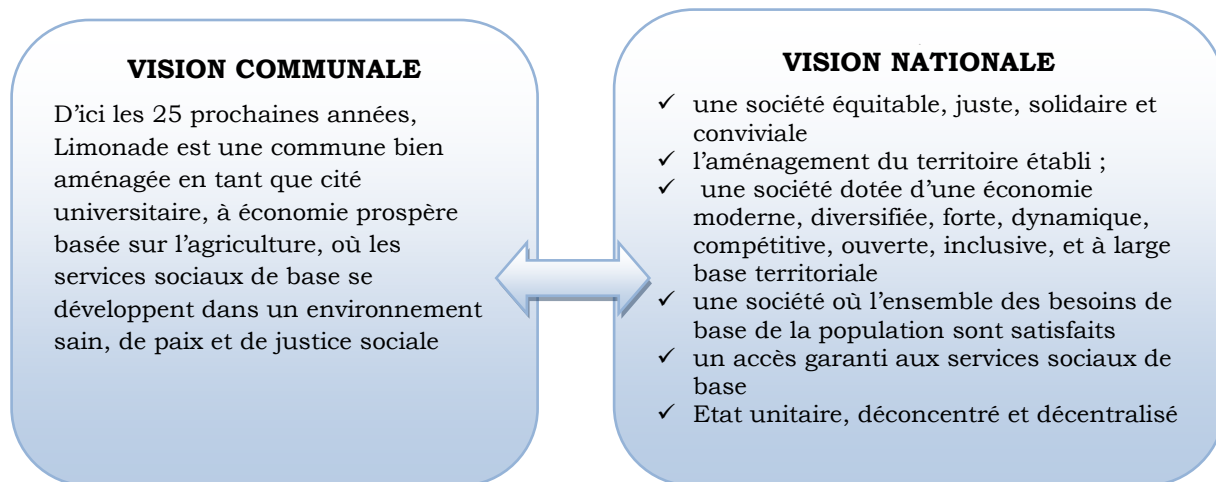
4.1.2 Vision du développement de la commune et points d'ancrage avec la vision nationale

Conscients et désireux d'améliorer leur situation, les fils et filles de Limonade se sont réunis pour élaborer leur propre vision du développement de la commune. Au terme d'un atelier d'une journée de réflexion, les participants, se basant sur le diagnostic participatif et les perspectives de développement de la commune, ont formulé ainsi la vision de la Commune pour les 25 prochaines années, qui se lit comme suit:

D'ici les 25 prochaines années, Limonade est une commune bien aménagée en tant que cité universitaire, à économie prospère basée sur l'agriculture, où les services sociaux de base se développent dans un environnement sain, de paix et de justice sociale.

Cette vision, basée sur l'aménagement du territoire communal, l'agriculture et l'accès aux services sociaux de base, rejoint parfaitement le cadre de la vision nationale figurant dans le *Plan Stratégique de Développement d'Haïti* (PSDH) comme le confirme le tableau suivant:

Cadre de cohérence de la vision communale et de la vision nationale du développement



4.1.3 Les orientations stratégiques pour le développement de la commune et leur cohérence avec le cadre stratégique national de politique de développement

Après avoir formulé la vision communale, les participants ont retenu des orientations stratégiques et des objectifs de développement pour la commune. Les orientations communales qui ont été formulées à partir de cette vision ont été obtenues à partir de la

hiérarchisation des forces, faibles, opportunités et menaces majeures au développement de la Commune.

4.1.3.1 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces majeures de la commune

Au cours de l'atelier de Vision et Orientations Stratégiques, les participants à l'exercice participatif du processus de planification ont effectué un second niveau de priorisation des éléments du tableau de la problématique.

Ce niveau de priorisation présente les préoccupations les plus pressantes pour les populations, les atouts les plus importants, les opportunités les plus tangibles et les menaces les plus probables pour le développement de la Commune à partir desquels seront définies les orientations stratégiques de développement de la commune. Le tableau suivant présente la problématique majeure du développement de la Commune.

Tableau 23 : Forces, Faiblesses, Opportunités et Contraintes majeures

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Disponibilité de terres agricoles d'excellentes qualités	Dysfonctionnement du système d'irrigation de La Tannerie et non exploitation du potentiel irrigable	Proximité et accès facile de la commune par rapport à deux grands centres d'intérêts: Cap-Haitien et Ouanaminthe	Période prolongée des saisons de sécheresse et production agricole dépendant des aléas climatiques
Grande disponibilité des ressources en eaux superficielles et souterraines	Manque d'encadrement technique et financier et de formation continue pour les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs	Localisation de la commune dans l'ensemble du Parc National Citadelle Henri	Erosion et déboisement dans les Bassins Versants et dans les zones du littoral
Présence d'agronomes, de techniciens et de vétérinaires	Dégradation continue de l'environnement	Mise en œuvre du plan d'aménagement du Nord/Nord'est et du plan touristique de la région Nord	Absence de promotion des produits locaux sur les marchés et leur faible compétitivité

Diversité des filières agricoles	Atrophie de l'agro-industrie	Grand dynamisme des ONG intervenant dans la commune	
Développement très prometteur de l'élevage bovin et des produits laitiers	Absence d'une stratégie locale en matière de promotion touristique	Mise en œuvre du programme d'appui à la gouvernance et à l'investissement local (AGIL) dans la région Nord/Nord'est (13 communes dont Limonade)	
Grande richesse du patrimoine touristique, archéologique et culturel	Insuffisance des offres scolaire et sanitaire, aussi inégalement réparties sur le territoire communal		
Amélioration du réseau routier	Insuffisance de personnel qualifié dans les administrations locales		
Existence du campus universitaire Roi Henri Christophe	Faible niveau de recouvrement des taxes et impôts communaux et insuffisance des fonds externes		

Source : Atelier de diagnostic participatif, Juillet 2013

4.1.3.2 Orientations stratégiques pour le développement de la commune

Véritables pistes d'actions pour le développement de la Commune de Limonade durant les cinq prochaines années, les orientations stratégiques choisies reflètent les priorités sur lesquelles la commune veut travailler au cours du prochain quinquennat pour faire de la vision communale une réalité.

Quatre (4) orientations stratégiques conformes aux grands chantiers du PSDH ont été retenues.

Orientation Stratégique 1:

Appuyer l'augmentation des revenus dans les secteurs de la production végétale, de l'élevage, de la pêche, du commerce et du tourisme.

Orientation Stratégique 2 :

Renforcer les infrastructures socio-économiques et améliorer la qualité de l'offre des services sociaux de base à la population.

Orientation Stratégique 3 :

Définir et opérationnaliser le cadre de l'aménagement communal et l'environnement ainsi que le plan de prévention et de gestion des risques et des désastres.

Orientation Stratégique 4 :

Améliorer la bonne gouvernance locale par le renforcement des capacités organisationnelle et opérationnelle des administrations communales décentralisées, des services déconcentrés et des organisations communautaires de base et par la participation des citoyens et des citoyennes au développement de la commune.

4.1.3.3 Cohérence des orientations stratégiques communales avec le cadre stratégique national et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Le tableau ci-après, nous montre en quoi les orientations stratégiques de la commune de Limonade rejoignent les orientations stratégiques nationales et les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Tableau 24 : cadre de cohérence des orientations stratégiques communales avec les orientations stratégiques nationales et les huit (8) Objectifs du Millénaire pour le Développement.

OS communales	OS nationales du PSDH	8 OMD
OS 1 : Appuyer l'augmentation des revenus dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du commerce et du tourisme	- la création de richesse et d'emplois - le choix du secteur privé (national, régional et international) comme agent premier de cette création de richesse et d'emplois	1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim 2. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
OS 2 : Renforcer les infrastructures socio-économiques et améliorer la qualité de l'offre des services sociaux de base à la population	<i>le choix de l'offre des services de base à la population, y compris comme axe de création de richesse et d'emplois</i>	3. Assurer une éducation primaire pour tous 4. Réduire la mortalité infantile 5. Améliorer la santé maternelle 6-. Combattre le paludisme, le VIH/Sida et les autres maladies
OS 3 : Définir et opérationnaliser le cadre de l'aménagement communal, le dossier environnemental et le plan de prévention et de gestion des risques et désastres	le choix de pôles régionaux de développement, et donc le choix des régions, pour structurer et équilibrer le développement socioéconomique et l'aménagement du territoire national, la protection de l'environnement pour la croissance et le développement durable	7-. Assurer un environnement durable
OS 4 : Améliorer la bonne gouvernance par le renforcement des capacités organisationnelle et opérationnelle des administrations communales décentralisées, des services déconcentrés et des OCB et par la participation des citoyens et des citoyennes au développement de la commune	le choix de la construction d'un État fort, déconcentré et décentralisé, indispensable à la création de ce nouveau pacte national	8. Assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

4.1.4 Les objectifs de développement de la commune de Limonade

4.1.4.1 Objectif global de développement

Ce plan communal vise, de manière générale, à mieux harmoniser les interventions dans les différents secteurs prioritaires et à faire de la commune de Limonade une cité universitaire disposant d'infrastructures indispensables pour une meilleure valorisation de ses potentialités économiques et une meilleure amélioration de l'accès aux services sociaux de base.

4.1.4.2 Objectifs spécifiques et résultats attendus

Quatorze (14) objectifs spécifiques rangés sous 4 axes stratégiques se dégagent des orientations stratégiques de la Commune de Limonade. Ces objectifs spécifiques sont les suivants :

AXE 1 : AUGMENTATION DES REVENUS DE LA POPULATION

Justification

L'amélioration des revenus de la population est une condition nécessaire au développement de la commune. Les activités majeures de la population et sa principale source de revenus se situent au niveau du secteur primaire, notamment la production végétale, l'élevage et la pêche. D'autres activités comme le commerce et le tourisme complètent les revenus des habitants de Limonade.

Ces activités produisent pendant l'année des gammes variées de produits, de services et d'emplois. Cependant, les blocages et les goulots d'étranglement entravent l'accroissement des revenus générés, notamment le faible accès aux matériels et intrants agricoles, le manque d'accompagnement technique pour les producteurs, le faible accès au financement rural et l'absence d'une stratégie locale de promotion du tourisme. Pour surmonter ces contraintes, un redémarrage de l'appareil productif et du processus d'accumulation s'impose. Pour cela, il faut les appuis nécessaires.

Objectif général

Assurer la promotion des piliers économiques retenus comme vecteurs de croissance pour améliorer les conditions de vie de la population

Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1 : Promouvoir le développement agricole durable, l'élevage, la pêche et la sécurité alimentaire.

Objectif spécifique 2 : Améliorer le cadre des affaires de la commune.

Objectif spécifique 3 : Promouvoir le développement du tourisme et de la culture.

AXE 2 : RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES SOCIAUX

Justification

Les infrastructures et les services sociaux de base constituent des leviers importants pour faciliter le développement de tous les autres secteurs et améliorer la qualité de vie des habitants.

Les infrastructures routières et électriques sont dans l'ensemble insuffisantes et parfois inexistantes au niveau des sections communales. Les services qu'offre la commune sont nettement insuffisants par rapport aux besoins de la population. Cette insuffisance se retrouve autant dans la quantité, dans la qualité et l'accessibilité financière des services que dans leur distribution géographique.

Le secteur éducatif se caractérise par une faible performance liée entre autres à l'insuffisance quantitative du personnel enseignant, au faible niveau de formation de la majorité des professeurs, au mauvais état physique de nombreuses écoles, à l'insuffisance en nombre des écoles publiques dans les sections communales. Les élèves n'ont pas toujours accès sur place au niveau secondaire ou à une quelconque formation professionnelle.

La santé constitue de toute évidence une des revendications essentielles de la population. Malgré les efforts consentis, la couverture sanitaire est encore insuffisante. Le secteur reste caractérisé par une carence d'infrastructures sanitaires et de personnel médical, tant au niveau du bourg que dans les sections communales. Dans les sections communales des conséquences néfastes sur l'hygiène et la santé de la population découlent du fait que l'alimentation en eau potable n'est pas assurée, les points d'eau n'étant pas aménagés. Des actions s'imposent pour inverser ces tendances.

Objectif général

Doter la commune des infrastructures de base viables et des services sociaux adéquats.

Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 4 : Réhabiliter le réseau routier de la commune et développer d'autres voies de communication.

Objectif spécifique 5 : Améliorer la fourniture de l'énergie électrique.

Objectif spécifique 6 : Améliorer les conditions sanitaires de vie de la population, y compris l'accès à l'eau potable.

Objectif spécifique 7 : Renforcer et améliorer l'état des infrastructures scolaires, les doter d'équipements appropriés et d'enseignants qualifiés.

Objectif spécifique 8 : Développer les infrastructures de sport et de loisirs.

Objectif spécifique 9 : Assurer la justice et la sécurité des vies et des biens de la population.

AXE 3 : STRUCTURATION ET GESTION DU TERRITOIRE COMMUNAL ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE LA POPULATION

Justification

Les résultats du diagnostic ont montré que l'espace communal est structuré autour du pôle socio-administratif et relativement attractif du centre ville avec des extensions non continues sur la 3^{ème} section depuis l'implantation de l'université Roi Henri Christophe. Aucun schéma ou plan n'oriente réellement l'aménagement du territoire communal et l'urbanisme. La croissance urbaine n'est pas gérée et les ressources naturelles sont surexploitées. L'environnement est dégradé et souvent insalubre. La migration rurale-urbaine est continue. Les acteurs locaux de Limonade ont proposé ainsi et à juste titre l'aménagement du territoire communal comme priorité de premier ordre tenant compte du rôle régional voire national de cette cité universitaire appelée à accueillir une grande communauté estudiantine.

Objectif général : Contribuer à la reconstruction du territoire communal en tant que moyen d'arriver à un développement équilibré et durable.

Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 10 : Elaborer et mettre en œuvre le cadre de l'aménagement communal, y compris le plan d'urbanisme.

Objectif spécifique 11 : Assurer la protection de l'environnement et la prévention et la gestion des risques et désastres.

AXE 4 : ENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Justification

Le développement local est un processus par lequel une communauté ou un milieu géographique donné obtient par l'intermédiaire de ses institutions, un véritable contrôle sur ses ressources et assure une gestion de celles-ci par le biais de la concertation entre les différentes composantes de sa communauté. Donc, la réussite de ce processus passe nécessairement par un renforcement des institutions locales et la promotion de la participation des citoyens et des citoyennes à la gestion des affaires locales.

Objectif général ; Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des administrations publiques et de la société civile

Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 12 : Doter les administrations publiques locales d'infrastructures appropriées, de moyens matériels et de personnel qualifié.

Objectif spécifique 13 : Renforcer les capacités des acteurs locaux de la société civile et promouvoir la participation citoyenne à la gestion des affaires locales.

Objectif spécifique 14 : Améliorer le niveau de mobilisation des ressources locales.

Les résultats permettant d'atteindre ces objectifs sont résumés ainsi :

Tableau 25 : Objectif global, objectifs spécifiques et résultats attendus**OBJECTIF GLOBAL :**

Mieux harmoniser les interventions dans les différents secteurs prioritaires et faire de la commune de Limonade une cité universitaire disposant d'infrastructures indispensables pour une meilleure valorisation de ses potentialités économiques et une meilleure amélioration de l'accès aux services sociaux de base.

AXE 1: AUGMENTATION DES REVENUS DE LA POPULATION

Objectif général : Assurer la promotion des piliers économiques retenus comme vecteurs de croissance pour améliorer les conditions de vie de la population

Objectifs spécifiques	Résultats attendus
OS 1 : Promouvoir le développement agricole durable, l'élevage, la pêche et la sécurité alimentaire	RA 1.1 : La diversification et le niveau de la production végétale sont améliorés
	RA 1.2 : Les terres agricoles sont sécurisées
	RA 1.3: Le potentiel hydro-agricole de la commune est valorisé
	RA 1.4 : Les producteurs agricoles sont encadrés du point de vue financier et technique
	RA 1.5 : Les activités de transformation des produits agricoles sont développées
	RA 1.5 : Le cheptel local est augmenté et sécurisé
OS 2 : Améliorer le cadre des affaires de la commune	RA 1.6: Les techniques de pêche sont améliorées et les produits mieux valorisés
	RA 2.1 Les infrastructures économiques et financières sont renforcées
	RA 2.2 Des lignes de crédit au commerce sont ouvertes
	RA 2.3 La qualité des produits locaux est améliorée pour faire face à la compétitivité des produits extérieurs
OS 3 : Promouvoir le développement du tourisme	RA 2.4 La sécurité des vies et des biens est assurée
	RA 3.1 Les sites touristiques sont entretenus et aménagés
	RA 3.2 Les sites touristiques et les fêtes de champêtre sont valorisés et rentabilisés
	RA 3.3 La capacité d'accueil de la commune est augmentée
	RA 3.4 Le patrimoine culturel de la commune est mieux valorisé
	RA 3.5 Le cadre d'attrait de la commune est assaini

AXE 2 : RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES SOCIAUX

Objectif général : Doter la commune des infrastructures de base viables et des services sociaux adéquats

OS 4 : Réhabiliter le réseau routier de la commune et développer d'autres voies de communication	RA 4.1 La route principale est entretenue
	RA 4.2 Les routes communales sont réhabilitées
	RA 4.3 D'autres voies à vocation agricole et commerciale sont percées
OS 5 : Améliorer la fourniture de l'énergie électrique	RA 5.1 La distribution d'énergie électrique est améliorée
	RA 5.2 Les sections communales sont raccordées au réseau de distribution électrique de la commune
	RA 5.3 D'autres sources d'énergie électrique alternative sont développées
OS 6 : Améliorer les conditions sanitaires de vie de la population, y compris l'accès à l'eau potable	RA 6.1 Les infrastructures de santé, y compris l'Hôpital communautaire de référence sont construites
	RA 6.2 Les capacités de prise en charge des structures sanitaires de la commune sont renforcées
	RA 6.3 La couverture de la commune en personnel soignant est améliorée
	RA 6.4 Le réseau d'eau potable du centre ville est entretenu et d'autres réseaux sont développés dans les sections communales
OS 7 : Renforcer et améliorer l'état des infrastructures scolaires, les doter d'équipements appropriés et d'enseignants qualifiés	RA 7.1 Des infrastructures éducatives sont construites
	RA 7.2 Le fonctionnement de l'Université Roi Henri Christophe est amélioré
	RA 7.3 La scolarisation des fils et des filles dans la commune est améliorée
	RA 7.4 Les capacités des structures d'encadrement du système éducatif de la commune sont renforcées
	RA 7.5 Le personnel enseignant est motivé et recyclé
	RA 7.6 Les parents et les élèves sont motivés
OS 8 : Développer les infrastructures de sports et de loisirs	RA 8.1 Terrains de jeux, places publiques, Salles de jeux, de cinéma, de théâtre construits
OS 9 : Assurer la justice et la sécurité des vies et des biens de la population	RA 9.1 Les infrastructures de justice et de sécurité de la commune (tribunaux de paix, commissariat, sous-commissariat, état civil) sont renforcées
	RA 9.2 Le personnel de justice est augmenté et formé
	RA 9.3 Le nombre de policiers dans la commune est augmenté

AXE 3 : STRUCTURATION ET GESTION DU TERRITOIRE COMMUNAL ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE LA POPULATION

Objectif général : Contribuer à la reconstruction du territoire communal en tant que moyen d'arriver à un développement équilibré et durable

OS 10 : Elaborer et mettre en œuvre le cadre de l'aménagement communal, y compris le plan d'urbanisme	RA 10.1 Le cadre de l'aménagement communal et le plan d'urbanisme sont élaborés
	RA 10.2 Des actions de structuration du territoire sont mises en œuvre
	RA 10.3 La croissance et la répartition géographique de la population sont contrôlées
	RA 10.4 La migration ruralo-urbaine est maîtrisée
OS 11 : Assurer la protection de l'environnement et la prévention et la gestion des risques et désastres	RA 11.1 La stratégie de protection de l'environnement et le plan de prévention et de gestion des risques et des désastres sont élaborés
	RA 11.2 Des actions de protection de l'environnement et de mitigation des risques et désastres sont exécutées

AXE 4 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Objectif général : Renforcer la capacité institutionnelle et opérationnelle des administrations publiques et de la société civile

OS 12: Doter les administrations publiques locales d'infrastructures appropriées, de moyens matériels et de personnel qualifié	RA 12.1 Des infrastructures logeant les administrations publiques sont aménagées et construites
	RA 12.2 Les administrations locales sont dotées de matériels et de fournitures de bureau
	RA 12.3 Personnel qualifié recruté et formé
OS 13 : Renforcer les capacités des acteurs locaux de la société civile et promouvoir la participation citoyenne à la gestion des affaires locales	RA13.1 Les capacités organisationnelles et opérationnelles des organisations de la société civile sont renforcées
	RA 13.2 Des espaces de concertation et de dialogue avec la population sont mis en place
	RA 13.2 Des actions de sensibilisation sur la participation citoyenne sont réalisées
OS 14 : Améliorer le niveau de mobilisation des ressources locales	RA 14.1 Les capacités des agents de collecte des taxes et impôts sont renforcées
	RA 14.2 D'autres champs de taxation en conformité avec le cadre légal sont établis

	RA 14.3 Des actions de sensibilisation sur le civisme fiscal sont réalisées RA 14.4 Des actions de reddition de compte par les autorités locales à la population sont exécutées
--	---

Source : Atelier et Focus Group de diagnostic participatif, Juillet 2013

4.2 La Planification opérationnelle

La planification opérationnelle est le processus consistant à déterminer comment les orientations décrites dans le plan stratégique seront atteintes «sur le terrain». Pour traduire les orientations stratégiques en résultats concrets, il est nécessaire de planifier les actions requises, d'en déterminer le coût et le financement et de préciser qui les mettra en œuvre. La planification opérationnelle répond donc à la nécessité d'établir les programmes et projets devant matérialiser les orientations stratégiques du PCD.

4.2.1- Rappel de la mission et des compétences de la collectivité territoriale de commune

La commune haïtienne est une division administrative du territoire national ayant une personnalité morale et dotée de l'autonomie administrative et financière (art. 66 Constitution 87 amendée).

D'une manière générale, la Commune a un caractère opérationnel dans la planification et la mise en œuvre du développement communal. La Collectivité Territoriale Communale doit participer à l'organisation et à l'amélioration du cadre et des conditions de vie de la population.

Elle doit promouvoir et appuyer les initiatives locales, prendre en charge ou structurer conjointement avec l'Administration Centrale l'offre des services sociaux visant la satisfaction des besoins de la population.

Spécifiquement, le conseil communal est investi des compétences suivantes :

- Organiser, gérer, administrer la Collectivité Territoriale ;
- Elaborer et exécuter le Plan Communal de Développement ;
- Elaborer et exécuter le Plan d'Investissement Municipal ;
- Elaborer et exécuter le budget de la Commune ;
- Coordonner les activités des ONG œuvrant dans la commune ;
- Tenir le registre des organisations de la société civile ;
- Protéger et entretenir le patrimoine écologique et culturel ;
- Délimiter les zones agricoles, résidentielles, industrielles et commerciales ;

- Identifier les zones à risques et prendre des mesures appropriées ;
- Définir le plan d'urbanisme et/ou de génie rural ;
- Prendre en charge la gestion de la collecte des résidus solides ;
- Participer à toutes mesures visant à assurer la scolarisation des enfants ;
- Participer à la mise en place des structures assurant la protection et la sécurité sociale aux citoyens et citoyennes.

4.2.2 Tableau synoptique des programmes et projets du PCD de Limonade 2014 – 2019

Le tableau synoptique regroupe l'ensemble des programmes et projets du PCD, qu'ils soient de la compétence de la Collectivité communale et/ou de la compétence de l'administration centrale. Il est organisé suivant quatre axes : économique, social, territorial et institutionnel à partir desquels sont déclinés les programmes et projets. De plus, les chiffres 1, 2 et 3 indiquent les niveaux de priorité des projets établis par les acteurs locaux.

Tableau 26 : Tableau synoptique des programmes et projets du PCD

AXE 1 : AUGMENTATION DES REVENUS DE LA POPULATION			
Objectif général	Assurer la promotion des piliers économiques retenus comme vecteurs de croissance pour améliorer les conditions de vie de la population.		
PROGRAMME 1.1 Renforcement du potentiel de production agricole et de la pêche			
Objectif général	Augmenter le niveau de la production agricole et améliorer la sécurité alimentaire		
Objectifs spécifiques	• Améliorer les rendements de la production végétale et développer les filières agricoles porteuses • Augmenter la production animale • Promouvoir le développement de la pêche et de l'aquaculture		
PROJETS	ACTIONS	LOCALISATION	RESULTATS ATTENDUS
Accroissement substantiel de la production végétale (1)	Mise en place de Vingt (20) unités d'attelage et acquisition de dix (10) tracteurs communautaires et de cinquante (50) motoculteurs.	Toutes les sections	Travaux de préparation de sol améliorés Diminution de 50% du cout de préparation de sol

	Réhabilitation de 10 puits déjà existants et installation de cinq (5) stations de forage et de pompage.	1 ^{ere} et 2 ^{eme} et 3 ^{eme} section	Augmentation de la superficie agricole irriguée
	Construction de barrages et des canaux d'irrigation au niveau de Petite rivière bois de lance.	1 ^{ere} et 2 ^{eme} section	Plus de 50 ha
	Réhabilitation du barrage de la tannerie et des canaux d'irrigation	2 ^{ème} Section	Les terres avoisinantes sont irrigués à partir de la Tannerie
	Création et renforcement du comité de gestion du périmètre irrigué et formation des membres des associations d'irrigants	Toutes les sections	Gestion technique et sociale de l'eau améliorée
	Recherche des intrants de qualité et promotion des bonnes pratiques agricoles		Rendement agricole augmente de 15% et revenu des agriculteurs amélioré
	Introduction de nouvelles cultures à haut rendement et à haute valeur commerciale et essai de nouvelles variétés		
	Création d'une banque d'intrants agricoles et formation en technique de gestion pour le personnel		
	Formation des agriculteurs et des Organisations de Producteurs en technique de production agricole et de commercialisation des produits	Commune	Les capacités techniques des agriculteurs et des commerçants renforcées
Accroissement substantiel de la production animale (1)	Appui à l'augmentation du cheptel (caprin et bovin particulièrement) au niveau des 3 sections communales	Toutes les sections	• Augmentation de 30% de la population caprine et bovine dans la Commune • Eleveurs formés et races améliorées sont introduits dans la commune.
	Construction de 50 stations de monte pour héberger les races locales et les géniteurs améliorés (bovins et caprins) et favoriser les croisements	Toutes les sections	
	Formation des éleveurs en technique d'élevage (bovins, caprins, volailles, lapins, apiculture etc.		
	Amélioration génétique (caprins, bovins) et des volailles par		

	l'introduction les géniteurs améliorés (bovins et caprins) et des races de poules améliorées		
	Construction d'une pharmacie vétérinaire		Médicaments vétérinaire accessibles
	Formation d'au moins cinq agents vétérinaires par section communale et recyclage des agents vétérinaires existants		Augmentation du nombre d'agents vétérinaires
Accroissement de la production de la pêche et développement de lacs collinaires (3)	Mise en place de DCP, acquisition et installation d'une chambre froide	Bord de mer	Revenu des pêcheurs augmenté
	Construction d'une boutique de vente de matériels de pêche	Bord de mer	Matériels de pêche disponibles
	Formation des pêcheurs et des associations de pêcheurs en techniques modernes de pêche	Bord de Mer	Les ressources halieutiques sont mieux exploitées Capacité des associations améliorée
	Construction de 3 lacs collinaires de 1000 mètres carré chacun	1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} section	
	Formation des associations en gestion et exploitation des lacs	1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} section	

PROGRAMME 1.2 Développement de l'entrepreneuriat local et création d'emplois**Objectif général : Améliorer le cadre des affaires de la commune****Objectifs spécifiques**

- Stimuler les initiatives privées locales en termes de création d'entreprises collectives et individuelles
- Mettre en place les infrastructures commerciales et financières
- Créer des activités créatrices de richesses et d'emplois

PROJETS	ACTIONS	LOCALISATION	RESULTATS ATTENDUS
Re dynamisation du secteur privé local (2)	Construction d'un centre de transformation de fruits et d'autres produits agricoles	3ème section	Création de Valeur ajoutée
	Création d'un centre de stockage (et de conditionnement) des semences et des produits agricoles	Commune	
	Construction d'une usine de transformation des céréales (centre de moulins)		
	Construction d'une charcuterie	Ville	
	Création d'une société anonyme mixte dans le secteur « agriculture » prive ou mixte	Commune	Les CT sont membres et siègent au CA de la SAM
	Promotion/formation sur le secteur coopératif (agricole, production/commercialisation	Commune	Stimulation à la création d'entreprises de type coopératif
	Construction d'un Magasin communautaire	Ville	Vente de produits à prix accessible
	Formation en entrepreneuriat et en ingénierie financière (population cible : producteurs, commerçants, jeunes, femmes)	Commune	Esprit créatif développé

	Aménagement de la laiterie de Limonade	Commune	La laiterie est renforcée et mieux structurée
Dynamisation du secteur financier (2)	Promotion pour la création nouvelles mutuelles et consolidation des mutuelles de solidarité existantes (formation réseautage)	Toutes les sections	Activités agricoles financées à un taux inférieur de celui du marché
	Mise en Place d'un fond de crédit agricole et création d'une Banque de développement	Commune	Produits financiers adaptés au secteur agricole
Construction et modernisation d'équipements commerciaux publics (1)	Construction d'un marché moderne (centre-ville)	Ville	Les producteurs disposent d'un cadre moderne pour promouvoir leurs produits
	Aménagement des marchés ruraux dans les 3 sections et création d'un marché au niveau de la 1 ^{ère} et 3 ^{ème} section	Sections	Marchés ruraux fonctionnés en réseau
	Réalisation d'une foire annuelle agricole et culturelle	Ville	Exposition des produits de Limonade uniquement

PROGRAMME 1.3 Promotion du tourisme durable, de l'artisanat et de la culture			
Objectif général <i>Créer le cadre favorable au développement du tourisme, de l'artisanat et à la promotion de la culture locale</i>			
Objectifs spécifiques	• Aménager et valoriser le patrimoine touristique de la commune (sites, parc archéologique,...) • Augmenter et valoriser la production artisanale • Promouvoir la richesse culturelle de la commune		
PROJETS	ACTIONS	LOCALISATION	RESULTATS ATTENDUS
Développement et renforcement du secteur touristique (1)	Réhabilitation de dix (10) sites touristiques (bassin mambo, fosse Capois, salle de real, tremplin de Timini, Habitation Butler, Bellevue Palais roi, Caserne coloniale de Dericou, Cerca D'Orno, Kay Boule, Eglise Sainte Anne	Toutes les sections	Dix (10) sites touristiques et le parc archéologique sont réhabilités.
	Elaboration des brochures d'informations sur les zones touristiques de la section	Commune	Patrimoine touristique de la commune valorisé
	Publication d'une revue trimestrielle touristique et culturelle de Limonade		
	Construction d'un marché touristique à Fosse Capois	3 ^{ème} section	
	Construction d'un musée au centre-ville	Ville	
	Construction d'une piscine à Fosse Capois	3 ^{ème} section	
	Aménagement de cinq (5) plages		

	Construction de deux structures d'accueil (Un Guest house et un hôtel)	Ville	
	Formation des jeunes en hôtellerie et tourisme	Commune	15 jeunes sont formés dont 5 femmes et 10 garçons
Développement et revalorisation de l'artisanat dans la commune de Limonade (2)	Recensement des apprenti(e)s et patron(e)s artisans dans la commune de Limonade	Commune	Artisanat de la Commune promu
	Construction d'un atelier d'exposition des produits artisanaux	Bord de mer	
	Formation professionnelle technique et formation en gestion pour les artisans	Commune	Revenu des artisans amélioré
	Mise en place d'un programme de visites d'échanges des artisans de Limonade chez les artisans d'autres zones du pays		Artisanat de la Commune promu
	• Création d'une école/centre de danses traditionnelles • <i>Mettre en place un programme d'entretien de la route nationale # 6</i> • <i>Réhabiliter et percer les routes des sections communales</i>		Apprentissage des jeunes stimulé

AXE 2 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES SOCIAUX			
Objectif général	Doter la commune des infrastructures de base viables et des services sociaux adéquats		
PROGRAMME 2.1 Développement des infrastructures routières			
Objectif général	Entretien les routes existantes et désenclaver les sections communales pour les échanges agricoles et commerciaux		
Objectifs spécifiques			
- Mettre en place un programme d'entretien de la route nationale # 6. - Réhabiliter et percer les routes des sections communales			
PROJETS	ACTIONS	LOCALI-SATION	RESULTATS ATTENDUS
Construction et réhabilitation de tronçons de routes prioritaires (1)	Réhabilitation de la route Carrefour Monazard – Bord de Mer 7,5 Km (bétonnage et canalisation	1ere section	Les routes agricoles des différentes sections sont réhabilitées 15 kms de pistes rurales sont réhabilitées en terre battue et 20 kms sont construites Territoire désenclavé
	Réhabilitation carrefour St Hubert jusqu'à Bord de Mer passant par Chabanon	Toutes les sections	
	Réhabilitation de la route Fossé – Caracol	1ere section	
	Construction du tronçon Fossé vers Chabanonn et Chabanon vers Bord de Mer	1ere section	
	Réhabilitation du tronçon Dimini en passant par De Real , Beline, Piste jusqu'à Morne Garata 9Km	2ème Section	

	Réhabilitation tronçon carrefour Mesmin Gabriel (Mandotial) a Dubourg (route nationale 6)	Toutes les sections	
	Réhabilitation Tronçon Piste a Carrefour Malexi (sonson je) :	Toutes les sections	
	Réhabilitation du tronçon Carrefour Cadet – Viard jusqu'à Campeche 5,5 Km	2 ^{ème} Section	
	Réhabilitation du tronçon Dimini – St Isidor Jusqu'à Bassin Mambo continué angle Marcellus vers Cerca Dorno et Grande Ravine : 14 Km	2 ^{ème} Section	
	Construction route Carrefour Mme Louis Menes – Champin rentrer jusqu'à Gilot	2 ^{ème} Section	
	Entretien de la route nationale # 6	Ville	
	Réhabilitation de la route cerca dorno jusqu'à Dericou : 1,5 Km	Toutes les sections	
	Réhabilitation de la route Gad Chanpet a La Gonvè / 1,5 Km	Toutes les sections	
	Construction route De Real passant par la Chenay pour arriver à Bassin Mambo	Toutes les sections	
Construction de Pont sur certaines rivières (1)	Construction ponts Duhaut (bas rivière vers du haut) et Cerca (du haut à bord de mer)	1 ^{ère} section	

	Pont sur Grande riviere (de Four a Chaud a Jean Bernard)	1 ^{ere} section	
	Construction de Pont sur Ti Rivière (carrefour cadet jusqu'à Viard)	2 ^{ème} Section	
	Construction de Pont Carrefour Béliné (Belliné vers Bellevue)	3 ^{ème} Section	
	Construction de Pont Rivière Gédé (de Avida a Marcellus)	ème Section	
	Construction Pont Gilot	2 ^{ème} Section	
	Construction Pont Haut Saline a Bord de Mer	2 ^{ème} Section	

PROGRAMME 2.2 Amélioration de la fourniture de l'énergie électrique

Objectif général *Augmenter la distribution de l'énergie électrique dans la commune*

Objectifs spécifiques

- Développer les nouvelles sources d'énergie électrique dans la commune
- Raccorder les sections communales au réseau de distribution

PROJETS	ACTIONS	LOCALI-SATION	RESULTATS ATTENDUS
Exploitation de l'énergie éolienne à Bord de Mer (1)	Etude faisabilité sur la Mise en place des turbines à l'endroit où l'électricité sera utilisée	Bord de mer	Meilleure connaissance sur le potentiel électrique de la commune
Fournir de l'énergie électrique au profit de la population (1)	Raccordement de Limonade au réseau électrique de Caracol « Poisson »	Commune	Meilleure desserte de la population en énergie électrique
	Etude faisabilité Construction d'une usine hydroélectrique sur la chute de Bassin mambo.		Meilleure connaissance sur le potentiel hydroélectrique de la commune
Eclairage rural à l'aide de l'énergie solaire (1)	Placement de lampadaires fonctionnant à énergies solaires	Toutes les sections	Habitations principales des SC \\

PROGRAMME 2.3 Amélioration des capacités de prise en charge des malades dans la commune			
Objectif général Renforcer les capacités de prise en charge des structures sanitaires			
Objectifs spécifiques	• Doter la commune d'infrastructures sanitaires viables • Améliorer la couverture de la commune en personnel soignant • Améliorer la disponibilité des médicaments et développer les services paramédicaux		
PROJETS	ACTIONS	LOCALISATION	RESULTATS ATTENDUS
Renforcement des capacités de prise en charge des structures sanitaires de Limonade (1)	Construction de trois centres de santé et du Dispensaire de Bord de Mer.	Les 3 sections	Accès aux soins de santé augmenté
	Construction d'un Hôpital universitaire à limonade	Ville	
	Aménagement des centres de santé existant	Commune	Personnel disponible et effectif (2 édecins et 2 Infirmières pour les 2 CAL du centre Urbain)
	Aménagement des pharmacies		
	Renforcement de la pharmacie du centre de sante de limonade		
	Formation continue à l'intention des prestataires de soins au niveau des centres de santé et de l'Hôpital universitaire		Acquisition de nouvelles connaissances. Meilleure prise en charge des patients.
	Acquisition de deux Ambulances pour la commune de limonade		Ambulance disponible pour le transfert des urgences qui ne peuvent pas être prises en charge par les structures sanitaires disponibles à Limonade.

Mise en place d'un Réseau de Santé Communautaire pour faciliter l'accès aux services dans les zones éloignées. (1)	Réalisation de clinique mobile dans les zones éloignées des structures sanitaires.	Toutes les sections	Accès aux soins de santé augmenté
	Recrutement des Agents de terrain attaché à chaque structure sanitaire.	Commune	Disponibilité d'Agents pour le service communautaire.
	Formation des Agents Polyvalents sur les programmes prioritaires du MSPP.		Acquisition de connaissance pour bien faire le travailler.
	Formation continue des Matrones.		Amélioration du savoir des Matrones, accouchement à domicile plus sécurisé et diminution de la transmission des maladies par le contact du sang.
	Approvisionnement du personnel de Terrain (Agents de Terrain & Matrones) en matériels de travail.		Disponibilité de matériels pour mieux faire le travail.
	Promotion des Messages d'information sur la santé au niveau de la communauté.		Communauté informée et sensibilisée et diminution des cas de maladies dans la communauté.

PROGRAMME 2.4 Amélioration de l'accès à l'éducation à tous les niveaux dans la commune

Objectif général *Développer les infrastructures éducatives et promouvoir la scolarisation et l'alphabétisation fonctionnelle*

Objectifs spécifiques

- Renforcer les infrastructures éducatives de la commune
- Appuyer le fonctionnement de l'Université Roi Henri Christophe
- Renforcer les capacités d'encadrement des institutions déconcentrées du MENFP et du personnel enseignant des établissements de la commune
- Créer le cadre motivant favorable à l'apprentissage

PROJETS	ACTIONS	LOCALISATION	RESULTATS ATTENDUS
Augmentation de l'offre scolaire et de formation professionnelle de la Commune (1)	Construction de deux écoles municipales	Commune	500 nouveaux enfants scolarisés
	Construction d'un centre polyvalent de formation professionnelle et culturelle		Diminution du flux migratoire de formation de la Commune
	Structuration du service d'inspection scolaire		Injection réalisée et données disponibles
	Construction et/ou réhabilitation de trois (3) écoles nationales a raison d'une par section	Toutes les sections	Au moins une école nationale par entité territoriale et 1000 nouveaux enfants scolarisés
	Formation, recyclage et encadrement des professeurs	Toutes les sections	Qualité de l'éducation améliorée
	Régularisation du statut des enseignants et amélioration des conditions de travail	Ville	Les professeurs sont motivés
	Création d'un fonds de subvention pour les écoles Non Publiques (Privées)		

	Dotation des écoles primaires,		Mise à disposition des professeurs de matériels d'enseignement adaptés au contexte haïtien
Diminution du nombre d'analphabètes au niveau de la commune (2)	Création de 100 centres d'alphabétisation dont 30 par section et 10 dans la ville	Commune	Formation des adultes renforcée
Appui aux parents d'élèves (1)	Mise en place d'un système de transport pour les écoliers à limonade	Toutes les sections	Réduction du taux de déperdition scolaire
	Subventions aux écoliers	Toutes les sections	
	Renforcement de l'activité du Génie en herbe	Ville	
	Mise en place d'un programme communal de bourses d'excellence	Toutes les sections	
	Création des cantines scolaires au niveau des écoles primaires des sections communales et du bourg	Toutes les sections	Amélioration de la nutrition des écoliers
Appui à l'Université Henry Christophe de Limonade (2)	Dotation de l'Université en matériels, équipements et infrastructure physique (Dortoir) nécessaire à son fonctionnement Opérationnalisation du restaurant universitaire de limonade	Commune	Amélioration du fonctionnement de l'université

	Pourvoir les écoles secondaires de matériels scolaires didactiques et informatiques nécessaires à leur bon fonctionnement	Toutes les sections	
	Formation des cadres de Limonade et des zones avoisinantes pour devenir professeurs à l'université de Limonade		

PROGRAMME 2.5 Renforcement des systèmes d'adduction d'eau potable et amélioration des services d'assainissement de la commune

Objectif généra	<i>Renforcer la disponibilité de l'eau potable et améliorer les services d'assainissement</i>		
Objectifs spécifiques	• Réaliser l'entretien régulier du système d'adduction d'eau potable du centre ville et son extension dans les localités avoisinantes • Doter les sections communales de réseaux d'eau potable • Assurer le fonctionnement des services d'assainissement de la commune		
PROJETS	ACTIONS	LOCAL-ISATION	RESULTATS ATTENDUS
Amélioration de la disponibilité en eau potable de la commune (1)	Construction de quinze (15) fontaines publiques (puits artésiens) dans les sections rurales et cinq (5) dans le centre-ville à partir du réseau d'adduction	Commune et Toutes les sections	Meilleure accès à l'eau potabl
	Captage de six (6) sources d'eau dans les sections reculées à compter de trois par section	2ème et 3ème section	Ville drainée, propre et attrayante
	Entretien du système de distribution d'eau potable de la ville	Ville	

Appui à l'amélioration du système d'assainissement et de drainage et de gestion permanente des résidus (1)	Construction des canaux de drainage		
	Curage des canaux de drainage de la ville		
	Collecte et transport des déchets domestiques		
	Nettoyage en permanence du Bord de mer et sensibilisation de la population (formation à l'hygiène)	Commune, Bord de mer	
	Mise en place d'une usine de production de compost	1ère section	
	Aménagement d'un site de décharge	Ville	
	Achat d'équipements de gestion de déchets solides		
	Construction de 500 latrines familiales et 30 latrines publiques	Ville et toutes les sections	

PROGRAMME 2.6 Développement des infrastructures de sports et de loisirs

Objectif général Assurer l'implantation des infrastructures de sports et de loisir

Objectifs spécifiques	<i>Mettre en place des infrastructures de sports et de loisirs dans toute la commune</i>		
PROJETS	ACTIONS	LOCALISATION	RESULTATS ATTENDUS
Renforcement Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) (1)	Augmentation du nombre de livres au niveau de la bibliothèque	Ville	Le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) est renforcée
	Renforcement des capacités du CLAC à construire des annexes au niveau des autres sections communales		
	Equiperment de la bibliothèque d'un système informatisé et d'accès à l'internet		
Augmentation des investissements en aménagement des infrastructures sportives et culturelles. (1)	Réaménagement de la place publique du bourg puis réaménagement et/ou agrandissement des places publiques au niveau des trois sections communales	3eme section	Des infras-structures culturelles et sportives sont réhabilitées et construites.
	Construction d'un centre de loisirs dans chaque section communale		
	Construction d'un centre sportif multiplex	Ville	
	Aménagement des terrains de foot-ball disponibles	Toutes les sections	

Projet de développement et de promotion du sport et de la culture (2)	Support aux activités sportives	Ville	Les activités culturelles et sportives sont relancées et dynamisées.
	Renforcement et dynamisation de la direction des activités culturelles au niveau de la mairie		
	Dynamisation des activités culturelles		

PROGRAMME 2.7 Promotion de la justice et de la sécurité publique			
Objectif général	Assurer la sécurité et la protection des vies et des biens		
Objectifs spécifiques	- Mettre en place les infrastructures de justice et de sécurité - Augmenter et recycler le personnel de justice et de sécurité		
PROJETS	ACTIONS	LOCALISATION	RESULTATS ATTENDUS
Construction de Commissariat et renforcement du personnel de la police (1)	Agrandissement et aménagement du commissariat de Limonade	Commune	Un dispositif de sécurité couvrant les sections communales est en place dans la commune
	Dotation des policiers en matériels et équipements de travail (véhicules, armes etc.)	Toutes les sections	

	Création d'un sous commissariat sur la route nationale no 6 près de l'Université		
	Construction d'un sous commissariat pour chaque section		
	Mise en place de la police communale au niveau des sections communales		
	Mise en place d'un Poste de Police au niveau du carrefour saint Hubert	Ville	
	Création d'un nouveau sous commissariat pour le Bord de mer	Bord de mer	
	Formation continue des policiers	Ville	Le personnel policier est formé.
Renforcement des capacités du personnel de la justice (2)	Poursuite de la Formation du personnel de la justice par EMA		Le personnel de la justice est augmenté et formé
	Augmentation du personnel de la justice (greffier, ménagère, etc)		
Renforcement des infrastructures de justice et de sécurité (2)	Aménagement du tribunal		Les infrastructures de justice et de sécurité de la commune (tribunaux de paix, commissariat, sous-commissariat, état civil) sont renforcées
	Equipement en matériels de bureaux des tribunaux (matériels roulants)		

Amélioration de l'identification civile (acte de naissance décès mariage, registre et acte notarié...) (1)	Augmentation du personnel du bureau de l'état civil (au moins 1 officier pour chaque section)		Les conditions d'identification civile sont améliorées
	Recensement au niveau de Limonade pour voir les personnes enregistrées au niveau du bureau de l'état civil		
	Equipement en matériels de bureaux du bureau de l'officier d'état civil		

AXE 3 STRUCTURATION ET GESTION DU TERRITOIRE COMMUNAL ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE LA POPULATION			
Objectif général	Contribuer à la reconstruction du territoire communal en tant que moyen d'arriver à un développement équilibré et durable		
PROGRAMME 3.1	Structuration et gestion de l'espace communal		
Objectif général	<i>Elaborer et mettre en œuvre le cadre de l'aménagement communal, y compris le plan d'urbanisme</i>		
Objectifs spécifiques	- Assurer l'exécution d'actions planifiées de structuration et de gestion du territoire communal - Contrôler la croissance et la répartition de la population sur le territoire de la commune - Maitriser la migration ruralo-urbaine		
PROJETS	ACTIONS	LOCALI- SATION	RESULTATS ATTENDUS
Élaboration du cadre de l'aménagement communal de Limonade (1)	Étude d'aménagement de la commune de Limonade	Comm.	Le cadre de l'aménagement communal et le plan d'urbanisme sont élaborés .
	Élaboration d'un plan d'urbanisme de Limonade		
	Élaboration d'un plan de zonage		Une meilleure répartition des espaces au niveau de la ville est obtenue
	Élaboration d'un plan d'occupation des sols		
Structuration du territoire (1)	Exécution des plans d'aménagement et d'urbanisme		Des actions de structuration du territoire sont mises en œuvre
	Sensibilisation de la population sur le contrôle des naissances et la répartition géographique		La croissance et la répartition géographique de la population sont contrôlées
	Création des conditions nécessaires pour limiter la migration des ruralo urbaine		La migration ruralo-urbaine est maitrisée

PROGRAMME 3.2	Protection de l'environnement et des bassins versants et maîtrise des risques et désastres		
Objectif général	<i>Protéger l'environnement et assurer la prévention et la gestion des risques et désastres</i>		
Objectifs spécifiques	<i>Mettre en œuvre des actions de protection de l'environnement et des bassins versants</i> <i>Assurer la prévention et la gestion des risques et des désastres</i>		
PROJETS	ACTIONS	LOCALISATION	RESULTATS ATTENDUS
Aménagement des BV de la grande rivière du nord et Sainte Suzanne (1)	Conservation des sols et aménagement des parcelles	2 ^{ème} et 3 ^{ème} section	Les bassins versants de Grande Rivière du Nord et Sainte Suzanne sont aménagés
	Aménagement des ravines et correction de lits de rivières (Travaux de gabionnage)	Toutes les sections	Réduction du risque d'inondations
	Mise en place des Pépinières de plantules fruitières et arbres d'œuvre de reboisement		
Mitigation et gestion des risques naturels (1)	Elaboration d'un plan de gestion risques et désastres de la commune de Limonade	Commune	Existence d'un plan pour le contrôle des risques
	Renforcement du comité de gestion des risques et désastres pour assurer le suivi du plan		Meilleure structuration du milieu et renforcement des acteurs
	Formation des jeunes en technique de gestion des risques et désastres		
	Construction d'un abri en cas de catastrophes naturelles		La commune est mieux préparée face aux risques de catastrophes
	Achat d'équipements pour la mise en place d'un plan de contingence		

AXE 4 RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE			
	Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des administrations publiques et de la société civile		
PROGRAMME 4.1	Promotion de la gouvernance locale et de la participation de la population locale au développement de la commune		
Objectif général	<i>Renforcer la capacité institutionnelle et opérationnelle des administrations publiques et de la société civile.</i>		
Objectifs spécifiques	• Renforcer et réhabiliter les administrations publiques de la commune et les doter de matériels et de personnel qualifié • Renforcer les capacités des acteurs non étatiques • Améliorer le niveau de mobilisation des ressources fiscales et parafiscales		
PROJETS	ACTIONS	LOCALISATION	RESULTATS ATTENDUS
	Construction d'un mini complexe administratif (Mairie, Tribunal, état civil, DGI, Bureaux CASEC, etc.) au niveau de chaque section communale avec un représentant de chaque service au niveau du centre-ville	Ville	Structures techniques et politiques des Collectivités Territoriales renforcées
	Formation à l'intention des élus locaux et du per-sonnel administratif communal (leadership, plani-fication, tatistiques, archivage, communication etc.)	Ville et Sections	L'administration communale est renforcée
	Création d'un site internet pour la mairie de Limonade		
	Création d'une radio communautaire et un journal de la commune de Limonade		
	Equiperment en matériels lourds, en matériels de bureaux et informatiques et mise en réseau des services de l'administration Communale	Ville	

	Réforme et dynamisation de la fiscalité locale (mise en place système de vérification de paiement des taxes, formation des agents de mobilisation...		Les recettes fiscales de la commune ont accrues.
	Evaluation à mi-parcours et finale du PCD		Gestion du développement de la commune assurée
	Mise en place du KDK et suivi du PCD		
Renforcement des organisations de la société civile (1)	Renforcement des capacités de la croix rouge et de la protection civile (formation, équipements et matériels)	Commune	Organisations renforcées
	Enrôlement des associations et mise en réseau des associations évoluant dans le même secteur d'activités		Associations enregistrées et reconnues
	Renforcement du service des affaires sociales de la mairie en vue d'appuyer les organisations de base (fond de soutien aux OP)		
	Formation en leadership communautaire, en élaboration et gestion de projets pour les OCB		Associations renforcées
Renforcement du dialogue et de la concertation au niveau communal (2)	Dynamisation du « makòn » ou espace de concertation au niveau communal	Commune	Participation de tous les acteurs au développement de la commune par tous les acteurs.
	Forum annuel ou semestriel des acteurs communaux		
	Réalisation des rencontres communautaires par agglomération par la mairie de Limonade (deux rencontres par mois)		

4.2.3 Le plan d'investissement quinquennal (2014 - 2019)

Le plan d'investissement quinquennal est la programmation financière du PCD. Il reprend le tableau synoptique avec une estimation des coûts des différents projets, leur durée d'exécution, leur localisation et leurs partenaires d'exécution potentiels. Il faut surtout noter que les coûts sont ici exprimés à titre indicatif ; d'autres études doivent compléter les idées de projets pour évaluer avec exactitude leur enveloppe financière. Un tableau du Plan d'investissement quinquennal 2014 – 2019 est disponible en annexe.

5. LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN COMMUNAL

5.1 Le cadre institutionnel de mise en œuvre du PCD

La mise en œuvre du PCD requiert la mise en place d'un bon dispositif institutionnel capable d'assurer entre autres: (i) la mobilisation des ressources financières nécessaires, (ii) la gestion et la coordination des programmes/projets contenus dans le Plan, (iii) le suivi et l'évaluation.

Selon la loi, la Mairie est l'organe chargé de piloter et de conduire l'exécution du PCD. Aussi, le Conseil Communal est-il l'organe compétent pour la coordination de toutes les actions de développement de la Commune. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets relevant de sa compétence et doit initier, de concert avec les autres autorités de la commune, la plaidoirie autour des autorités de l'administration centrale, des ONG et des bailleurs de fonds pour la réalisation des actions du PCD.

Pour appuyer le Conseil communal dans cette démarche, il est créé le Conseil de Développement de la Commune (CDC) placé sous le leadership du Maire. Le CDC est un creuset où les différents acteurs du développement local qui y sont représentés se retrouvent périodiquement pour discuter des questions de développement concernant la Commune. C'est un organe qui se veut un cadre fédérateur pour l'harmonisation des actions de développement dans la Commune. Il est structuré en commissions techniques relevant des secteurs d'intervention du PCD. L'organisation et le fonctionnement du CDC est annexé au présent document.

Cet organe, présidé par le Maire, doit être dynamisé afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle de diffusion du PCD et de proposition pour la mise en œuvre du PCD en termes de confirmation des engagements des différents acteurs par rapport aux tranches annuelles du PCD et d'information sur l'état de mise en œuvre du Plan.

Le CDC qui se veut représentatif de toutes les parties prenantes au développement de la Commune est composée de :

- Le Maire et ses Adjoints;
- Le Directeur Général de l'administration municipale ;
- Les CASECs et les ASECs ;
- Les Représentants des Services Déconcentrés au niveau de la commune ;
- Les Représentants de la Société Civile Organisée ;
- Les ONG intervenant dans la commune ;
- Les Représentants du Secteur privé des affaires ;
- Les Notables ;
- Les Représentants des Religieux ;
- Les Représentantes des femmes

Le mandat du Conseil de Développement Communal (CDC) consiste à :

- Planifier le processus d'élaboration du PDC.
- Elire son conseil exécutif, dont le Maire sera de facto le Président.

- Former le Comité de Suivi et d'Evaluation ainsi que les commissions techniques.
- Recevoir les rapports des différents comités, des commissions techniques, des agents de suivi, sanctionner ces rapports et faire les recommandations nécessaires.
- Elaborer des plans d'action annuel et trimestriel et designer les responsables de différentes composantes de ce plan.
- Se réunir à l'extraordinaire pour traiter des dossiers pour lesquels il est convoqué.

5.2 Le financement du Plan Communal

L'analyse de la stratégie de financement du plan communal de Limonade prend en compte un certain nombre d'éléments :

- o les ressources financières propres de la commune ;
- o les transferts des ressources par l'Etat aux Communes ;
- o les interventions des partenaires au développement dans la commune ;
- o la participation communautaire

5.2.1 Les ressources financières propres de la commune

Ce sont les taxes et impôts (Patente, CFPB, ...) collectés par la DGI à partir d'une loi et versés sur le compte de la Mairie, les redevances établies unilatéralement par la Mairie et les produits des prestations de services. Ces différentes ressources ont constitué en moyenne environ 9% des recettes totales de la Commune sur la période 2011 – 2012 qui sont déjà très faibles (seulement 6,481,617 gourdes). Cette situation interpelle nécessairement la commune à implémenter une stratégie de mobilisation fiscale raisonnable pour augmenter ses recettes propres et assurer le financement des actions du PCD relatives aux compétences qui lui sont octroyées par la loi et/ou qui sont liées à l'intérêt général.

5.2.2 Les ressources de transfert de l'Etat

Dans le cadre du processus de la décentralisation en Haïti, les ressources de transferts sont devenues des sources importantes de revenus pour les Communes. Ces transferts sont notamment : les allocations du FGDCT, les dotations du Fonds d'investissement communal (gérées par les Députés) et les subventions de l'administration centrale.

La Commune dépend énormément des transferts de l'Etat qui fournissent plus de 90% des recettes totales de la commune. Cette dépendance vis-à-vis des ressources externes contraint la commune aux aléas des transferts de l'Etat qui soulèvent pas mal de questionnements en termes de gestion transparente et de répartition équitable. Il est donc important que la commune améliore son autonomie financière par l'accroissement de ses propres ressources.

5.2.3 Les interventions de l'administration centrale à travers le budget national

Plusieurs projets de développement ont été mis en œuvre dans la commune sur financement des fonds provenant du programme d'investissement public. Les représentants de la population de Limonade au niveau national doivent sanctionner le budget national en veillant surtout à son atterrissage dans la commune.

5.2.4 Les interventions des partenaires au développement dans la Commune (ONG, Bailleurs de fonds, Diaspora)

Au cours des dernières années, plusieurs partenaires de développement sont intervenus dans la commune de Limonade dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la gestion des ressources naturelles, l'éducation, la santé, la construction d'infrastructures socio-communautaires de base, le renforcement des capacités des acteurs locaux. Ces interventions, bien que sporadiques, ont permis d'améliorer quelque peu la couverture de certains besoins fondamentaux. Malheureusement, ces partenaires de développement ne restent pas disponibles pour accompagner la Commune dans le financement continu du développement local pour les prochaines années.

5.2.5 La participation communautaire

La participation communautaire est la contribution en espèce ou en nature (convertie en terme monétaire) des populations de la Commune de Limonade aux investissements et autres actions réalisés dans la Commune.

La participation communautaire reste cependant très faible au niveau des populations de la Commune. Des initiatives de sensibilisation doivent être élaborées pour porter les populations à un changement de comportement par rapport à leur participation effective à la mobilisation des ressources (humaines, matérielles et financières) nécessaires au développement local.

5.3 Le dispositif de suivi et d'évaluation du Plan

Le suivi est une fonction permanente qui vise essentiellement à fournir aux services de gestion du PCD et aux parties prenantes des indicateurs sur les progrès réalisés ou sur leur absence. Il permettra d'identifier et d'évaluer les problèmes potentiels et le succès du PCD. Il fournira la base des mesures correctives destinées à améliorer la qualité des actions du plan et d'informer régulièrement la population et les partenaires au développement.

Selon l'OCDE, l'évaluation, quant à elle, est une *appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, l'efficience en matière de développement, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Une évaluation devrait fournir des informations crédibles et utiles*

permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds

Il est souhaitable que le PCD soit évalué deux fois au cours des 5 ans prévus pour la mise en œuvre du plan. Une première évaluation à mi-parcours et une seconde en fin de période afin d'en apprécier l'impact.

Il est de la responsabilité du CDC d'assurer le suivi-évaluation du PCD.

5.3.1 Modalités de suivi et évaluation

Le suivi commence par l'élaboration des planifications opérationnelles. Les plans annuels annoncés dans le dispositif de mise en œuvre sont découpés en plans trimestriels. Ces tranches trimestrielles des plans opérationnels annuels, et les rapports d'activités y afférents, sont élaborées au plus tard le 15 du mois du prochain trimestre et sont soumises pour délibération à chaque session ordinaire du conseil communal.

5.3.2 Méthode/moyens

Des réunions régulières entre les différents acteurs de la mise en œuvre du PCD ainsi que des rapports périodiques seront élaborés. Les visites de terrain pour le constat physique des réalisations par les techniciens communaux et par les élus seront également prévues. Des méthodes de suivi/évaluation participatives seront utilisées pour associer les bénéficiaires dans l'appréciation des résultats du PCD.

5.3.3 Les instruments de suivi/évaluation

Le suivi et l'évaluation requièrent la collecte continue d'informations sur la mise en œuvre du PCD et surtout la documentation de ces informations à l'aide d'outils appropriés. Les outils de la mise en œuvre et du suivi/évaluation sont les suivants:

- La matrice des indicateurs de vérification des résultats;
- Tableau de planifications annuelle et trimestrielle;
- Fiche technique des programmes et projets;
- Cadre logique des programmes et projets du PCD;
- Budget communal;
- Fiche d'identification et opérationnelle de projets (FIOP);
- Tableau d'état d'avancement physique et financier, etc.

5.4 Les facteurs de risque de la mise en œuvre

Les facteurs de risque devant être considérés dans la mise en œuvre du plan communal sont les suivants :

- a disponibilité des ressources adéquates pour la mise en œuvre du PCD ; l'importance du volume financier des activités du PCD dépasse largement les capacités financières de la Commune et nécessite l'apport de partenaires. Il y a donc le risque que la commune ne soit pas en mesure de mobiliser le maximum de partenaires financiers pour la mise en œuvre du PCD.
- la faiblesse des institutions locales à l'image du central ;
 - L'ampleur des tâches du PCD nécessite beaucoup de ressources matérielles ou humaines dont la Commune ne dispose pas encore suffisamment. Le diagnostic dénote de grandes faiblesses organisationnelles au niveau des structures locales. Les risques liés à une telle situation pourraient être minimisés par le renforcement des capacités et de l'appui technique.
- la volonté politique et la détermination des institutions concernées par la mise en œuvre du plan. C'est un risque à ne pas minimiser d'autant plus que ce PCD est élaboré dans un contexte de renouvellement du personnel politique local. Il faut surtout mettre le cap sur l'appropriation du Plan par les nouvelles autorités élues afin de faciliter sa mise en œuvre ;
- enfin, le climat de sécurité et de stabilité politique au niveau régional et national.

Le succès du PCD dépend du climat global de sécurité et de stabilité politique dans le pays qui devrait déterminer le niveau des investissements privés et publics pour une meilleure atteinte des finalités définies dans le Plan.

CONCLUSION

A l'instar de plusieurs autres communes du pays, la Commune de Limonade vient d'élaborer son premier plan de développement pour le quinquennat de 2014 - 2019. Il a fait appel aux approches participatives et apparaît comme un précieux outil d'orientation, de coordination et de négociation du développement de la commune.

Il est réconfortant de constater la bonne place qu'occupent dans ce PCD les actions à caractère socio-économique, notamment celles visant l'amélioration des revenus des populations, les constructions d'infrastructures de base, l'accès aux services sociaux, l'aménagement communal et le développement institutionnel.

Que ces actions répondent aux problèmes révélés par l'analyse diagnostique, cela nous conforte un peu plus encore.

Le coût global de la mise en œuvre du PCD est estimé à 593 400 000 gourdes. Mais cette mise en œuvre ne sera pas possible en dehors d'une mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires pour réaliser des actions programmées sur les 5 ans minimalement.

Durant tout le cycle de vie de ce plan, l'équipe responsable de sa mise en œuvre veillera à la bonne utilisation des ressources disponibles et portera une attention particulière aux risques qui pourraient compromettre sa mise en œuvre efficace et efficiente.

En effet, la non appropriation du Plan par les nouvelles autorités politiques locales, l'insuffisance des ressources financières et humaines, la non prise en compte des intérêts des groupes vulnérables, des aspects de genre et de durabilité et le dysfonctionnement des organes de contrôle et de suivi sont autant de facteurs qui risquent d'affecter l'atteinte des objectifs définis.

BIBLIOGRAPHIE

- Décret sur l'organisation et le fonctionnement des communes, Moniteur, 2006
- Décret sur l'organisation et le fonctionnement des sections communales, Moniteur, 2006
- CEF CAD – Centre de Formation Citoyenne et d'Appui au Développement, *Eléments de Plan de développement des sections communales et du centre-ville de Limonade*, 2010
- CIAT- Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire, *Plan d'aménagement du Nord / Nord 'Est – Couloir Cap-Ouananminthe*, 2012
- Gouvernement de la République d'Haïti, *Plan Stratégique de Développement d'Haïti – Pays émergent en 2030*, Février 2012
- IHSI - Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, *Inventaire des Ressources et Potentialités d'Haïti*, 2005
- IHSI, *Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimées en 2012*, 2012
- MARDNR, *Recensement Général de l'Agriculture*, 2012
- MICT – Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, *Compilation des Budgets des 140 communes, Exercice 2011-2012*, 2012
- MPCE, *Cadre méthodologique-type du PCD*, Juin 2012
- MPCE, *Carte de Pauvreté d'Haïti – version 2004*
- MPCE, *Livre blanc du département du Nord*, 1994

SIGLES ET ACRONYMES

- **AFLIDEPA** : Association des Femmes de Limonade pour le Développement de la Production Agricole et l'Artisanat
- **APWOLIM** : Association des producteurs de lait de Limonade
- **ASEC** : Assemblée de la Section Communale
- **BAC** : Bureau Agricole Communal
- **BDS** : Bureau d'Inspection Scolaire
- **CAL** : Centre de santé Avec Lit
- **CASEC** : Conseil d'Administration de la Section Communale
- **CDC** : Conseil de Développement de la Commune
- **CDSC** : Conseil de Développement de la Section Communale
- **CEFCAD** : Centre de Formation Citoyenne et d'Appui au Développement
- **CFPB** : Contribution Foncière des Propriétés Bâties
- **CIAT** : Commission Interministérielle à l'Aménagement du Territoire
- **CLAC** : Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
- **CNC** : Conseil National des Coopératives
- **CNIGS** : Centre National d'Information Géo-Spatiale
- **CSL** : Centre de santé Sans Lit
- **DCP** : Dispositif de Concentration de Poisson
- **DGI** : Direction Générale des Impôts
- **EFACAP** : Ecole Fondamentale d'Application – Centre d'Appui Pédagogique
- **EPT** : Education Pour Tous
- **ROPL** : Rasanbleman Oganizasyon Peyizan Limonade
- **FFOM** : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
- **FGDCT** : Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales
- **IHSI** : Institut Haïtien d'informatique et de Statistique
- **IST** : Infections Sexuellement Transmissibles
- **KNFP** : Konsèy Nasyonal Finansman Popilè
- **MARNDR** : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
- **MENFP** : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- **MINUSTAH** : Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti
- **MJSP** : Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique
- **MPCE** : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
- **MSPP** : Ministère de la Santé Publique et de la Population
- **NDI** : National Democratic Institute
- **OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **PIP** : Programme d'Investissement Public
- **PNH** : Police Nationale d'Haïti
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- **PSDH** : Plan Stratégique de Développement d'Haïti
- **RAFAVAL** : Rasanbleman Fanm Vanyan Limonad

